POUR VOUS SERVIR :

Journal – Librairie
imprimerie
Reliure – Photogravure
Lithographie

QUEBEC — 59e ANNEE — Numéro 17,734

LAROCK J.W.
SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
5363 L I JANV 66

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

SEPT CENTS

Vendredi, 12 août 1966

TEMPERATURE

Pluie occasionnelle ce matin. Nuageux avec averses dispersées cet après-midi. Ensoleillé et frais samedi. Maximum et minimum à Québec 70 et 50.

MANIC: un règlement est intervenu cette nuit entre le syndicat et l'Hydro

Par REJEAN LIZOTTE

Au cours d'une conversation téléphonique qui prit place à 5 h. 00 a.m., ce matin, M. Robert Sauvé, secrétaire-général de la C.S.N., annonça qu'un règlement était intervenu à 3 heures la nuit dernière entre les négociateurs de l'Hydro-Québec et ceux du Syndicat.

C'est dimanche prochain que les quelque 4,500 grévistes de la Côte-Nord se verront communiquer les ententes auxquelles sont arrivés leurs représentants avec leurs patrons. C'est après que ce projet de convention collective proposée pour une période de trois ans que les syndiqués prendront un vote pour autoriser ou non leurs dirigeants syndicaux à signer l'entente définitive.

Le vote sera en même temps celui qui décidera du moment du retour au travail. Il est fort probable que le retour au travail ne sera pas prévu pour immédiatement en considération du fait qu'un bon nombre des travailleurs de la construction de Manicouagan-Outardes ont quitté les chantiers depuis le 2 août dernier.

On sait également que quelque 800 interprofessionnels à l'emploi de l'Hydro ont été mis à pied voilà quelques jours faute de travail dû à la grève.

Le Syndicat s'est refusé à communiquer le contenu des clauses au sujet desquelles entente est intervenue depuis mardi dernier. Ils doivent auparavant communiquer celles-ci à leurs membres pour approbation. Il y avait encore 33 clauses en litige au moment où les négociations furent reprises au début de la semaine après une rupture des négociations qui persistait depuis le 2 août dernier.

On sait cependant qu'hier, lorsque les parties se sont rencontrées pour la première fois face à face depuis la rupture des négociations ,il ne restait plus que quatre à cinq points sur lesquels il y avait encore litige.

Ces points étaient cependant d'une importance capitale et la C.S.N. a insisté pour les négociations sur ces points se fassent autour d'une même table de négociations, situation que se refusaient à envisager les négociateurs de l'Hydro depuis le début de la semaine.

L'arrêt de travail aura donc duré plus de 10 jours et on ne sait pas encore quelles seront les conséquences à long terme de celui-ci.

Si on en juge par le ton de notre correspondant de la C.S.N. ce matin au téléphone le règlement qui est intervenu cette nuit semble à la satisfaction de la partie syndicale. Nous n'avons pas pu rejoindre les membres de la partie patronale pour leur demander quelles étaient leurs impressions sur cet événement.

Comme cette grève se termine, il est fort possible qu'une autre d'envergure prenne la relève d'ici peu. En effet, les manutentionnaires des compagnies ferroviaires du Canada pourraient bien débrayer d'ici quelques jours pour faire suite à la présentation du rapport du juge Cameron. Les recommandations de celui-ci n'ont pas eu l'heur de plaire aux dirigeants des syndiqués.

Il est donc possible que cette nouvelle grève succède à celle qui vient de se régler sur les chantiers de la Manicouagan-Outardes comme cette dernière a suivi presqu'immédiatement le conflit des hôpitaux.

Il est fort probable que les employés manutentionnaires du Canadien National de Québec entrent en grève avant mercredi prochain si Montréal et Toronto ouvrent la marche.

– lire la nouvelle en page 7 –

Employés de l'Aluminium à Kitimat

Vote de grève

KITIMAT, C.-B. (P.C.) —Les employés de l'Aluminum Co. of Canada ont décidé par un vote très majoritaire de faire la grève pour appuyer leurs revendications de salaire.

Les résultats du vote tenu cette semaine sous la surveillance gouvernementale et rendus publics jeudi soir indiquent que 1,650 ont voté en faveur de la grève et que 196 y étaient opposés. Sur les 2,085 ouvriers ayant droit de vote, 1,875 ont voté. Vingt-neuf bulletins ont été rejetés.

Le vote autorise le comité de négociations des Métallurgistes unis d'Amérique CTC à donner à l'Alcan un avis de grève de 48 heures.

Un porte-parole du syndicat a déclaré cependant jeudi soir, que le syndicat n'a pas l'intention de donner immédiatement cet avis. Il a dit que les négociateurs du syndicat et de la compagnie se réuniraient à nouveau aujourd'hui.

Le syndicat réclame une augmentation "substantielle" de salaire ainsi que les clauses de sécurité l'emploi. Il a rejeté une offre de 65 cents d'augmentation ainsi que des bénéfices marginaux de la compagnie. Le salaire horaire de base à l'usine de Kitimat est de $2.43.



Selon le général Allard

L'armée doit s'adapter aux exigences du 20e siècle

S'adressant aux membres du 22e Régiment à Valcartier, hier, le général Jean-V. Allard s'est dit content de voir l'armée canadienne "s'adapter à l'époque contemporaine". "Ces changements, a-t-il dit, nous aident à être nous-mêmes et nous permettent de nous identifier par rapport aux armées des autres nations."

— Lire la nouvelle en page 7

Le gouvernement veut étendre son contrôle sur certains organismes

Par Jean Martel

Le gouvernement du Québec a l'intention de rétrécir le fossé qui le sépare de certains organismes qui, comme l'Hydro-Québec, dépensent l'argent du peuple, mais sur les dépenses desquels il n'a aucun contrôle efficace. Pour ce faire, il songe à intégrer les dépenses de ces organismes dans une politique salariale et peut-être à nommer à leur conseil d'administration un représentant du gouvernement.

Voilà ce que laissait entendre hier le premier ministre, M. Daniel Johnson, au cours d'une conférence de presse.

Les organismes dont il serait question sont, en plus de l'Hydro, la Régie des autoroutes, les commissions scolaires, les hôpitaux et les institutions de bien-être, la Régie des alcools, etc.

M. Johnson a fait remarquer par exemple, que le rapport de l'Hydro et celui de la Régie des autoroutes sont déposés à chaque année en Chambre, mais que les ministres ne répondent pas de l'administration de ces organismes. Pourtant, c'est l'argent des citoyens qui est en cause.

En effet, il y a 900 millions de dollars du budget de la province qui sont versés sous forme de salaires. Le gouvernement doit répondre de 250 millions de dollars et sur le reste, soit 650 millions, le gouvernement n'a aucun contrôle efficace. Ces sommes relèvent des Régies et autres organismes semblables.



Par exemple, a dit le premier ministre, les montants d'argent que l'Hydro offre au groupe d'employés qui sont actuellement en grève affectent les dépenses en capitale, donc celles qui sont soldées par emprunt.

Pour établir une politique salariale, de dire M. Johnson, il faut, entre autres, organiser la direction générale de la fonction publique. Cette direction doit avoir dans ses rangs une équipe d'hommes chargés de négocier avec les fonctionnaires une autre chargée de veiller à l'application des conventions collectives intervenues avec les syndicats de fonctionnaires et une autre chargée de recueillir toute une série de renseignements: statistiques, étude des tâches, des bénéfices marginaux, l'indice du coût de la vie, etc.

En résumé, de dire le premier ministre, il faut mettre de l'ordre. Nous voilà, a-t-il continué, sur le chemin qui nous conduira vers la création d'un ministère de la Fonction publique.

D'ici sept ans, à l'U. Laval

INVESTISSEMENT DE $138 MILLIONS

L'Université Laval devra investir d'ici sept ans, $138 millions pour la construction et l'amélioration des effectifs étudiants, a annoncé hier Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'université, en rendant public un rapport de près de 300 pages du comité de planification, sous la présidence de M. Louis-Philippe Bonneau, vice-recteur.

Le rapport du comité, créé par le conseil de l'université en janvier 1965, présente une étude complète des problèmes que soulève l'expansion de l'université quant à l'orientation de l'enseignement, au développement des facultés, départements et services, et à l'accroissement prévu du nombre des étudiants et des professeurs. On y retrouve la liste des projets de développement jugés nécessaires, l'ordre de priorité qu'il y aurait lieu d'établir dans la réalisation de ces projets, et enfin, un estimé du coût de ces réalisations.

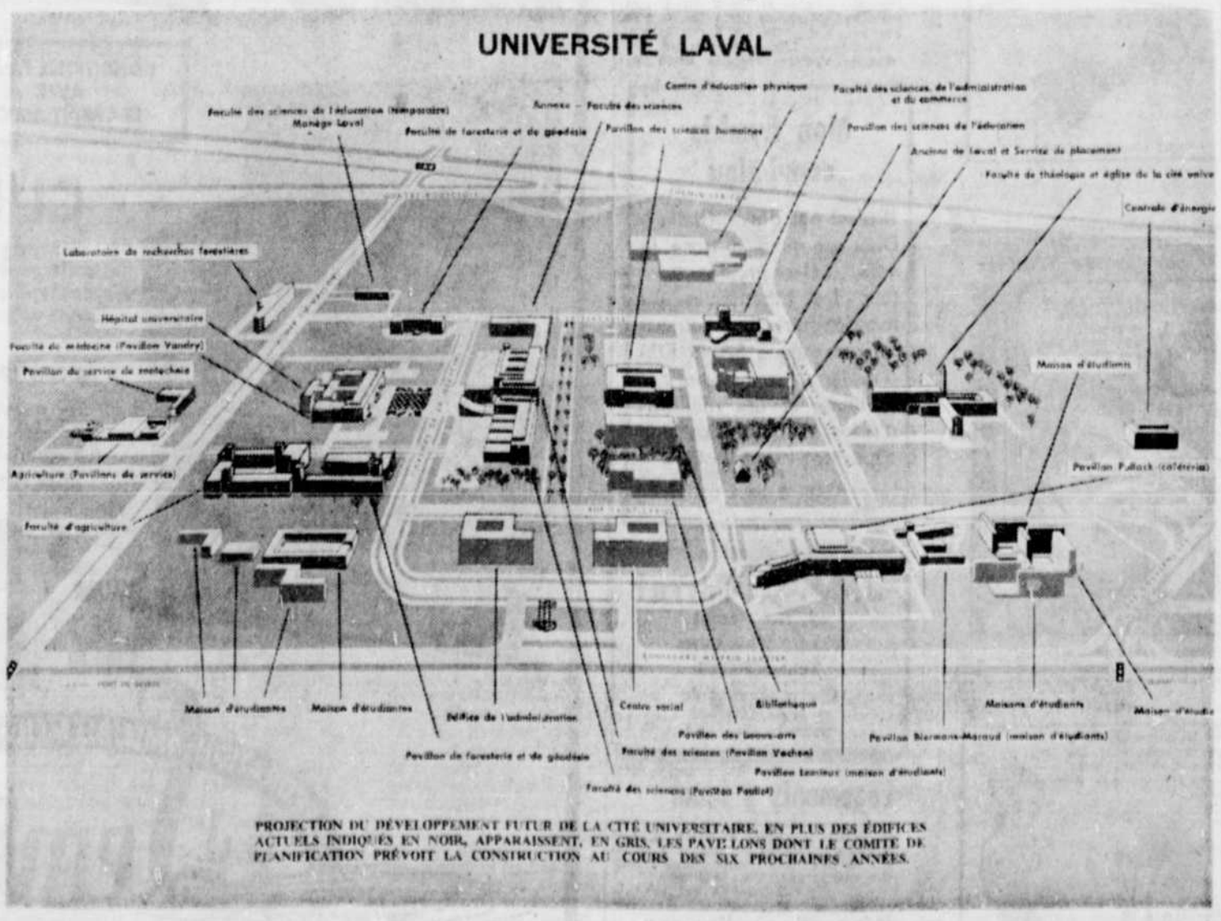
Le comité a suggéré que l'université mette l'accent sur la recherche et le développement tenter d'opérer un réajustedes études supérieures, et de ment dans le complexe recherche-enseignement.

Selon les membres du comité, "dans la société québecoise, les univresités ont une responsabilité encore plus grande qu'ailleurs car une régression relative de leur part aurait tôt fait d'entraîner une régression de la société elle-même".

Soulignant que ce rapport avait nécessité une étude de plusieurs mois, Mgr Vachon s'est dit d'avis qu'une commission des universités devrait être formée en vue d'étudier, dans son ensemble, les besoins de plus en plus pressants des universités québécoises. Il s'est d'ailleurs dit presque assuré qu'aucune université n'avait jusqu'à ce jour entrepris une telle besogne.

Selon lui il ne peut être question aujourd'hui de restreindre les budgets des universités. "Si nous fonctionnons à une allure réduite, a-t-il dit, c'est tout le Canada français qui fonctionnera à un rythme réduit".

Autres nouvelles en page 5



PROJECTION DU DÉVELOPPEMENT FUTUR DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE. EN PLUS DES ÉDIFICES ACTUELS INDIQUÉS EN NOIR, APPARAISSENT, EN GRIS, LES PAVILLONS DONT LE COMITÉ DE PLANIFICATION PRÉVOIT LA CONSTRUCTION AU COURS DES SIX PROCHAINES ANNÉES.



Au courant

"Si notre poste avait l'habitude de faire tourner des airs des Beatles, il ne cesserait pas de les faire entendre pour une soi-disante déclaration qui n'a aucun rapport avec le métier des jeunes chanteurs."

Dixit M. Louis Fortin, directeur des programmes à Radio-Canada qui ne semble toutefois pas bien au courant de ce que l'on entend sur ses ondes.

(La seule retourne du journal en page 3)

l'Action

	Pages
Annonces classées	8
Décès et funérailles	9
Editorial	4
Feminine	16
Finance	6
Horoscope	20
Mots croisés	8
Politique provinciale	7
Radio, TV et arts	9
Sports	12-13-14

Une autre version de la tragédie d'Ottawa (p. 10)

Enquête

KILLALOE, Ont. (P.C.) — Le coroner en chef d'Ontario a déclaré jeudi qu'il arriverait aujourd'hui à Ottawa afin de commencer à préparer l'enquête sur la mort de huit travailleurs de la construction qui ont péri mercredi dans l'effondrement d'un pont.

Le Dr H. Cotman a révélé dans une interview accordé dans cette localité située à 30 milles au sud-ouest de Pembroke, qu'il dirigera probablement lui-même l'enquête qui se tiendra vers la mi-septembre.

Une onde de choc

Ottawa (PC) — L'effondrement du pont Héron, dans la capitale fédérale, a engendré une onde de choc qui a été enregistrée par les sismographes de l'observatoire Dominion, situé à environ deux milles de la scène du désastre.

On estime à 1,000 ou 2,000 tonnes le poids du béton et des cintres de métal et de bois qui ont fait, mercredi, une chute d'une soixantaine de pieds, entraînant la mort de 8 ouvriers et causant des blessures à plus de 50 autres.

Les vibrations du sol causées par l'impact ont été enregistrées à 3:27 précises par les instruments de l'observatoire.

SECTION DE FIN DE SEMAINE : SPORTS • LOISIRS • ARTS, etc.

RIVE-SUD RIVE-SUD RIVE-SUD RIVE-SUD RIVE-SUD

Surplus de $126,629 à la régionale Louis-Fréchette

M. Chagnon sera candidat à la mairie; il ferait la lutte à M. J.-L. Lemieux

LEVIS — M. Vincent F. Chagnon sera candidat à la mairie de Lévis lors des élections du 19 septembre prochain.

Il a été le choix de la convention organisée par le comité provisoire des citoyens libres de Lévis qui à tous les sièges du conseil de ville.

Par suite du retrait du maire Thivierge de la scène politique municipale, il semble assuré que M. Chagnon a à faire la lutte à un échevin sortant, probablement à M. Jean-Louis Lemieux.

Le notaire Gilles Demers et M. Benoit Lemieux, coordonnateur du transport à la régionale Louis-Fréchette seront candidats dans le quartier Déziel ou ancien quartier Lauzon.

Dans le quartier Notre-Dame, trois candidats ont été mis en nomination; ce sont MM. Jean-Claude Samson, assureur, Louis Phillipe Laine, comptable et Gilles Boisseau comptable. Les votes sont actuellement sous scellé,le nom des deux élus sera connu vendredi soir.

Dans le quartier Desjardins qui comprend une partie de l'ancien quartier Villemay plus l'ancien quartier Saint-Laurent, les candidats choisis par la convention sont M. Roger Lepage, administrateur financier de l'Hotel-Dieu de Lévis et M. Oscar Carrier, voyageur.

Le comité provisoire des citoyens libres a immédiatement annoncé que M. Vincent F. Chagnon ferait connaitre son programme au cours d'une assemblée jeudi soir prochain.

On sait que ce comité a pour président M. Armand Noreau.

Chacun des candidats demeure libre d'appuyer le programme que présentera M. Chagnon tout en ayant le droit de présenter un programme de son choix dans le quartier où il sollicite les suffrages.

La seule façon commode d'acheter la SPEARMINT WRIGLEY ...le populaire gros paquet à 10¢



Achetez-en bientôt!

Le populaire gros paquet à 10¢ de Spearmint Wrigley vous permet de goûter plus souvent sa saveur fraiche et vive!

Centre du secteur "E"

LEVIS — Dans une lettre datée du 5 août dernier, M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Education annonce aux commissaires régionaux de la Louis-Fréchette qu'il autorise le choix de Saint-Damien de Buckland comme centre du secteur E.

Saint-Damien fut le choix du comité de planification mais il fut tard recommandé que le choix se porte sur Saint-Raphael.

Par sa décision, le ministre reconnait donc le choix fait par le comité de planification.

LEVIS — La Commission scolaire régionale Louis-Fréchette a terminé son année financière au 30 juin dernier avec un surplus de $126,629. Cette somme sera remboursée aux 34 commissions scolaires locales qui adhèrent à la régionale au prorata des élèves venant de chacune d'elles, à raison de $21.7888 par élève. 5,809 élèves sont inscrits à la régionale.

Les revenus totaux ont été de $3,808,625.; ils proviennent des sources suivantes; répartition aux commissions scolaires: $2,024,344.; subventions provinciales: $1,580,120.; frais de scolarité de diverses sources: $204,161.

Le total des dépenses a été de $3,681,996., réparti comme suit: dépenses d'administration générale: $79,035; dépenses d'administration pédagogique: $72,849; traitement du personnel: $2,060,527; pour les élèves et le personnel acad. $79,573; service d'orientation $43,435; service des examens $6,931; bibliothèques $16,570; culte et pastorale $31,618; loisirs et éducation physique $40,751; techniques audio-visuelles $1,374; service des recherches $7,008; transport des élèves $445,310; cafétaria $566; propriétés scolaires $479,796; frais de scolarité $233,815; service de la dette $8,355; dépenses non réparties $74,483.

Ce rapport financier a été accepté par les membres du bureau des délégués qui était présidé par M. Dollard Robitaille en l'absence de M. Benoit Vachon.

Le bureau des délégués a par la suite recommandé aux commissaires régionaux d'accepter ce rapport, ce qui a été fait quelques minutes plus tard.

Présidant l'assemblée en l'absence de M. Vincent Chagnon, le commissaire C.-H. Blouin a fait les commentaires suivants:

Les dépenses croissantes en immobilisations obligeront l'an prochain, la commission régionale à établir une taxe sur la valeur imposable des commissions scolaires surtout à cause de l'immobilisation définitive en ce qui concerne l'achat de l'école Mgr Déziel, et de l'Institut Champagnat et par suite de la construction projetée d'une école à Sainte-Marie de Beauce.

M. Blouin soutient que les estimés ont été préparé d'une façon réaliste mais que le ministère de l'Education a recommandé de majorer plusieurs postes, principalement celui ayant trait au transport. Nous les avons peut-être majoré un peu trop, c'est en tout cas ce qui explique le surplus.

M. Blouin a fait remarquer que la régionale est une des premières si non la première à publier son rapport financier.

"N'eut été une technicalité, le budget aurait été rendu public ce soir, a repris le secrétaire intérimaire, M. Raymond Plante. "Nous aurions certainement été les premiers à le faire."

Le maire Thivierge se retire de la politique municipale

LEVIS — Maire de Lévis depuis 1957, le Dr Clément-Marie Thivierge a annoncé hier soir qu'il se retire de la vie politique pour retourner à la vie professionnelle.

Le Dr Thivierge a fait une revue de la situation municipale depuis qu'il préside aux destinées de la ville soulignant la collaboration reçue des membres du conseil des employés et des "journalistes présents".

Je suis entré dans la politique dans le but d'assurer à la ville une administration juste, équitable, progressive et économe.

Au cours de mes trois mandats, je ne me suis pas départi de ces idées grâce à la collaboration les membres du conseil.

Pendant ce temps, notre ville a progressé dans tous les secteurs, nous avons amélioré les services, planifié le développement, avons fourni une administration honnête.

Aujourd'hui, le temps est venu de retourner à ma vie professionnelle mais je veux de nouveau rendre un témoignage de mon estime aux membres du conseil.

Chacun des échevins est qualifié pour faire un excellent maire, ils ont l'expérience de l'administration, le dévouement et tout ce qu'il faut pour que la ville continue de progresser.

Je supporterai aux élections du 19 septembre, celui de vous qui se présentera à la mairie, je signerai son bulletin de présentation.

Je suis heureux d'avoir fait mon devoir.

Tour à tour les échevins Jean-Louis Lemieux, Marcel Lacroix, Denis Lemieux et Laval Bouchard ont rendu hommage au maire sortant, l'ont félicité de la façon digne avec laquelle il a présidé aux réunions du conseil, tous ont noté que la ville a progressé.

Pour sa part, l'échevin Jean-Louis Lemieux a réclamé l'aide du Dr Thivierge pour le prochain conseil surtout en matière de communication entre les deux rives.

M. Marcel Lacroix a souligné le plaisir qu'il a eu à siéger au conseil malgré certaines divergences de vues; l'échevin Denis Lemieux déclarant qu'il n'y a aucune hostilité au conseil, que l'on ne peut n'y reprocher aux membres sortants. Puis l'échevin Laval Bouchard louant la diplomatie du maire et le fait qu'il n'y a aucune mauvaise volonté au conseil.

Le retrait du maire Thivierge de la vie municipale donne plus de poids à la rumeur voulant que l'échevin Jean-Louis Lemieux brigue les suffrages à ce poste qui sera d'ailleurs contesté par M. Vincent F. Chagnon président des commissions scolaire locale et régionale.

Pas de mal de dos lancinant!



Autrefois, il souffrait de mal de dos et d'une sensation de fatigue. En apprenant que l'irritation de la vessie et des voies urinaires peut causer ces malaises, il prit des Pilules Dodd's pour les Reins. Avec raison, car les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos et la sensation de fatigue. Bientôt, il se sentit mieux et son repos s'améliora. Si vous souffrez de mal de dos, les Pilules Dodd's pour les Reins vous soulageront peut-être aussi. Vous pouvez compter sur Dodd's. Nouveau gros format économique.

A vendre — Divers

Tél. : 837-6567 J.-ANTOINE ROY

LE ROYAUME DU TAPIS ENR.

Qualités de toutes sortes

Couleurs assorties

Posage

Estimés gratuits sur demande

5, avenue Plante, LEVIS, P. Q.

62288 12-8 (26-8) 21 C.L.

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



Offices du dimanche

Dimanche, 14 août : XIe après la Pentecote. 2e cl. (vert). Messe propre, Gloria, une oraison, Credo, préface de la Trinité.

Les Quarante-Heures

18—Notre-Dame - de - la - Providence
20—RR. SS. Trappistines
21—Fortierville

Evangile du dimanche

XIe dimanche après la Pencôte
(S. Marc, VII, 31-37)

En ce temps-là, Jésus quitta le pays de Tyr, traversa la Décapole et alla par Sidon vers la mer de Galilée. Alors on lui amena un homme sourd et muet, et on le pria de lui imposer les mains. Jésus, le tirant de la foule et le prenant à part, lui mit les doigts dans les oreilles et de la salive sur la langue; puis, levant les yeux au ciel, il fit un soupir et lui dit: Ephphéta, c'est-à-dire ouvrez-vous. Aussitôt ses oreilles s'ouvrirent, sa langue se délia, et il parlait distinctement. Jésus leur défendit d'en parler à personne; mais, plus il le leur défendait, plus ils le publaient; et dans leur admiration ils disaient : Il a bien fait toutes choses : il a fait entendre les sourds et parler les muets.

CALENDRIER

VENDREDI, 12 AOUT 1966
Ste Claire d'Assise
Demain :
SS. Hyppolyte et Cassien

SOLEIL: Lever: 4.57 Coucher: 7.12
LUNE: Lever: 0.54 Coucher: 5.43

Les marées, vendredi 12 août
Hautes: 2.56 a.m. — 3.56 p.m.
Basses: 10.44 a.m. — 10.40 p.m.
Les marées, samedi 13 août
Hautes: 4.05 a.m. — 5.03 p.m.
Basses: 12.02 a.m. — 11.56 p.m.

Dernier quartier le 9 à 7h. 26 a.m.
Nouvelle lune le 16 à 6h. 45 a.m.
Premier quart. le 22 à 10h. 02 p.m.
Pleine lune le 30 à 7h. 14 p.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H. P.)

J.-M.-L. Verret
12, rue Garant
VILLE ST-DAVID
Tél.: 837-4152
Correspondant de L'ACTION pour la rive sud

Logements à louer

ST-ROMUALD, face à Sillery, 3, 4 et 5 pièces chauffées ou non, plus chambre de bain, eau chande "220", marché Olivier Inc. Tél.: 839-9408.
62243 9-8 (1 ms) 118 C.L.

Réparations diverses

ATTENTION. — Nous réparons toutes les marques de machine à coudre, dactylographes. Vente de machine à coudre Pfaff neuves et dactylographes neufs, aussi location et cours de couture complets. Centre de Couture Couturier Enr., Tél.: 837-8824, 41, Ave Bégin, Lévis.
62029 28-7 (1 ms) 190 C.L.

FORMIDABLES SPÉCIAUX
à ne pas manquer, à l'occasion de notre
VENTE 60e ANNIVERSAIRE!

REFRIGERATEUR ROY

2 portes, 14 pieds cubes, 2 zones, auto-dégivrage. Une valeur sensationnelle.



SPECIAL 60e ANNIVERSAIRE
$229.95

CONDITIONS FACILES AVEC LE CREDIT AMICAL IAC

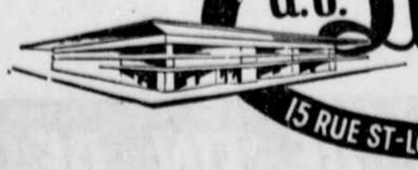


CUISINIERE ELECTRIQUE ROY

A CONTROLE DU FOUR AUTOMATIQUE

Porte amovible, prise de courant synchronisée, tiroir de rangement, émail cuit super-résistant. Bas prix incroyable.

SPECIAL 60e ANNIVERSAIRE
VALEUR DE $300.00
$158.00



DÉCORATION · AMEUBLEMENT · APPAREILS ÉLECTRIQUES
G.J. Lemieux
15 RUE ST-LOUIS LÉVIS, QUÉ. TÉL: 837-8821

Quoi encore ?

par Jacques Jobin

Les malades de l'hôpital St-Michel Archange menacent de faire la grève à leur tour. Dans une lettre adressée à notre journal, ils signifient leur opposition complète au fait que des laïcs puissent accéder aux cadres de direction de leur hôpital." Ce sont nos religieuses que nous voulons", disent-ils.

Cette lettre est-elle le fruit d'un loustic ou provient-elle bien des malades? Nous ne le savons pas mais elle explique la façon dont serait fait cette grève" qui durerait plus de vingt jours."

A la rentrée au travail, ils se posteront aux fenêtres et laisseront choir sur la tête des laïcs des briques ou autres objets assez durs "pour que si ceux que nous aurons frappé ne peuvent plus réfléchir, ceux qui auront eu la chance de ne pas avoir été frappés réfléchissent que nous ne voulons pas de laïcs pour diriger les hôpitaux car c'est nous qui savons le mieux ce qui nous arriverait alors."

Les signataires: des patients de l'hôpital St-Michel-Archange, demandent que la lettre soit publiée en première page de notre journal et ils assurent qu'elle saura intéresser beaucoup de monde.

Tyranie

"Vous connaissez le mode de gouvernement des Jésuites?" demande un Bénédictain à un Dominicain. "C'est la tyranie absolue temporisée par le mauvais vouloir des sujets."

Humour anglais

Une caricature de la Gazette nous montrait: Mao Tse Tung nageant à vive allure, suivi de très loin par le président Johnson sous lequel M. Pearson faisait des "balounes" à 15 pieds sous l'eau alors que le président de la France, M. de Gaulle, aussi nommé le Grand Charles, marchait allègrement sur les flots.

Protégez-nous contre la police

"Aujourd'hui au Québec, la plus grande menace qui plane sur les citoyens, c'est la police. "Me Claude-Armand Sheppard a fait cette déclaration rapportée dans le Devoir de mardi, où il affirme que les passages à tabac, les détentions préventives contribuant à créer un état policier au Québec.

A Québec, un éminent juriste, Me René Letarte, commente: "Cette déclaration est même en deçà de la vérité qui est parfois beaucoup plus triste. Cet état de fait est rendu possible grâce à la complicité forcée des victimes qui devront accepter de collaborer à la destruction de cet état policier."

Tout comme son collègue de Montréal, Me Letarte a signalé que cette situation a été bien démontrée dans l'affaire des incendies criminels.

Pas la nôtre!

En fin de semaine, des centaines de poissons ont été empoisonnés dans la rivière Saint-Charles, pas la nôtre, celle qui coule des flots de plus en plus troublés près de Salaberry-de-Valleyfield.

Il est impensable que la chose soit arrivée dans notre rivière Saint-Charles, à nous, celle qui va du lac du même nom jusqu'au Saint-Laurent. Car il y a belle lurette qu'il n'y a plus de truites, ni de perchaudes, ni de dorées, ni de maskiknongés. Il n'y a que des germes intestinaux dans cette eau que l'on doit chlorer au maximum pour qu'elle soit buvable.

A prendre ou à laisser

Une jeune dame de Québec, partant pour la France à bord du Raymdam, s'offusqua de ce que le transport du quai au paquebot qui n'accostait pas se faisait sur un vulgaire remorqueur. "On nous avait dit que nous passerions sur un des bateaux d'hiver de la Traverse de Lévis. Je refuse d'embarquer à bord de ce raffiot." — "Libre à vous, madame, lui répondit l'un des marins, c'est celui-là qu'on utilise. Vous pouvez toujours nager, si vous voulez."

Québec réduit de $10,000 sa subvention au Bureau de l'Industrie et du Commerce

$2,500 pour l'aménagement provisoire de l'ancien site de l'hôtel Montcalm

par Nelson LABRIE

La ville de Québec a décidé de réduire de $10,000 sa contribution annuelle au Bureau de l'Industrie et du Commerce du Québec Métropolitain. Comme l'a décidé le comité exécutif hier midi, cette contribution sera baissée de $25,000 à $15,000.

Le maire Lamontagne a expliqué que cette diminution était due aux nombreuses obligations que la ville doit affronter présentement avec un budget passablement serré. "Il ne faut pas voir dans cette décision un désaveu quelconque à l'endroit du travail accompli par le B.I.C.Q.M., a précisé le premier magistrat.

Ce dernier a ajouté que même si le B.I.C.Q.M., après tous ses efforts, n'avait pas travaillé spécifiquement pour la ville de Québec, les édiles de la Capitale provinciale avait toujours été conscients du développement de la région et que cela expliquait le pourquoi de leur souscription allant à un maximum de $25,000, depuis la fondation de cet organisme.

"Nous savons que notre contribution peut apporter aux municipalités de la région un développement dont Québec profitera, a dit M. Lamontagne. Aussi, nous croyons que la part de près de 1-4 de million versée par Québec au B.I.C.Q.M. depuis sa fondation est une preuve de l'intérêt manifesté par l'administration pour le développement, le progrès de la région; une preuve que l'on a voulu et veut encore faire de Québec le second pôle d'attraction économique de la province".

Pour conclure, le maire de Québec a dit que l'administration actuelle réalisait le travail nécessaire du B.I.C.Q.M. et que c'était justement pour encourager ce travail qu'elle souscrivait sans hésiter.

Une dépense maximale de $2,500 a été autorisée hier par le Comité exécutif pour l'aménagement provisoire de l'ancien site de l'hôtel Montcalm, conformément au rapport soumis par le service d'urbanisme.

L'aspect général qu'aura cet emplacement peut se résumer à ceci: une pelouse cultivée de première qualité formant liséré de couleur et de zone de protection entre l'asphalte de la rue et le centre de gravier blanc de l'îlôt. Sur cet ilôt seront disposés quelque 17 bacs de fleurs de six et quatre pieds de diamètre.

Au début, le service d'urbanisme avait songé à planter des arbres mais, après étude, il a cru préférable d'utiliser de la pelouse, des fleurs et des petites plantes vivaces fournies par les serres municipales.

En présentant ces données aux membres de l'exécutif, le service d'urbanisme a dit croire que le projet suggéré viendra s'adapter au site, l'un des plus achalandés de Québec, le mettra en valeur tout en restant dans la perspective d'un aménagement provisoire, mais très satisfaisant compte tenu du coût des travaux nécessaires.

Une facture à Charlesbourg

Le trésorier de la ville a été autorisé par les membres du comité exécutif à faire parvenir une facture de $1,956.00 à la Cité de Charlesbourg, pour l'utilisation des collecteurs d'égout de la rue Dumas et du boulevard Laurentien pour l'année 1965-1966.

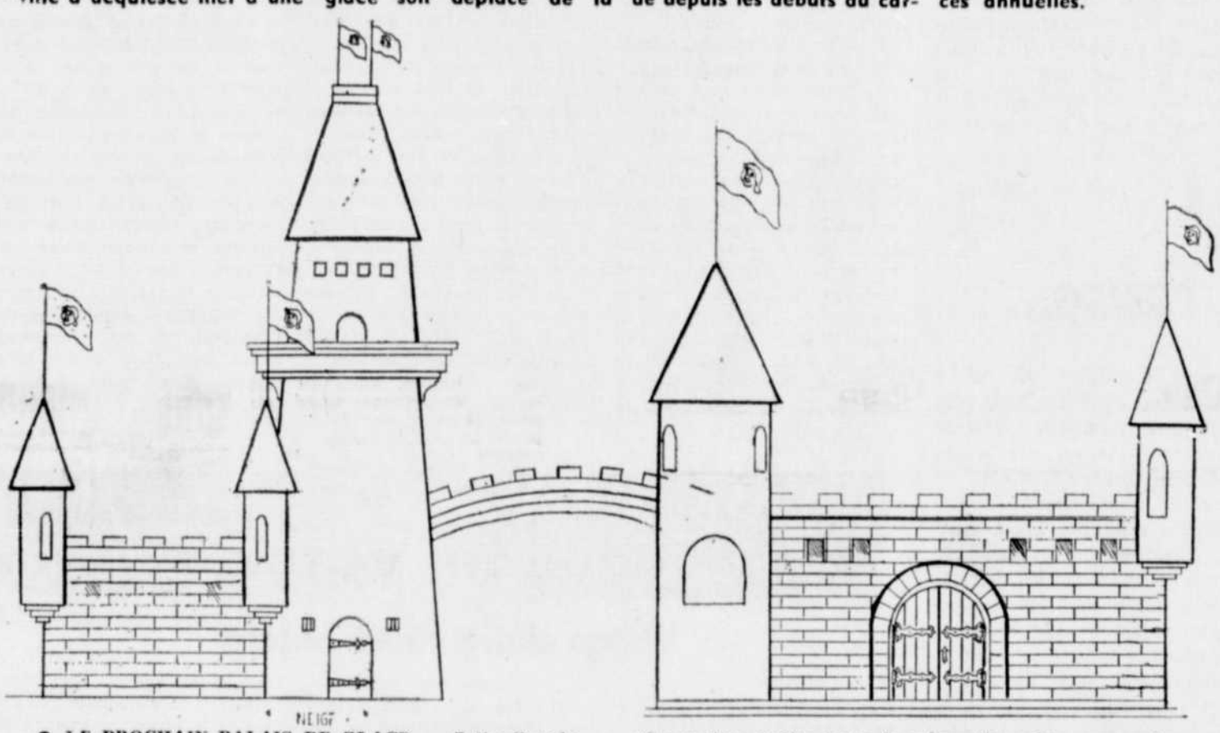
Cette décision a été prise après que l'ingénieur en chef de l'aqueduc eut rappelé au comité exécutif que la Cité de Charlesbourg, qui s'était engagée par résolution le 9 décembre 1963 à accepter les conditions qui lui avaient été soumises par le service de l'aqueduc de Québec, pour déverser dans le collecteur de la rue Dumas, 3,065 pieds cubes par secondes d'eaux usées, n'avait pas donné suite aux réclamations de la ville, non plus, après les explications fournies le 6 avril dernier. (par N. L.)

D'une conception nouvelle

LE PALAIS DE GLACE SERA À NOUVEAU CONSTRUIT AU CARRÉ D'YOUVILLE

Par Nelson Labrie

Le Comité exécutif de la ville a acquiescé hier à une demande des dirigeants du Carnaval de Québec pour que le prochain palais de glace soit déplacé de la Place d'Armes au Carré d'Youville, site où les Québécois avaient pris l'habitude depuis les débuts du carnaval d'hiver, sauf l'an dernier, d'y voir le symbole de leur grandes réjouissances annuelles.



● LE PROCHAIN PALAIS DE GLACE — Cette ébauche que nous présentons en exclusivité permettra aux Québécois de se faire une très bonne idée de ce que sera le palais de glace du prochain Carnaval. Si des modification doivent être apportées à cette esquisse préparée suivant les plans des artistes du Carnaval elles seront minimes et ne changeront pratiquement pas l'architecture illustrée ci-haut. La partie de gauche comprendra 5 tours, la salle du bonhomme, un donjon, une glissoire et une terrasse. La partie de droite qui comptera quatre tours de même dimension comprendra une terrasse. De plus, les visiteurs pourront y admirer, à l'intérieur des motifs carnavalesques ainsi qu'un monument du bonhomme. Les deux sections doivent être reliées entre elles par une terrasse dont la longueur dépendra du terrain disponible. Notons que ce plan avait été préparé en prévision tout d'abord d'une construction derrière l'emplacement de l'ancien hôtel Montcalm. Or, comme on le sait le palais devra être érigé en face du Palais Montcalm.

Les dirigeants du Carnaval avaient suggéré deux emplacements différents au conseil municipal pour l'érection du palais de glace de 1967, soit derrière le terrain désert qu'occupait l'Hotel Montcalm ou face au Palais Montcalm, comme ce fut le cas jusqu'en 1965. Le comité exécutif a opté pour le dernier site.

Dans une lettre qu'il avait fait parvenir au maire Lamontagne en rapport avec cette demande le directeur général du Carnaval, M. Marcel Richette affirme que les raisons motivant ce changement de site sont tout d'abord le coût élevé d'une telle construction à la Place d'Armes; l'impossibilité d'en varier le dessin à cause du monument de la Foi; le manque de facilités pour y tenir des danses populaires et enfin l'impopularité de ce site chez les Québécois.

M. Rochette explique plus loin que les raisons qui ont fait opter les dirigeants du Carnaval pour le site "A", soit derrière l'emplacement de l'ancien Hotel Montcalm, sont que le palais de glace y serait visible par tous les automobilistes montant la rue d'Youville et que le Palais Montcalm ne constituerait pas le fond de scène. Enfin que le palais serait plus dégagé et que son apparence en serait augmenté d'autant.

Toutefois, M. Rochette faisait remarquer qu'advenant que ce site soit refusé — ce qui s'est produit — la direction du Carnaval voyait l'ancien site, celui de la rue St-Joachim, face au Palais Montcalm, comme site idéal pour remplacer celui de la Place d'Armes.

CONCEPTION NOUVELLE

Le palais de glace de 1967 sera d'une conception tout à fait nouvelle comme le démontre la copie de l'ébauche qui a été présentée aux membres du comité exécutif.

Les artistes du Carnaval qui sont à préparer les plans du prochain palais de glace ont décidé de laisser tomber les lignes modernes ou plutôt futuristes de ces dernières années pour revenir à un style un peu plus "moyenâgeux".

De plus, des transformations importantes seront apportées dans la fabrication même du prochain palais. On y utilisera en effet du contreplaqué dans une proportion importante, soit pour les tours. Ce contreplaqué sera recouvert d'une neige artificielle. Signalons également que la couleur tiendra une place importante dans la décoration du nouveau palais de glace.

Comme le Carnaval commanditera un kiosque à l'Exposition provinciale de Québec, la maquette du futur palais doit y être exposée. C'est ce qu'a révélé le directeur général, M. Marcel Rochette, dans sa lettre au maire Lamontagne.

Il a fait savoir par ailleurs que les dirigeants du Carnaval avaient un autre projet, soit celui de concentrer les décorations de papier mâché dans une rue du Vieux Québec, soit la rue d'Auteuil, entre les rues St-Louis et Ste-Anne. A ce sujet le maire Lamontagne a laissé entendre que c'est l'ingénieur en circulation qui devrait être rencontré tout d'abord.

À L'HÔTEL DE VILLE

Le Comité exécutif a autorisé hier l'ingénieur municipal à faire à M. Raymond Boulianne une offre de $15,000 pour l'acquisition de sa propriété, en prévision du prolongement de la rue St-Mathias.

M. Boulianne avait fait savoir à la ville qu'il consentait à vendre sa propriété, située aux numéros 534-540 de la rue St-Mathias, pour un montant de $17,000. De plus, il demandait un remboursement de $500.00 pour les dépenses déjà faites depuis l'obtention d'un permis de construire de la ville.

Par ailleurs, le comité exécutif a demandé à l'ingénieur de préparer un estimé pour le prolongement de la rue St-Mathias comprenant l'acquisition des propriétés et l'exécution des travaux dans les cadres des prochains travaux d'hiver. Ceci, après considération toutefois de la lettre de M. Boulianne et du rapport de l'ingénieur en circulation.

LE CODE DU TRAVAIL EST-IL PÉRIMÉ ?

Texte d'une allocution prononcés par M. Laurent Laplante, devant le Club Richelieu de Québec le mercredi 10 août.

Au moment de ma dernière visite ici, votre conférencier était M. Emilien Rochette. C'était en mai et certains d'entre vous s'expliquaient difficilement que je tombe d'accord avec une grève morale de la part des policiers provinciaux. Aujourd'hui, au lendemain d'une douloureuse grève dans le secteur hospitalier, plusieurs se demandent probablement sur quoi se basaient certains de mes reproches à l'adresse de dirigeants syndicaux. Je vous remercie de l'occasion que vous me fournissez aujourd'hui de réfléchir avec vous sur la rapide évolution du syndicalisme québécois.

UN VOCABULAIRE PERIME

On continue, dès qu'il est question de relations ouvrières-patronales, de recourir à un vocabulaire marxiste complètement périmé: le capital opprime le travail, on refuse à certaines classes la réalisation de leurs plus légitimes aspirations, etc. On continue également à entretenir une émotivité inadmissible: ceux qui achètent des services et ceux qui en vendent ont, par définition, des intérêts contradictoires, mais ne sont pas plus obligés de se détester que vous et votre boucher. L'ouvrier veut vendre son service le plus cher possible, l'employeur veut payer le même service le moins cher possible . . .

Il serait temps qu'on mette fin dans notre esprit à un partage des classes qui existe de moins en moins dans la réalité. N'importe quel syndiqué ,dès qu'il est sociétaire d'une caisse populaire, risque de devenir membre du conseil d'administration et un vulgaire patron. La plupart des vulgaires patrons sont aujourd'hui de simples gérants qui ne détesteraient pas trouver dans un syndicalisme de cadres la sécurité qui leur fait défaut. Les fonds mutuels sont intervenus, le coopératisme également, la gérance a assumé des fonctions autrefois réservées aux véritables propriétaires : le résultat, c'est que les classes se sont compénétrées. Le même homme fait partie du syndicat des employés municipaux et réclame des augmentations de salaires, de la ligue des propriétaires et réclame des réductions de taxes !

VERS L'ANONYMAT

A mesure que la propriété des compagnies se morcelait en milliers d'actionnaires représentés par une gérance, la mentalité ne changeait pas tellement .Notre mentalité demeure capitaliste, que nous soyons ou non syndiqués : si nous investissons, nous nous attendons à un rendement de 3, de 6 ou de 8%. Selon notre appétit, nous situons plus ou moins haut ce que nous appelons "un rendement normal"

L'administration par personnes interposées a donc permis aux humains moyens de se hausser jusqu'à la propriété capitaliste, mais elle a également accusé l'intransigeance. Le propriétaire d'actions ne connait pas les travailleurs de la compagnie mais il exige son fameux "rendement moyen". La gérance est réduite à un rôle de tampon, l'anonymat se généralise, les exigences deviennent ou demeurent irréalistes. On pouvait croire, à une certaine époque que le morcellement de la propriété capitaliste humaniserait les relations, mais on aboutit souvent à l'inverse.

LA SPIRALE INFLATIONNAIRE

La principale conséquence de cette sorte d'intransigeance anonyme, c'est que les sociétés commerciales et industrielles doivent, malgré toutes les lois sociales qui exigent leur contribution, maintenir un "rendement normal". On pense souvent que les augmentations de salaires sont le facteur déterminant dans la hausse du coût de la vie, mais on oublie que les sociétés capitalistes refilent à leurs clients tout le coût de leurs contributions aux lois sociales. La Régie des rentes, par exemple, n'était pas une augmentation de salaires, mais elle nous coûte un sou de plus par paquet de cigarettes, etc. Le 1.8% des salaires que l'entreprise doit verser à l'Etat, on l'inclut dans le coût de fabrication et on l'exige du client : l'augmentation du coût de vie qui en découle ne provient pas, vous l'admettrez, d'une augmentation de salaires.

Prenons un autre exemple. Lorsque l'Angleterre décide de geler salaires et prix, on croit volontiers que la mesure est juste pour tous : pourtant, la mesure permet à l'industrie d'augmenter ses profits, tandis que les syndicats doivent prévoir un chômage accru. Les matières premières coûtent la même chose, les salaires sont stables, le prix de vente est le même, mais la possibilité demeure d'une automatisation qui réduira le coût de fabrication et augmentera le chômage.

Que les salaires contribuent à une augmentation du coût de la vie, soit, mais on aurait tort, à mon avis, de considérer que les augmentations de rémunération constituent le principal moteur de la spirale inflationnaire. Le désir incoercible du fameux "rendement normal" empêche les sociétés de se comporter comme des individus et d'accepter une réduction de bénéfices. Il en sera ainsi tant et aussi longtemps qu'il nous paraîtra décent et normal d'attendre un rendement de "X" sur chacun de nos dollars investis. Les évêques français ont tenté récemment d'affirmer que la notion de profit ne devait pas constituer la base idéologique d'une société commerciale, mais vous savez le succès auquel ils peuvent s'attendre !

LA MARCHE SYNDICALE

Dans ce contexte, les syndicats poursuivent leur travail. Pour peu qu'on s'y arrête, on se rend compte pourtant que les grandes victoires syndicales ne se situent pas, surtout depuis quelque temps, au plan pécuniaire. A La Presse, pas de grande victoire financière pour le syndicat; pas davantage chez les ingénieurs de l'Hydro-Québec; pas davantage chez les fonctionnaires de profession libérale; pas davantage pour les fonctionnaires tout court; pas davantage chez les employés d'hôpitaux . . . En revanche, des gains énormes du côté de la co-gestion, de la sécurité, de la liberté d'action syndicale, des conditions de vie. Ce qui frappe, justement, c'est que les négociations débutent par d'enormes exigences pécuniaires de la part du syndicat, mais évoluent, comme dans les hôpitaux, vers des questions de principe.

On observe, par ailleurs, l'accroissement du rôle de l'Etat. Nous connaissions l'Etat-gouvernement, mais nous apprenons à fréquenter l'Etat-employeur. Dans le domaine de l'éducation, de la santé, du bien-être, c'est-à-dire pour plus de la moitié du budget québecois, l'Etat intervient directement comme employeur et traite désormais avec des syndicats puissants et unifiés. Financé par les contribuables — et les syndiqués en sont — l'Etat négocie de plus en plus avec des gens qui sont ses employés et ses électeurs. S'il persiste dans cette dualité, au lieu d'orienter certaines de ses responsabilités d'employeur vers des régies autonomes, on assistera à une politisation croissante du débat, à des grèves synchronisées pour frapper à tel ou tel moment, alors que le gouvernement fait face à l'électorat ou entreprend un nouveau mandat.

LES ALENTOURS DU CODE DU TRAVAIL

Si l'on veut discuter du Code du Travail, il faut donc tenir compte de deux faits majeurs : l'Etat persiste à se considérer comme un employeur omniprésent; l'Etat éprouve le besoin de centraliser. Des régies autonomes dégageraient l'Etat de certaines responsabilités, comme c'est déjà le cas en France, où des administrations intermédiaires, semblables ou analogues à l'Hydro-Québec, remplissent tout au moins un rôle de tampon, souvent un plein rôle de négociateur.

La centralisation a également d'énormes conséquences. On blâme volontiers le code du travail pour la récente grève des hôpitaux, mais on oublie que ceux qui ont rédigé le code du travail ne savaient pas, à l'époque, que les hôpitaux devraient négocier sur une base provinciale. Un hôpital est un service public, les hôpitaux deviennent aisément un service essentiel. Des négociations impliquant seulement une partie des hôpitaux n'auraient pas eu les mêmes conséquences extrêmes. Il me paraît flagrant que l'on a compliqué l'expérimentation du nouveau code du travail en expérimentant prématurément sur une base trop large. L'industrie des pâtes et papier adopte le système du "patron" : une société définit avec son syndicat une entente qui sera facilement adoptée par l'ensemble des compagnies et des syndicats.

FAUT-IL MODIFIER ?

Vous l'aurez senti, le code du travail porte l'odieux de conséquences qui ne découlent pas toujours de lui. Faut-il quand même envisager des modifications au texte de la loi ?

Notons immédiatement que nos nouvelles lois ouvrières sont encore très jeunes. Le code du travail date de deux ans, la loi de la fonction publique d'un an. C'est dire que nous n'avons même pas encore terminé une expérience complète de leurs conséquences. Plusieurs gardent quand même la certitude que la preuve est faite : il faut abolir le droit de grève dans les services publics. D'autres, comme moi, croyaient volontiers qu'on devrait tout au moins définir plus précisément le service essentiel qu'on met à l'abri de la grève.

Je dois reconnaître que les services essentiels ne sont pas aisément discernables. Tel service essentiel en hiver ne l'est pas en été, comme le chauffage; tel service, comme le chemin de fer, n'est pas essentiel entre Québec et Montréal, mais le devient entre Sept-Iles et Schefferville, où il véhicule la nourriture; tel service, comme l'enseignement, ne sera pas essentiel en octobre, mais le sera en avril. Peut-être pourrait-on, me direz-vous, définir certains critères ? Sans doute, mais il faudra quand même recourir à un interprète de ces critères et nous en revenons à la nécessité d'un juge qui émette l'injonction "clarifiante".

Pour ma part, devant la ferme volonté que manifestent toutes les sociétés financières de conserver leur rendement normal à tout prix, il me paraît évident que les syndicats doivent jouir d'un maximum de privilèges, y compris un droit de grève généralisé. J'y mets pourtant une condition expresse, c'est que la société puisse trouver la sécurité minimum dans un autre cran d'arrêt. Il existe des services essentiels, cela, même les syndicats ne le contesteront pas : ou bien la loi les définit et tombe dans une interminable codification; ou bien on laisse le pouvoir politique ou judiciaire faire, de façon efficace, l'interprétation d'une loi adulte. Je préférerais, quant à moi, que les efforts de la prochaine session ne portent pas sur la transformation du code du travail, mais sur l'injonction elle-même et qu'on édicte les moyens de la faire respecter.

UN VERITABLE CRAN D'ARRET

Il faudra, en effet, que les syndicats se mettent dans la tête que nous vivons dans une démocratie politique et que la suprématie appartient à cette démocratie politique sur la démocratie syndicale ou sociale que les dirigeants syndicaux prétendent ériger. Au moment où à peine 20% de la population fait partie des syndicats, il ne saurait être question de raisonner autrement, même si l'injonction paraît en certains cas arbitraire.

Au moment de la grève du SPEQ, M. Lesage a poursuivi en justice les responsables d'une grève devenue illégale. M. Johnson, même devant les déclarations irresponsables d'un M. Dalpé, n'a pas bronché. Sans doute, l'injonction constitue aujourd'hui un problème légal et les syndicats ne se privent pas d'en souligner les faiblesses. Pourtant, les syndicats ne peuvent, sans encourir le mépris de l'opinion publique, bafouer la dernière protection que s'est réservée la société.

NOS RESPONSABILITES

En somme, chacun de nous porte, en lisant la page financière d'un journal, la responsabilité d'une recherche du "rendement normal". Chacun de nous crée, en influant sur la gérance, une pression qui acculе les compagnies à une intransigeance anonyme. D'autre part, les syndicats n'ont pas suffisamment tenu compte de l'évolution de la société vers une osmose constante entre les classes sociales et se donnent trop facilement comme les défenseurs d'opprimés. Ils n'ont pas non plus toujours pris conscience de leurs responsabilités devant la société toute entière. Nous serions injustes en suspendant prématurément les moyens de pression syndicales; nous serions bonasses et infantiles en tolérant que les syndicats élisent leur premier ministre.

Laurent LAPLANTE

l'Action éditoriale

La grande ambiguïté

A moins de considérer d'emblée tous les chefs syndicaux comme des irresponsables et des anarchistes, il faut bien se demander honnêtement pourquoi l'injonction leur déplaît souverainement et ne leur impose pas un cran d'arrêt.

Les explications fournies sur la place publique et en discussion privées permettent de discerner une ambiguïté, une sorte de polyvalence de la mesure. Le public se fait de l'injonction une idée que le syndicalisme moderne rejette carrément. Pour le public, en effet, l'injonction ne se présente pas du tout comme la simple opinion d'un juge, mais comme le verdict formel du pouvoir politique. Dans le cas des hôpitaux, par exemple, l'injonction apparaît comme une décision gouvernementale, un geste majeur de la démocratie. C'est le pouvoir judiciaire qui intervient ? Sans doute, mais il se plie de si bonne grâce aux volontés du pouvoir politique qu'il se comporte comme son haut-parleur et son exécutant.

Le syndicat s'en tient à l'aspect formel de l'injonction: un juge intervient dans un problème social et économique. De là à conclure que le juge ne constitue pas un interlocuteur valable, il n'y a qu'un pas vite franchi. Les syndicats accusent dès lors le gouvernement de recourir à des mesures judiciaires pour régler artificiellement un problème social.

La vérité, c'est que l'injonction évite à un gouvernement de porter l'odieux de ses décisions et d'expier ses impairs par une baisse de sa rentabilité politique. La vérité, c'est également que l'ambiguïté de la mesure permet aux syndicats de contester les injonctions en se donnant l'air de lutter contre les excès du juridisme. La vérité, c'est enfin qu'il est peut-être impossible d'en arriver à une évaluation simple et uniforme de l'injonction et qu'il faudra peut-être, en toute crise, invoquer le recours aux Chambres.

Ce fameux recours au Parlement présente, à vrai dire, maints avantages: aucun syndicat, du moins dans le présent contexte, ne s'aventurera à défier le Parlement comme tel . Qu'une loi intervienne et l'on peut s'attendre à ce que les phalanges québécoises de la CSN et de la FTQ s'y soumettent bon gré mal gré. Il demeure pourtant assuré que l'on se place devant une nouvelle aspérité: il faut compter un minimum de 48 heures pour réunir les députés et prévoir un minimum d'une couple de jours avant que nos hommes publics cessent de tuer le temps à se dire d'accord et se mettent vraiment d'accord. Au total, le recours au Parlement implique donc un délai de quatre ou cinq jours, ce qui — comme dans le cas d'une grève frappant l'électricité — peut se révéler exorbitant. D'autre part, une fois formulée, la décision parlementaire ne fait plus l'objet d'une analyse. L'injonction, à l'inverse, constitue fréquemment une servilité du pouvoir judiciaire à l'endroit du pouvoir politique, mais implique, dans sa phase finale, une enquête plus sérieuse.

Malgré les apparences juridiques de l'injonction, il faut donc, à mon avis, en percevoir la réalité politique et démocratique. C'est beaucoup demander, mais elle constituera parfois le seul remède immédiat et efficace; s'en priver définitivement serait une erreur. Dans un grand nombre de cas, concédons-le volontiers, le recours au Parlement, surtout à une époque où les sessions occupent les trois-quarts de l'an, demeure une procédure plus claire. On admettra aisément, me semble-t-il, que la thèse syndicale et l'opinion publique se sont heurtées de front sur la question de l'injonction: pourquoi ne pas liquider aujourd'hui une ambiguïté dont on souffrirait sans pouvoir la résorber si une nouvelle crise survenait ?

Laurent Laplante

POINT DE VUE

Les syndicats et les grèves (II)

Guy Marcoux, m.d.
Beauport

Nous avons vu, dans le précédent article, que le complexe *capital-travail* constituait le tandem nécessaire à la production de bien utiles et de services. Nous avons constaté, également, que le patronat eut vite fait de rompre l'équilibre entre ces deux forces et que le bouc émissaire qui est à souffrir d'innombrables injustices fut l'ouvrier impuissant. Les abus du capitalisme devinrent flagrants, l'exploitation de l'homme par l'homme crevait les yeux et s'installa rapidement la dictature économique.

Opprimé, bafoué, amoindri, déshumanisé, l'ouvrier se mit à réclamer *collectivement* ce qu'il ne pouvait obtenir individuellement. Le syndicalisme le rendait capable de faire face à toutes les astuces du patronat, de combattre l'anarchie qui régnait dans les rapports entre le travail et le capital. De peine et de misère, petit à petit, à la suite de prodiges de toutes sortes, les chefs syndicaux réussirent à faire passer leur message et à convaincre l'Etat du droit naturel de l'ouvrier à l'association libre. Ce premier droit gagné, ces chefs firent de grandes campagnes de recrutement où les avantages évidents de l'union syndicale étaient expliqués. Et, peu à peu, le syndicalisme obtint droit de cité dans nos moeurs.

Les patrons devaient désormais compter sur la présence syndicale au moment de toute signature de contrats de travail et de la détermination des salaires. Par leur force, les unions avaient la possibilité de faire respecter l'ouvrier, d'épuiser tous les moyens de conciliation, de commander les opérations ouvrières et leur donner toute leur efficacité. Bien plus, le syndicat ne constituait pas uniquement un moyen de défense prolétarienne; il devint aussi un agent de transformation économique et sociale. Il permit à la classe ouvrière de s'initier aux questions professionnelles, sociales, morales et économiques. L'accumulation puissante des cotisations rendait possible le recours aux services professionnels de cadres compétents. Le monde patronal ne pouvait plus désormais compter sur la faiblesse intellectuelle et numérique des ouvriers et réalisait soudain la présence d'une force insoupçonnée. Comme disait Luigi Sturzo: "le mal est toujours plus apparent que le bien, parce que le mal se matérialise tandis que le bien se spiritualise. Le mal exprime le monde avec son orgueil, qui est trèe en vue; l'humilité, d'où procède tout bien, se cache".

Puis, nous nous sommes acheminés vers une libération du travail, alors qu'il devint, dans l'entreprise, l'associé du capital et que, au niveau des institutions de l'économie nationale, il commençit à disposer d'un pouvoir pratiquement égal à celui du capital. C'est un peu l'aboutissement naturel des luttes épiques qu'ont aolrs livrées les chefs syndicaux d'avant-garde et ce n'est pas sans une certaine nostalgie qu'on se remémore tous ces faits d'armes dignes de la grande Histoire des peuples civilisés.

Aujourd'hui, est disparu le complexe d'infériorité dont souffrait le travailleur manuel. Les heures actives ont été considérablement réduites, heures de travail monotone, cadencé qui n'intéressait plus dans l'homme que l'automatique et le subconscient et qui ne pouvait pratiquement plus être une source d'enrichissement de la personnalité et un instrument de culture. De même, les périodes de repos sont devenues presque réglementaires et le temps consacré aux loisirs a énormément augmenté.

Cette libération du prolétariat n'alla pas sans provoquer la recherche d'un remède intégral aux vices du système capitaliste. Et c'est Karl Marx qui lui fournit ce que personne ne lui avait encore donné : une doctrine et une méthode d'action. Cette théorie appelée *socialisme* n'est plus une construction de l'esprit, c'est le terme d'une évolution décrite rigoureusement. Toutes les faiblesses et les avanies du capitalisme y sont passées au crible et ,pour chaque trou, une cheville ! La lutte des classes passe du domaine des faits dans celui de la pensée, elle devient une tactique révolutionnaire. En même temps que la lutte des classes détruit l'ordre existant en le niant, elle soude l'unité du prolétariat, discipline et oriente son action, nourrit sa mystique et lui assigne une mission nouvelle. Pour certains chefs d'union, accepter cette théorie fut assez facile quoique sa transmission aux syndiqués eux-mêmes s'avéra toujours une pierre d'achoppement. Les syndicats, cependant, n'en continuèrent pas moins à réclamer l'intervention de plus en plus grande de l'Etat et, encore tout récemment, la nationalisation de plusieurs moyens de production.

Est-ce que la société socialiste réalise les prévisions de Marx ou simplement l'idéal que rêvait le prolétaire au fond de ses souffrances, quand il protestait comme homme et au nom de ses droits bafoués ? Il est clair que, en U.R.S.S., la superstructure capitaliste a été démolie, l'infrastructure renversée par l'abolition de la propriété privée; les entreprises ont été collectivisées, etc. Mais, là ou la faillite du régime est la plus apparente (encore qu'inévitable dans un tel système) c'ets que la bureaucratie a remplacé la bourgeoisie intermédiaire et la DICTATURE d'un parti, celle de la finance et du grand capitalisme tout-puissants. La prétendue "égalité" est absente où l'appartenance à un parti — le seul autorisé — est un élément de discrimination entre les citoyens.

(Et il faut réfléchir sur cet Etat — *summum* du socialisme — où n'existent ni libertés individuelles, ni libertés civiques, sous la tyrannie d'une dictature impitoyable: où il n'y a ni liberté de conscience, ni liberté de pensée, ni liberté d'association, *ni droit de grève*, où les valeurs spirituelles sont proscrites et où la science, cependant adorée comme une divinité, est l'objet d'une admiration primaire; où l'ouvrier est plus mal traité que dans les entreprises capitalistes de l'Occident, y est beaucoup moins bien payé, moins bien protégé et ne jouit d'aucune liberté d'action).

Rien n'empêche que le monde s'habitue à vivre avec le syndicalisme et n'était plus surpris de le voir émettre des opinions sur divers sujets qui, de prime abord, semblaient fort éloignés des domaines auxquels il s'était voué. Mais il apparaissait déjà que la *nécessité* syndicale s'avérait de moins en moins évidente et que les luttes homériques n'étaient plus l'apanage des chefs syndicaux. Il fallait donc tenter de justifier son existence et rajouter des fions aux nouvelles conventions collectives: heures de travail de plus en plus courtes, salaires de plus en plus élevés, participation de l'employé à la direction, liberté d'activité syndicale, etc. On aurait dit, parfois, qu'il s'agissait de conventions de repos et non de travail ! On aurait cru que le patron pouvait se compter chanceux d'être encore toléré dans son industrie ! Bref, il devenait apparent que la situation allait se détériorer.

Maintenant que, directement ou indirectement, l'Etat est devenu employeur très important, les exigences syndicales, qui pouvaient être tolérables au niveau de l'entreprise privée, nt été transposées sur ce nouveau plan et il est bon de les considérer dans cette nouvelle perspective. Vu que l'Etat-employeur ne peut disposer que des deniers publics, seuls le bien commun général doit le guider dans ses rapports avec les syndicats; ceux qui ont à souffrir les mortifications et les préjudices ne sont plus UN patron mais le peuple en général.

Or, il est admis que, dans des cas extrêmes, la classe ouvrière doit pouvoir recourir à la grève, le suprême argument au service de la justice quand le patronat refuse d'entendre raison, lorsque toutes les formes de négociations ont été épuisées. Dans le cas de l'entreprise privée, les motifs de grève doivent être confrontés aux impératifs de la compétition et de la saine concurrence, avec les comparaisons des prix de revient, de la marge de profit et avec les indices des prix des compétiteurs locaux et étrangers, etc. Il faudrait, pourtant, que l'Etat puisse établir un mécanisme capable efficacement le taux de profit de l'entreprise et, ultimement et le cas échéant, d'y fixer une limite maximum raisonnable et acceptable. Il appert donc que l'outil "grève" ne peut et ne doit être exercé à la légère mais uniquement après une étude aprofondie, complète et impartiale de toutes ses implications économiques et sociales.

Mais, lorsqu'il s'agit de l'Etat-patron, ce droit de grève devrait être virtuellement inexistant. Le gouvernement, à toutes fins pratiques, ne se livrant qu'à des activités publics de services essentiels, il apparaît bien évident qu'il ne devrait jamais être soumis à un chantage dont le seul à écoper est nul autre que le contribuable lui-même. Et dans le cas où l'Etat ne serait que l'agent-payeur au service d'une corporation publique ou privée, les mêmes conditions devraient exister. C'est-à-dire que la grève devrait être interdite dans les domaines où il s'agit de services publics essentiels. Je ne dis pas que le droit de grève devrait être aboli : il est, en effet, légitime. Je ne fais que souligner qu'il pourrait être suspendu dans des situations d'urgence, reconnues et acceptées à l'avance, avant la signature du contrat de travail. Ceci impliquerait l'arbitrage obligatoire et exécutoire.

Doit-on en vouloir aux chefs syndicaux pour les conditions où nous retrouvons présentement ? Je ne crois pas. Mais il faut que les syndiqués s'ouvrent bien les yeux et regardent bien où leurs dirigeants les conduisent. C'est bien beau de se faire offrir une Cadillac gratuite, encore faut-il savoir combien elle va nous coûter d'entretien et si on aura les moyens de mettre de l'essence dans le réservoir ! Ne lâchons pas la proie pour l'ombre et, dans un dernier article, nous verrons qu'il faut faire preuve de vigilance si nous ne voulons pas nous aventurer dans des sentiers qui pourraient ne se terminer que dans un abrupt précipice.

Pour gagner notre cause...

Le temps passe vite ! Nous voici déjà aux premiers jours d'août. Le 15, ce sera la grande fête de l'Assomption de la T.S. Vierge Marie. Un autre jour de gloire. Une autre belle occasion de rendre hommage à la Reine du Ciel et de la terre.

Des milliers et des milliers de fidèles n'y manqueront pas. En préparation de cette journée de fête mariale, ils tiendront à faire la neuvaine de prières et de réflexion. Ils écouteront les émissions qui y auront trait. Ils uniront leur voix à celles de tant et tant d'autres priants. Ils penseront aux grandes intentions de l'Eglise et du Pape, Père commun. Ils penseront à ceux et à celles qui sont disparus. Des êtres chers, des proches auxquels, peut être nous ne songeons pas assez.

Au fait, avons-nous bien en tête cette parole de S. Thomas d'Aquin, Docteur illustre : — *"Entre toutes les prières, celles que l'on fait pour les morts sont les plus agréables à Dieu, parce qu'un tel exercice renferme en lui-même les oeuvres de charité corporelle et spirituelle"*. Lundi, le 8 août, l'Eglise célébrera la fête du saint curé d'Ars. Que disait l'abbé Jean-Marie Vianney de la dévotion aux âmes du purgatoire ? Il disait : — *"Si l'on savait combien grande est la puissance des âmes du purgatoire et combien de grâces nous pouvons obtenir de Dieu, par leur intercession, elles ne seraient pas tant oubliées. Prions bien pour elles, afin qu'elles prient bien pour nous"!*

Des dizaines de milliers de fidèles prieront donc, à l'occasion de l'Assomption, à de multiples intentions : l'Eglise et les problèmes auxquels, de tout temps, elle doit faire face; l'entrée au Ciel de ceux et de celles qui forment l'Eglise souffrante; l'Eglise militante aussi, dont nous sommes. Comme sont grands nos besoin ! Comme sont multiples les attraits étrangers à une authentique foi vécue ! Comme, au milieu de tant de périls, nous sommes nécessiteux !

A qui demanderons-nous secours et protection ? A Dieu, sans doute; à la Trinité Sainte. Mais qui peut le plus efficacement plaider notre cause, présenter nos requêtes, établir la preuve de notre bon vouloir ? Qui est notre meilleure avocate auprès de Jésus-Christ, notre divin Sauveur ? C'est manifestement Sa Mère elle-même, la Très sainte Vierge. C'est Marie, *"Reine élevée au Ciel"*, dont l'Eglise, précisément, évoquera tantôt l'Assomption, devenue objet de dogme.

Ne demeurons pas à l'écart des supplications qui seront adressées à la T. S. V. Marie, particulièrement à l'approche de la grande fête de l'Assomption. Un jour ou l'autre, nous nous le reprocherions. Soyons plutôt de ceux et de celles qui, surtout en ce grand jour, se presseront aux pieds de la statue de Marie.

Notre-Dame-du-Cap, prie z pour nous !

Odilon ARTEAU

Qui peut bien convertir ?

Voltaire est mort. On ne le lit plus guère. Mais sa pensée flotte dans l'air.

Voltaire était déiste, il voulait d'un Dieu police pour maintenir les petites gens dans la crainte et la soumission à l'ordre. Pour lui-même il voulait d'un "Etre suprême", d'un grand régisseur des eaux et forêts, des forces de la nature, des humains, de l'invisible....

Il y a bon nombre de nos jeunes dont les croyances sont plutôt philosophiques, à la Voltaire. Ils croient en Dieu mais non en Dieu qui parle par Jésus-Christ, encore moins par l'Eglise.

Des gars de 16 ou 17 ans écrivent des choses comme celles-ci :

"Je crois en Dieu, mais, pour l'instant, je ne puis faire le lien entre Dieu et Jésus."

"J'ai une foi très grande au créateur, mais vu que j'ai été attaché de force, presque, à la religion, je tends aujourd'hui à me détacher de ces cérémonies religieuses qui me semblent plutôt insupportables, même si ma foi, elle, ne se débarrasse pas de moi."

"Je crois en Dieu, mais j'ai des doutes sur les structures catholiques en ce moment. Si un dimanche j'ai pas de temps à perdre, je ne vais pas à la messe. Je me vois indécis, mais croyant en Dieu."

Quelle sera notre attitude à nous catholiques, à l'égard de ces incroyants? J'ai bien dit incroyants, car, même s'ils emploient les mots croire ou foi, ils ne font pas confiance à Jésus-Christ. Ils sont des religieux naturels, ils n'acceptent que ce qu'ils comprennent. La foi, au contraire, consiste à faire crédit, à signer un chèque en blanc.

Quelle attitude tenir ?

Celle du Christ qui dit au jeune homme : "Si tu veux être parfait, fais ceci et cela". Le Christ est un quêteux, il sollicite humblement des adhésions, il propose des recettes de bonheur, sûr de la valeur de sa marchandise, plein de pitié pour ceux-là qui mettent leur confiance dans les tisanes de charletan.

Quelle attitude tenir ? Proposer le Christ, son Evangile, son Eglise. Il ne s'agit pas tant d'argumenter, encore moins de blâmer. On n'entre pas la foi à coup de marteau.

On oublie parfois de proposer le Christ. C'est Lui, le convertisseur.

André Jobin, ptre.

VOTRE OPINION VOTRE OPINION VOTRE OPINION

Visage défiguré et bâtard

M. le rédacteur,

Je n'ai pas souvent abusé de vos colonnes jusqu'à ce jour; ce n'est que la deuxième fois en six ans que je vous écris. Mais cette fois, je n'ai pu me retenir devant une photo parue dans la livraison du 30 juillet dernier de votre journal, photo qui m'a fait bondir d'indignation. Rassurez-vous, ce n'était ni Brigitte Bardot en monokini, ni Sophia Loren, ni Jayne Mansfield dans leurs poses coutumières. C'était simplement et prosaïquement la partie avant d'un camion du Service des incendies de la vieille capitale, sur lequel on pouvait lire en grosses lettres "CITY OF QUEBEC", et rien d'autre. Je considère ceci comme une insulte à la population de la ville, et comme une bourde inqualifiable de la part du photographe, de l'auteur de l'article — excellent par ailleurs — et de tous ceux qui ont vu la photo et l'ont laissée passer. Etait-ce si difficile de photographier l'autre côté de la voiture, à moins que — ô injure suprême ! — l'inscription n'ait été des deux côtés dans la langue de la reine Victoria.

Mais, il y a plus. A la base de cette erreur, humaine donc pardonnable, il y a tout un principe en jeu, le principe du bilinguisme officiel de la ville de Québec et des autres municipalités de la province. Je ne crois pas qu'il soit plus obligatoire ou nécessaire pour Québec d'être oficiellement bilingue, que pour Halifax, Toronto ou Vancouver.

Dans le même numéro où paraissait la photo, on pouvait lire les opinions de certains touristes sur la ville de Québec et ses attraits. Tous, ou presque, reconnaissaient qu'ils y venaient pour y vivre quelques heures dans un milieu français; plusieurs, malheureusement, se disaient déçus de lui trouver un visage ni français, ni anglais, mais défiguré et bâtard. Il est facile de se rejeter la pierre les uns aux autres, de blâmer hôteliers, restaurateurs et commerçants; le maire Lamontagne lançait lui-même, il y a quelque temps, un appel émouvant à tous ces gens pour qu'ils refrancisent leurs raisons sociales, la devanture de leurs établissements, leurs enseignes, et leurs dépliants touristiques. Bouillie pour les chats, monsieur le Maire ! L'exemple doit venir d'en-haut. L'entreprise privée ne se croira jamais obligée de faire ce que les pouvoirs officiels ne font pas. Tant qu'on pourra lire au fronton de l'hôtel-de-ville CITY-HALL, sur les voitures du Service des incendies CITY OF QUEBEC, et sur les camions d'ordures ménagères l'affreux HELP KEEP YOUR CITY CLEAN, inutile de faire des campagnes de refrancisation dans le commerce et l'industrie. Si la Province n'ose ou ne peut prednre les devants, que la Capitale le fasse, et alors, pour employer un terme très à la mode et que peu de gens pourraient expliquer, l'escalade se poursuivra peut-être.

Marcel Hudon,
Ancienne-Lorette.

Politique ou comédien ?

Que monsieur Untel chausse le brodequin ou le cothurne dans sa vie privée, cela est excusable, mais qu'un chef de parti se croit au Conservatoire d'art dramatique de notre belle Province, il serait ridicule de supporter une telle déviation professionnelle.

Monsieur Lesage s'indigne parce que certains différends n'ont pas été aplanis dès le 5 juin, alors que lui fermait les yeux depuis plusieurs mois, sur ces mêmes problèmes. Ensuite, il accuse monsieur Johnson et ses collègues d'infantilisme, d'incompétence et de pusillanimité, alors que ceux-ci appliquent une théorie humaniste et pacifique. Naturellement, son arrogance, sa fatuité et son despotisme doivent le gêner dans la compréhension d'une maxime élémentaire mais intelligente: "Une main de fer dans un gant de velours".

D'après lui, l'Union Nationale aurait dû imposer une seconde injonction aux employés d'hôpitaux puis, tenir une session spéciale. Cependant, monsieur Lesage peut-il affirmer que ce ne sont pas des facteurs susceptibles d'influer sur la taxe provinciale ? A-t-il pensé, au moins 2 minutes, que l'absence d'injonctions inutiles peut être un compte d'épargne pour la population et un traitement préventif aux arrêts de travail grâce à une collaboration patronale-syndicale plus active.

Quand j'écris inutiles, je pense à l'injonction que notre ex premier-ministre ordonna à ces mêmes grévistes, et je cherche encore un résultat évident.. Il appert que cela permet tout simplement au gouvernement une respiration normale jusqu'à la fin de l'Ultimatum pour ensuite devoir en imposer un autre.

Le leader libéral ternit le prestige et l'autorité de notre gouvernement actuel avec ses critiques acerbes et sarcastiques. C'est à se demander si l'adversaire coriace de monsieur Johnson convoite le pouvoir pour le pouvoir où s'il y aspire pour travailler à l'épanouissement de la province. Somme toute, que ce soit pour une raison ou pour une autre, en conscience, a-t-il le droit de jouer ainsi à l'humoriste ?

La zizanie et la dissension politique qu'il s'amuse à provoquer est un danger qui menace la santé du Québec. Quand le citoyen aura la certitude que la politique est une école de théâtre, et que, pour devenir premier-ministre il faut être danseur, on aura qu'à organiser une cueillette de comédiens dans la rue du Trésor, à la fin de chaque terme.

M. Jean Lesage oublie que la valeur d'un homme ne se mesure pas seulement par les succès qu'il remporte, mais aussi par son attitude devant les échecs. Depuis quand un échec dévalorise-t-il un être humain ? Au contraire, l'insuccès bien assimilé favorise l'introspection et permet de rétablir les contacts involontairemnt arrachés, stimulant ainsi une orientation plus objective, plus vraie. Encore faut-il pouvoir méditer sérieusement et profondément !...

Si l'attitude de Jean Lesage est la collaboration qu'il a promise à l'U.N. il se pendra sûrement avec la corde qu'il a lui-même offerte à l'honorable Daniel Johnson. Il oublie, encore une fois, que la causticité et la dépréciation sont des agents auto-destructeurs tant politiques que physiologiques et surtout, "qu'on entend le coq crier mais jamais le boeuf".

Susane Couture
Ste-Foy.

Ça a bien changé !...

Université Laval

$138 millions à trouver en sept ans

Par Uriel Poitras

Malgré ses ressources financières assez limitées, l'Université Laval devra consacrer, d'ici 1972-73, soit en construction, soit en équipement, quelque $138 millions à la réalisation de différents projets rendus nécessaires par l'accroissement de la population étudiante et par le renouveau apporté en éducation.

Ainsi le Comité de planification prévoit que l'Université pourra obtenir $16,492,500 du ministère de la Santé; $16,300,000 de la Société centrale d'hypothèque et de logement; $70,313,655 du ministère de l'Education; $35,161,600 de sources privées,, le tout formant un total des investissements de la valeur de $138,267,755.

Priorité des développements

Selon le programme de construction préconisé par le Comité de planification pour répondre aux besoins prévus, les constructions suivantes devraient être entreprises le plus tôt possible pour être terminées aux dates et aux coûts suivants :

— Sciences de l'éducation : $12,022,000; première partie en septembre 1967 et deuxième partie en septembre 1972.
— Forestrie et Géodésie : $8,200,000; en septembre 1969
— Bibliothèque et livres : $12,210,000; en septembre 1968.
— Centre d'éducation physique : $8,180,000; en septembre 1968.
— Centre médical et hospitalier : $21,990,000; en mai 1971.
— Stationnements et autres services; $19,150,000; première partie en septembre 1968 et deuxième partie en septembre 1972.
— Architecture et musique : $2,250,000; en septembre 1969.
— Administration : $1,850,000; en septembre 1970.
— Sciences : $7,750,000; en novembre 1971.
— Maisons d'étudiantes : $14,385,000; la première en juin 1969 et la seconde en septembre 1971.
— Maisons d'étudiantes : $4,240,000; la première en septembre 1968 et la seconde en septembre 1971.
— Cafétéria : $500,000, en juin 1969.
— Centre social : $1,400,000; en septembre 1972.
— Centre de zootechnie : $1,500,000; en septembre 1970.

Tous ces projets de construction, une fois terminés, permettront à l'Université d'affecter é l'enseignement à la recherche et aux services auxiliaires une superficie additionnelle de quatre millions de pieds carrés.

Mettre l'accent sur la recherche et le développement des études supérieures

Cinq recommandations du comité de planification

En présentant son rapport au Conseil de l'Université, le Comité de planification a soumis cinq recommandations particulières visant à assurer l'efficacité et la poursuite du travail amorcé.

1—Que l'ordre de priorité établi par le comité dans la réalisation de divers projets soit respecté à la lettre dans la mesure où ces projets relèvent du budget régulier d'investissements du Ministère de l'Education.
2—Que pour une utilisation optimale des locaux, un comité soit mis sur pied, qui aura la responsabilité totale des horaires d'utilisation. Ce comité sera chargé d'établir des horaires à titre expérimental pour trouver des solutions aux problèmes urgents d'espace dans le cas de certaines facultés.
3—Qu'un comité de planification et d'orientation de l'enseignement soit formé dans le plus bref délai.
4—Qu'une attention particulière soit apportée à tous les projets présentés pour que la cité universitaire conserve l'aspect d'un parc.
5—Que l'actuel Comité de planification demeure en fonction et revise annuellement son rapport en tenant compte des implications de la troisième recommandation.

Etablissant que dans toute politique de développement d'une université, il faut tenir compte des deux fonctions fondamentales que sont l'enseignement et la recherche, le Comité de planification propose que Laval fasse porter ses efforts sur la recherche et le développement des études supérieures.

"L'Université Laval, dit le comité, comme les autres universités franaçises du Québec et même comme les autres universités canadiennes, n'avait pas, jusqu'à ces dernières années, les moyens de se préoccuper de la recherche et du développement des études supérieures.... L'enseignement universitaire, en milieu canadien - français, doit maintenant concentrer ses efforts sur la recherche dans tous les domaines".

Selon le comité, cette tâche est urgente surtout parce que, au Québec, les efforts dans ce secteur sont rares et clairsemés, et parce que la contribution des universités est d'une importance considérable pour le progrès économique.

Effectifs professionnels

Pour souligner l'importance du développement des études supérieures, le rapport du comité apporte plusieurs arguments, dont celui des exigences du pays en effectifs professionnels. Plus que jamais, dit le rapport, les universités doivent produire les compétences professionnelles qui sont nécessaires à la réalisation des objectifs sociaux du pays ou de la province. Or, il faut y arriver sans pour cela réduire les standards de l'enseignement, car s'il nous faut plus de médecins et plus d'ingénieurs, il faut que ces derniers soient d'une compétence égale et même supérieure à ceux que nous avons déjà.

L'investissement le plus important

Afin de pouvoir étudiants, professeurs et chercheurs des facilités matérielles nécessaires pour qu'ils puissent vraiment s'épanouir et se développer de façon optimale, l'investissement le plus urgent demeure la bibliothèque. C'est en effet par la bibliothèque que l'étudiant va compléter l'enseignement du professeur et que le chercheur peut connaître l'état des travaux antérieurs sur un sujet qu'il doit développer.

Or, dit le rapport, "l'état de la bibliothèque de l'Université Laval, end épit des efforts qui ont été faits au cours des années dernières, laisse à désirer. Il lui faut construire un édifice et s'assurer qu'elle aura toutes les ressources nécessaires".

Dans dix ans, le nombre des étudiants à Laval aura doublé

Même si l'on tient compte de l'existence éventuelle de centres d'études universitaires (à Rimouski, Trois-Rivières et Chicoutimi) qui libéreront l'Université Laval d'une population étudiante assez importante, on estime à 14,160 le nombre d'étudiants qui s'inscriront à la Cité universitaire en 1976-77, soit près du double du nombre actuel.

Ces chiffres, tirés du rapport du Comité de planification, indiquent bien aux besoins de quelle population étudiante l'Université Laval devra répondre pour assurer la poursuite de leurs études supérieures.

C'est ainsi que l'Université estime qu'il lui faudra un corps professoral de 1290 membres et un personnel académique de 2832 personnes. En consultant les différents tableaux qui illustrent ces prévisions, on constate que la Cité universitaire devra accueilir, en 1981-82, près de 20,000 étudiants. Si on ajoute à ce nombre les 7,000 étudiants qui poursuivront leurs études dans les centres universitaires prévus par la commission royale d'enquête sur l'enseignement au Québec, on réalise qu'en 15 ans, le nombre d'étudiants universitaires, dans l'aire d'influence de l'Université Laval, sera pasé de 9,000 à 27,000. Cet aire d'influence comprend la Gaspésie et le Bas du fleuve; les comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean; et les régions de Québec, Dorchester et Portneuf.

Mieux que toute autre donnée, ces chiffres illustrent l'importance pour Laval de planifier et d'accentuer son développement pour les prochaines années.

Ne soyez plus gêné par UN DENTIER trop grand

Nombre d'usagers souffrent d'une gêne réelle parce que leurs dentiers bougent et parfois même tombent complètement. Ne vivez pas dans la crainte de voir ceci vous arriver. Saupoudrez simplement votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH, poudre alcaline (non acide). Il tiendra mieux et son port sera plus confortable. Ne rancit jamais, assainit l'haleine. La poudre FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.



● MGR LOUIS-ALBERT VACHON, recteur de l'Université Laval, a rendu public hier un rapport de près de 300 pages, du Comité de planification, créé en janvier 1965 par le Conseil de l'université. Le comité, sous la présidence de M. Louis-Philippe Bonneau, vice-recteur, (à droite) met l'accent sur la recherche et le développement des études supérieures.

Développement des facultés

Dans le but de prévoir autant que possible le développement de chacune des facultés de l'Université, les doyens ont répondu à quatre questions se rapportant à ce sujet; soit l'admission des étudiants, la longueur des cours, la réorganisation éventuelle de l'enseignement et enfin l'orientation possible de la recherche.

Le rapport précise, au sujet de l'admission des étudiants, qu'en général il paraît assez difficile de préciser les normes d'admission des étudiants, aussi longtemps que le programme des cours pré-universitaires n'aura pas été mis à point. On a cependant noté que les facultés sont disposées à admettre les étudiants qui auront terminé une treizième année de scolarité, tout en gardant un certain nombre d'options particulières comme conditions préalables.

De toute manière, remarque le rapport, il faut prévoir que les normes d'admission dans chaque faculté seront sujettes à des modifications suivant le développement des cours pré-universitaires.

Enfin la Commission des études recommande l'examen des conditions d'admission dans les différentes facultés afin d'établir des profils d'admission qui conviendraient à plusieurs facultés à la fois.

Quant à la durée des cours conduisant aux différents diplômes, on s'en remet au Rapport de la Commission Parent: "Pour que les diplômes universitaires du Québec soient reconnus à l'étranger, trois années d'études supérieures représentent un minimum qu'il n'est pas exagéré d'imposer. Le second diplôme universitaire pourra ensuite être accordé aux étudiants qui poursuivront avec succès une ou deux autres années d'études et de recherches dans le domaine où ils auront obtenu leur premier diplôme... Enfin, le troisième diplôme universitaire ne sera accordé qu'au terme d'au moins trois années d'études et de recherches après le premier diplôme".

A ce sujet, la Commission des études recommande l'examen de la durée des cours conduisant à différents diplômes, en dépendance des conditions d'admission.

En ce qui concerne une réorganisation éventuelle de l'enseignement, deux facultés envisagent l'abandon de certains cours. Par ailleurs, d'autres facultés ne prévoient abandonner aucun des cours qu'elles donnent présentement et la plupart de celles-ci entrevoient le développement de secteurs nouveaux.

En ce qui a trait à la recherche, le rapport souligne que les travaux en général se sont poursuivis jusqu'à maintenant dans le domaine propre d'un département ou dans la limite d'une seule discipline. Trois facultés, celles d'agriculture, de sciences et de sciences sociales, souhaitent qu'il soit possible, dans l'avenir, de favoriser des projets de recherches grâce au concours de plusieurs facultés.

Ainsi, la Commission des études recommande la formule des centres comparables au Centre de l'état solide et qui permettent la mise en commun des ressources de différents départements.



M. Léopold Boily, président de Boily & Cie Limitée, 660 rue Du Pont, Alma, P.Q., distributeurs Sico depuis de nombreuses années. M. Boily est en compagnie de M. Louis-Georges Boudreault, entrepreneur-peintre de grande compétence, 415 rue Harvey, Alma, P.Q.

Votre maison est à repeindre? Voici quelques conseils pour vous...

(Louis-Georges Boudreault)

«Au cours de mes nombreuses années d'expérience comme peintre, inutile d'ajouter que j'en ai vu des problèmes de peinture. J'ai constaté que beaucoup de gens ne savent pas comment s'y prendre ni quelle sorte de peinture employer pour peinturer leur maison. Voici quelques conseils qui, je l'espère, vous seront utiles.

Parlons des murs extérieurs d'abord. Après avoir enlevé la peinture en mauvais état avec une brosse ou un grattoir, appliquez SICOPUR. SICOPUR est une peinture qui résiste au pelage et cloquage. Elle est immunisée contre les moisissures et réduit le « farinage » au minimum. Par « farinage », j'entends ces traces blanches que laissent certaines peintures sur la brique ou sur les solages, sous les fenêtres et sous les corniches. SICOPUR s'applique facilement, ne laisse pas de traces de pinceau, sèche en un beau fini lisse et vous avez un choix quasi illimité de belles couleurs permanentes. Prenez-en ma parole: SICOPUR est le plus durable « bouclier » qui existe pour protéger votre maison contre le vent, la pluie, le gel, etc.

Quant aux galeries, les escaliers et les seuils de portes, vous ferez bien d'employer FLEXSICO, un émail à planchers très dur qui résiste aux coups de pelles à neige, aux petits talons pointus des souliers de dames et à l'usure causée par les gros souliers des messieurs.

Pour le fer ornemental, les bras de galeries et les gouttières, enlevez d'abord la rouille en brossant ou en sablant le fer. Apprêtez avec du SICOPRIM anti-corrosion et recouvrez ensuite de SICOPUR. Sur la cheminée, les solages et les surfaces de maçonnerie, employez REPOUSS-O, un hydrofuge incolore qui contient du silicone. REPOUSS-O protège la brique, la pierre et le béton contre l'infiltration de l'eau qui les salit et qui peut les faire craquer sous l'influence du gel.

Pour terminer, permettez-moi une dernière recommandation: autour de la maison, pour les meubles de parterre, les outils de jardinage et les jouets d'enfants: tricycles, wagonnettes, balançoires, etc., utilisez l'émail SICOLUX, remarquable pour sa ténacité, sa dureté et sa résistance aux chocs.

Dans ma vie, j'ai vu bien des façons de peinturer et bien des sortes de peintures. Les conseils que je vous ai donnés et les peintures que je vous ai recommandées sont, d'après mon expérience, ce qu'il y a de mieux pour embellir votre demeure. »

SICO Inc. / C.P. 1546, Québec 2, P.Q. C.P. 7, Cité de Jacques-Cartier, P.Q.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

Ministère de la Voirie
Projet 1291-65

Construction de cinq (5) viaducs en béton armé ainsi que des approches, sur le boulevard Henri IV (prolongement entre le boulevard Charest et la route No 2-C) dans ville Les Saules, comté de Québec.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
Un versement de $50.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $100,000.00

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 7 septembre 1966. Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Ministre
Fernand J. Lafontaine, ing.

Ministère de l'Education
Contrat pour la construction d'une école temporaire à Canton Joutel, Comté Abitibi Est.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
Les plans et devis préparés par le Ministère de l'Education, Direction Générale de l'Equipement, 585 est, Boul. Charest, Québec, peuvent être obtenus en versant une somme de cinquante ($50.00), sous forme de mandat-poste ou chèque visé fait à l'ordre du Ministre des Finances, le ou après le 4 août 1966 au bureau ci-haut mentionné.

Clôture des soumissions: à 2 heures (h.a.e.) LE 23 AOUT 1966 au Ministère de l'Education, Direction Générale de l'Equipement, 585 est, Boul. Charest, Québec.
Garanties: chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de $12,000.00 ou d'un cautionnement de soumission équivalent à ce montant.

Contrat pour travaux de construction du chemin de ceinture de la Cité des Jeunes de Hull (phase 2).

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
Les plans et devis préparés par Beauchemin, Tanguay, Renaud, ingénieurs-conseils, de Montréal, peuvent être obtenus en versant une somme de cinquante dollars ($50.00) sous forme de mandat-poste ou chèque visé fait à l'ordre du Ministre des Finances, le ou après le 5 août 1966, au bureau de la Cité des Jeunes de Hull, 14 rue Langevin.

Clôture des soumissions: à 2 heures p.m. (h.a.e.) LE 19 AOUT 1966 au Ministère de l'Education, Direction Générale de l'Equipement, 585 est, Boul. Charest, Québec.
Garanties: chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances au montant de $25,000.00 ou d'un cautionnement de soumission équivalent à ce montant.

Gilles BERGERON,
Sous-ministre-adjoint.

Service Général des Achats
Projet No 1233

Contrat d'impression en liasses (snapsets) pour :
2,840,000 Formules AH101 et AH85
Ministère de la Santé, Québec.
Clôture des soumissions : 30 août 1966 4.00 P.M. (Temps réglementaire)

Projet No 1234

Contrat d'impression pour :
1,200,000 Enveloppes Formules IE 22 Q et IE 22 M
Ministère du Revenu, Québec.
Clôture des soumissions : 25 août 1966 4.00 P.M. (Temps réglementaire)

Projet No 1235

27,330 gallons d'huile à chauffage No 1
859,800 gallons d'huile à chauffage No 2
Différents ministères, Ville de Québec et la Banlieue.
Sont admis à soumissionner, les marchands d'huile à Chauffage qui opèrent leur commerce dans la ville de Québec et la Banlieue, pour les quantités requises.
Clôture des soumissions : 26 août 1966 11.00 A.M. (Temps réglementaire)

Projet No 1236

2,217,000 gallons d'huile à chauffage No 6-C
Différents ministères, Québec et Banlieue
Sont admis à soumissionner les marchands d'huile à chauffage qui opèrent leur commerce dans la ville de Québec et la Banlieue pour les quantités requises.
Clôture des soumissions : 26 août 1966 11.00 A.M. (Temps réglementaire)

Projet No 1237

2,100 gallons d'huile à chauffage No 1
878,800 gallons d'huile à chauffage No 2
Différents ministères, Ile de Montréal et sa Périphérie
Sont admis à soumissionner les marchands d'huile à chauffage qui opèrent leur commerce dans l'Ile de Montréal et sa périphérie, pour les quantités requises.
Clôture des soumissions : 26 août 1966 11.00 A.M. (Temps réglementaire)

Projet No 1238

536,000 gallons huile à chauffage No 4
85,000 gallons huile à chauffage No 5
235,000 gallons huile à chauffage No 5-A
37,500 gallons huile à chauffage No 6-B
1,620,000 gallons huile à chauffage No 6-C
Différents ministères, Ile de Montréal et sa périphérie
Sont admis à soumissionner les marchands d'huile à chauffage qui opèrent leur commerce dans l'Ile de Montréal et sa périphérie pour les quantités requises.
Clôture des soumissions : 26 août 1966 11.00 A.M. (Temps réglementaire)

Projet No 1239

8300' Boyau à incendie 1½"
3600' Boyau à incendie 2½"
Protection Civile
Divers endroits.
Clôture des soumissions : 26 août 1966 4.00 P.M. (Temps réglementaire)

Projet No 1240

7 - Pompes Portatives à incendie.
Protection Civile
Divers endroits.
Clôture des soumissions : 26 août 1966 4.00 P.M. (Temps réglementaire)

Projet No 1241

600 Uniformes de gardiens de prison.
Ministère de la Justice, Montréal.
Clôture des soumissions : 30 août 1966 4.00 P.M. (Temps réglementaire)

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au :
Service Général des Achats, Bureau des Appels d'Offres, 585, Boul. Charest Est, Québec.

Le directeur,
Georges Bussières

l'Action économique

Toronto

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Acad Uran	2000	4½	4½	4½
Accra	17500	14½	14	14
Acme Gas	2150	35	34	34
Acme	33650	½	½	½
Aetna Inv	2600	116	115	115
Agnico	3200	172	166	166
Akaitcho	500	65	65	65
A Pitch	16100	23½	21½	22
Am Larder	4000	21½	21½	21½
Am Moly	8800	57	55	57
Ang K	16960	175	160	168
Ang UD	139300	112	104	106
Ansil	1071	10	10	10
Area	9500	137	130	137
Armore	7000	23	21½	22
Arcadia	2700	30	30	30
Argosy	2600	38	36	36
Atl C Cop	2500	140	135	135
Aunor	1200	320	320	320
Bnkno	15000	124	115	124
Barex	3000	45	45	45
Y5 m...				
B-Dqu	5800	22½	22	22½
Belcher	1500	45	45	45
Bethim	950	680	675	680
Bidcop	500	8	8	8
Big Nama	26	40	40	40
Black Bay	2500	12	11	11
BL Hawk	6900	97	94	95
Bralorne	54282	282	282	282
Brunswk	1015	12⅞	12⅝	12¾
Bounty Ex	807	22	22	22
Bunk H	14038	27	27	27
Cable	1000	15	15	15
Camflo	29950	420	380	420
Camp Club	4050	780	705	780
Camp RL	50	27½	27⅞	27¾
C Tung	1000	141	140	140
C Faraday	60	325	325	325
C jamieso	3000	137	136	136
C Keely	11500	8	7½	8
C Lencourt	5250	18	16	17½
Candore	3000	14	14	14
Can-fer	600	72	72	72
Cantre	1600	19½	19½	19½
Captain	500	17	17	17
Cassiar	500	15½	15	15
Cent Pat	100	170	170	170
Chester	8225	25½	25	25
Chib Kay	2000	21	20	20
Chib M	5500	72	60	72
Chimo	1000	100	100	100
Chrom	5	165	165	165
Coch Will	2600	410	410	410
Coin Lake	2036	33	33	33
Coniaur	1025	29	29	29
Conigo	1500	16½	16½	16½
Con-Key	2000	10½	10½	10½
Con Shaw	5500	37½	35½	35½
C Bellek	5816	8½	8	8
Con Gillies	1400	7½	7½	7½
C Hall	23425	92	86	90
C Mogul	3700	385	375	375
C Morien	1700	218	218	218
Con Negus	500	12½	12½	12½
Con Nichot	7000	15	14½	15
C Rambler	1600	238	236	236
C Red Pop	7500	16	15½	15½
Conwest	700	700	690	695
Cpcorp	14000	73	70	73
Cop Fields	4733	136	135	136
Cop Man	1800	13½	13	13
Coulee	5500	44½	42	44
Courvan	1000	19	19	19
Cowich	4000	70	70	70
Craigmt	225	13⅜	13⅜	13⅜
Cstland	2800	27	26½	26½
Crowpat	1300	13	12½	12½
Daering	4812	16	15½	16
D'Aragon	500	17½	17½	17½
Deer H	96500	31	28½	31
D'Elda	12100	74	72	72
Denis	12505	57	53¾	53¾
Dickso	150	470	470	470
Discovry	320	183	183	183
Dome	850	53½	53	53
Donalda	4600	17	16	16
Dunraine	300	56	56	56
Duvan	1500	12½	12½	12½
East Sull	950	825	825	825
F'west T	2000	14	13½	13½
F Mar	300	380	380	380
F Orenada	1500	29	28	28
Fmcr	10500	14	13½	13½
Frobex	10900	143	135	143
Genex	7625	38	35½	36½
Giant Yk	50	13	13	13
Glacier	2000	8½	8½	8½
Glenn Exp	1000	14	14	14
Goldray	6600	78	76	77
Goldrm	20200	64	62	64
Gortdrm	300	210	210	210
Gradore	30168	51	49	49
Granisle	1800	525	500	520
Granduc	4140	450	425	450
Grandroy	1500	22	22	22
Green Pat	1000	40	40	40
Gulch	4000	9½	9	9
Gunnar	600	204	200	204
Hard Rock	440	10	10	10
Hastings	4100	216	206	206
Hilway	15000	25	23½	25
Heath	2000	7½	7	7
High-Bl	250	770	770	770
Hollinger	435	23½	22	23
Huds Bay	1950	76¾	76½	76½
Int Bitus T	8600	119	115	118
I Kenville	2500	16	16	16
Irish Cop	2000	28	27	28
Iron Bay	200	232	232	232
Iso	1000	151	150	150
Jaye	218600	41	36½	41
Jelex	19510	61	57	58
Jollet	8200	33	32	32
Jonsmith	4000	20½	19½	20½
Joutel	1045	98	97	97
Jowsey	2421	75	73	73
Kam Kotia	700	400	393	395
Kerr Add	2510	10⅜	10½	10⅜
Kelly Dsd	3000	42	42	42
Kelly Dsd	7000	1	½	½
Kid Cober	7100	65	64	65
Kirk Min	9000	12	11	11
Kirk Twns	4200	14½	14½	14½
Konan	177	10	10	10
Lab Min	500	29½	29	29½
L Dufault	930	11⅞	11⅝	11⅞
Lakehead	5300	37	36	36
L Osu	2200	13½	13½	13½
La Luz	560	21⅜	21¼	21⅜
Langis	7100	49½	48	48
Latin AM	500	11	11	11
Leitch	1300	485	480	485
LL Lac	1400	195	190	195
Louvi	13000	37½	35	36½
Macassa	575	231	225	225
Macdon	4000	30	30	30
Madsen	2000	160	155	157
Malartic	10	64	64	64
Man Bar	1000	23	23	23
Marchant	2000	178	170	170
Marcon	1300	7½	7	7⅛
Match	2000	9	9	9
Mattgmi	575	15¼	15⅛	15¼
Maybrun	1400	17	16	17
Mc Intyre	270	107½	107½	107½
Mc Ad au	5100	74	72	72
McWat	2500	44	43	43
Meston	1800	20	20	20
Merrill	13100	99	95	98
Metal Min	1300	11	11	11
Midrim	9400	45½	43	43
Min-Ore	2000	9	9	9
Moneta	50	64	64	64
Mt Wrt	62500	35	33	34½
Multi-Mi	4600	232	229	231
N Exp	10500	15	14½	15
Nealon	1000	11	11	11
New Ath	2975	24	24	24
New Bid	3500	5	5	5
New Cal	6500	40	39	40
Neonex	1500	250	236	238
N Goldvue	1000	6½	6½	6½
N Harri	2500	12	12	12
N Hosco	3400	294	292	292
New Jason	1600	5½	5½	5½
N Kelore	3000	9½	9½	9½
Nlund	11600	18½	18	18
N Mylama	6160	22	22	22
N Que Ragi	500	590	565	565
N Sen	36330	39	35½	38
New Taku	2000	37	37	37
Nick Rim	1060	13½	13½	13½
Nisto	7500	18	18	18
Nor Acme	200	9	9	9
Norbaska	1700	74	74	74
Norbeau	3500	130	126	126
Norgold	7700	13½	13	13½
Norlex	2000	17	16½	16½
Normetal	1455	440	435	435
Norpax	1300	15	15	15
N Rank	3000	31	31	31
N Rock	300	28	26	26
Northcal	3000	44	44	44
North Exp	500	48½	48½	48½
North Can	500	144	144	144
Northgat	9300	620	600	600
Norsp A	150	55	50	55
Obaska	7000	12	11½	11½
O'Brien	4500	110	110	110
Opemska	2400	10½	10¾	10⅝
Orchan	2210	280	275	275
Osisko	1300	41	41	41
Pamour	83	190	190	190
Paramaq	9300	16	16	16
Patino	645	10⅝	10½	10½
Pax Int	1000	25½	25½	25½
Pce Expl	4500	26	25	25
Priess	18000	14	13	13½
Pick Crow	500	20	20	20
Pine Point	544	58	57½	58
Placer	770	25	25	25
Preston	3945	15	14½	14⅝
Probe M	2071	22	22	22
Purdex	1000	11	11	11
Pyramid	405	11⅝	11½	11½
Que Chib	3000	17	17	17
Q Man	13000	36½	34	35
Q Mattgmi	9700	50	48	49½
Que Sturg	250	31	31	31
Quemont	200	10½	10½	10⅝
Quonto	1250	7	7	7
Radiore	2300	67	66	67
Rayro	12000	142	135	139
Rio Alg	10387	26½	25⅝	25⅞
Rio Pr	120	99	99	99
Rio Alg	872	12½	11⅝	11⅝
Rix	11200	38	36	37
Rckwn	28600	118	108	113
Roman	14408	13⅝	13	13¼
Ryanor	3200	17	17	17
Satellite	9500	27½	26½	26½
Sherritt	2655	505	500	500
Sil Eureka	1604	175	170	170
Silvrfids	3900	360	350	360
Silmq	106450	60	55	60
Sil Stand	1000	110	110	110
Sisco	13030	405	390	405
Sinrck	27210	245	225	240
Steep R	680	585	580	580
Sud Cont	5500	27	26½	26⅞
Sullivan	1950	535	525	530
Sunburst	1000	11	11	11
Teck Corp	980	535	530	530
Territory	40	10½	10½	10½
Texmt	21500	104	100	102
Texore	5000	33	32½	32½
Thom L	100	46	45	46
Torbrit	2500	94	90	94
Tribag	4200	125	123	125
Trin C	10000	11½	11	11
U Asbestos	300	315	310	310
U Buffad	14840	63	62	63
Un Chmtsk	500	17	17	17
Un Keno	4991	805	770	800
Un Macfie	500	18	18	18
U Mindam	66	12	12	12
Utd Porc	1700	14	14	14
Upp Can	2300	173	170	173
Urban	10533	18	17½	18
vespar	29333	45	44	45
W Beaver	4000	13	13	13
West Mine	1000	535	530	530
White Star	2900	39	38	38
Wilco	17762	47	45½	46
Willroy	200	155	155	155
Windfall	8000	31	30½	31
Win-Eld	1300	24	23½	24
Yale Lead	7000	21	19	19
Yk Bear	800	237	235	235
Yukon C	11800	138	132	138
zenmac	5500	34½	34	34
zulapa	9000	22	20	20

HUILES ET PETROLES

Alminex	500	405	405	405
A Led	10500	23½	22½	22½
Asamera	2700	360	340	360

MARCHE ETRANGER

Am Leduc	1000	24	24	24
Permo	1000	35	35	35
Provo Gas	2500	375	360	375
Spooner	2000	120	105	105
Agnico	4200	199	190	190
Aunor	400	370	370	370
A A Mly	200	72	72	72
Bethlm	300	720	720	720
Black Bay	2000	15	15	15
C Red Pop	1500	20	20	20
Chib Mts	9000	69	69	69
Coch Will	3225	480	455	455
Con Shaw	3500	37	37	37
Cop Field	100	145	145	145
Deerhorn	7300	37	34	34
Granduc	200	450	450	450
Int Bibis	700	135	135	135
Multi M	100	235	235	235
Madsen	700	169	165	165
Macassa	600	260	260	260
Pick Crow	500	25	25	25
Siscoe	2100	470	450	460
Sherritt	200	515	515	515
Sigma	100	530	530	530
Teck Crp	100	55	550	550
Un Keno	2500	900	860	900

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
C Brew	50335	6¾	6¾	6¾	— ⅛
A Sug	12500	10	9⅞	10	
Home A	10776	22¼	21⅞	22⅛	+ ⅛
Alcan	10043	33½	33	33¼	— ¼
Home B	9363	22⅝	21⅞	22⅞	+ ¼

PETROLES

Provo	85066	380	350	375	+20
Spoon	35500	108	97	101	— 5
Int H	20350	266	260	264	— 5
Mill C	18846	225	196	220	+22
Dyna	12860	375	365	375	+ 5

MINES

Jaye E	28600	41	36½	41	+ ½
A U D	139300	112	104	106	— 2
Slym	106450	60	55	60	+ 2
Dearh	96500	31	28½	31	+ 2
M Wr	62500	35	33	34½	+ 3½

Montréal

Par la Presse Canadienne

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	1050	11	10⅞	11
Alcan	5907	33½	33⅛	33⅛
Alcan	640	40	39⅜	39⅞
Algoma	400	29	29	29
Alliance	600	150	150	150
Alcan	100	43¼	43¼	43¼
Antg Pr	56	48¾	48¾	48¾
Atl Sug	1800	10	9¾	9¾
Bank Mont	330	56¾	56	56¾
Bank NS	50	66	66	66
Bank CN	100	60	60	60
Bank D Epa	1075	13	12⅞	13
Bath P	102	28	28	28
Bath IP	75	56½	56½	56½
Bell Phone	2729	50¼	50	50¼
Bowater	2170	7½	7½	7½
Bowmer	100	50	50	50
B Am Bk	75	65½	65¼	65½
BA Oil	865	32⅛	32	32
BC Forest	200	21½	21¼	21½
Brinco	2675	5¼	5¼	5¼
CAE	490	8½	8½	8½
Cal Pow	25	25	25	25
Can Cem	450	40½	40	40
Can Iron	400	20½	20½	20½
Cdn Brew	27650	6¾	6¾	6¾
C Chem wts	500	5	5	5
C Imp Bk	545	60⅜	60	60⅜
CIL	908	17⅞	17⅝	17⅞
C Marconi	300	5⅞	5⅝	5⅝
CPR	2051	59½	59	59½
CPR PC	650	8¼	8¼	8¼
Cdn P Fin	750	11¼	11	11
C Refrac	100	14¼	14¼	14¼
C Tire	200	15¾	15¾	15¾
C Tire A	1000	12½	12½	12½
Cent Del	1100	11	10½	10½
Chemcell	640	12½	12¼	12½
Cominco	1300	38¼	38	38
Con Paper	208	37⅝	37¾	37⅝
Cr xell A	160	24⅝	24⅝	24¾
Crush Int	185	15½	15¼	15¼
Denison	420	55	54½	54½
Dist Seag	1300	30⅝	30½	30½
D Bridge	200	20½	20½	20½
D Coal	100	5	5	5
Dofasco	510	23⅜	23½	23½
D Glass	5500	15⅝	15⅝	15⅝
D Glass	11445	15⅜	15⅜	15⅜
Dosco	600	11	11	11
Oshawa A	500	22½	22½	22½
D Stores	770	20¼	20	20
Dom Text	310	29	28½	28½
Domtar	675	17⅝	17½	17½
Du Poni	560	40⅝	40⅝	40⅝
Falcon	215	96¼	96	96
Fam Play	55	27	27	27
Inv Crp A	3500	11½	11½	11½
Jamaica Ps	100	13¼	13¼	13¼
Labatt	500	17⅜	17⅜	17⅜
Loblaw A	1350	10	10	10
Loblaw B	200	10	10	10
Loeb M	110	13½	13½	13½
Maclaren A	21000	24	24	24
Maclean H	50	34	34	34
Macmil	200	26¼	26¼	26¼
Mar Elec	35	26½	26½	26½
Mar Tel	1175	22¼	22	22¼
Mass-F	300	33¾	33⅜	33⅜
Met Stores	300	15¾	15⅜	15⅜
Miron	100	8¾	8⅜	8⅜
Molson A	600	17¼	17¼	17¼
Molson B	710	17⅜	17¼	17¼
Moore Corp	535	82	82	82
Mussens	375	7⅜	7¼	7⅜
Noranda	1291	52⅝	52½	52½
Nor Ctl C	150	12⅜	12¾	12⅜
NS LP	238	11¼	11¼	11½
Ocean Fish	100	11½	11½	11½
Ogilvie	100	14	14	14
Pac Pet	600	10⅜	10⅜	10⅜
Phillips C	500	32⅜	32½	32⅜
Pow Corp	1575	11¼	11	11
Price	975	14½	14¼	14¼
Qn Gas	350	11⅝	11⅝	11⅝
QN Gas	50	90	90	90
Rio Algom	3685	26	25¼	25¼
Rio Al wts	100	12½	12¼	12½
Rio Algo	50	99	99	99
Rolland A	2900	12	11⅝	12
Rothmans	100	29	29	29
Royal Bank	350	70	69¾	70
Salada F	550	11⅝	11½	11⅝
Shell Can	540	22	22	22
Sher W	50	32¾	32⅝	32¾
Sher W pr	5	115	115	115
Simps	656	30	29½	30
SG De Fin	100	6⅝	6⅝	6⅝
Southam	25	34½	34½	34½
Steel Can	2278	23½	23½	23¾
Steinb A	2298	22½	22¾	22⅝
Texaco C	85	56½	56½	56½
Tr Can PL	1171	33	32¾	33
Tr C PL	1020	48	48	48
Tr Mt PL	495	16½	16¾	16⅝
Walk GW	1895	30	29⅝	30
W Const Tr	1900	26⅝	26⅝	26¾
Weston A	200	18¼	18¼	18¾
Weston A	3805	25	24¾	25

Canadienne

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Amer Metro	100	225	225	225
Blue Bon	100	320	320	320
C Becur A	800	240	240	240
C Holding	500	51	50	50
Comodor	400	100	100	100
Dedta Elec	200	250	250	250
Fiscal	2170	15	15	15
Grissol	100	195	195	195
Inspiratn	800	185	180	185
Kodiak P	5400	175	165	175
Lambt A	100	18	18	18
Melchers	500	21	21	21
Sobey	200	19¾	19¾	19¾
Wabasco B	1000	35	35	35

MINES et PETROLES

Aggasis	5000	35	35	35
Black River	9150	20	19	19½
Bornite	17500	6	5½	6
Bruce Pre	3500	10	9	9
Burnt Hill	2000	30	30	30
Cadamet	1600	7	6½	7
Camflo	12650	415	350	410
Carbec	41500	33½	32	32½
Cessland	900	350	340	350
Chemaloy	100	105	105	105
Chipman	51900	47	42	45
Coastal M	4000	18	17½	18
C Oil Gas	12300	32	30	32
C Manitoba	1600	29	29	29
C Mogador	3000	18	18	18
C New Pac	1200	39	39	39
C Que Smelt	1400	70	68	69
Copstrm	500	7½	7½	7½
Cr Bridge	5000	31	31	31
Delta M	500	12	12	12
Devils El	1000	29	29	29
Dolson	12971	34	32	32
D Explorer	1000	15½	15½	15½
D Leare	2505	27	26	26
Dumagmi	300	60	60	60
E ventura	1500	21	21	21
Emp Min	2000	17	17	17
Equity	192875	81	76	81
Fab	2505	19	19	19
Fano	1000	7	6½	7
Flint Rock	6000	17	16½	17
Fl Reliance	1000	40	40	40
Fox Lake	4000	16	16	16
Fundy	2000	4	4	4
Futurity	14000	48	47	47
Garney	1000	37	37	37
Glen Lake	16100	169	166	168
Gr W MS	700	120	115	115
Int Norvalle	1166	27	27	27
Int Dredg	2500	14	13	13
James Bay	4000	29	28	28
Jellico	1100	185	181	185
Keltic	1000	20	20	20
Klena	600	72	72	72
Laduboro	3000	60	60	60
Lingside	5000	4½	4½	4½
Louanna	76300	32	28	31
Milepsa	550	365	360	365
Mistango	1000	18	17	17
Molybsi	3200	135	135	135
Moly Hill	8500	18	18	18
Monpre	2250	7½	7	7
Mt Costing	3150	26½	25	26½
Mt Pleasnt	1000	33½	33½	33½
Native M	1125	15	15	15
N Forma	500	5	5	5
N Imprl	2200	155	150	155
NW Amulet	3000	8	7⅞	7⅞
NA Rare	41200	50	46	50
NW Canlsk	11500	11¼	11	11¼
Pat Silver	8600	36¼	36	36
Peace Riv	798	920	900	900
Penn bec	17200	22	21	21
Rich Merell	1400	66¼	65¾	66
Royal Dut	17000	35⅜	35¼	35⅜
Rubbermd	400	28⅝	28⅜	28⅜
Schenley	2200	31¾	31¼	31¾
Scm	34000	71½	67⅞	71½
Scott Pap	5900	28¼	27¾	27⅞
Sears R	11100	52⅞	53¼	53¼
Shell Oil	1600	61¼	60⅜	60⅝
Sheraton	2500	10	9⅝	9⅝
Sinclair	6500	66¼	65⅞	66¼
South Pac	10100	33⅜	33½	33½
Sperry R	113900	32	31	32
Std Brd	4700	30⅜	30	30⅜
Std O Cal	7100	63⅜	62⅞	62⅝
Std O Ind	16400	49	48⅜	48¾
Std O NJ	19100	69	67⅝	67⅝
Studebaker	2600	36½	36	36¼
Sun Oil	1100	50⅜	50¼	50⅜
Swift	2400	47¼	47	47
Tenneco	5000	21⅜	21⅜	21½
Texaco	11800	68	67¾	67⅝
Tex G Sul	18000	96	94	93⅞
Textron	14100	53¼	52¼	52¼
Thlokol	4700	15	14⅜	14⅜
Tidewt O	1300	65	64⅜	64½
Time Inc	2600	90⅜	89½	90⅜
Timken	1300	42¼	41	41½
Transitrn	17900	18¼	17⅝	17⅝
Twent C	2500	29½	29½	29½
Un Carb	16200	56¼	55¼	56
Un Tnk C	3100	61	60⅜	61
Utd Airc	19200	74½	73	74½
Un Artists	6400	26⅝	26¼	26¼
Utd Corp	300	9¾	8⅝	8⅝
Un Fruit	7300	34¾	34	34¾
US Freight	1600	46½	46	46
Peso Silv	200	125	125	125
Phoenix C	3000	323	300	320
Pitt Gold	1000	4½	4½	4½
P Potash	17000	18	18	18
Provo	100	360	360	360
Queenston	1200	13	12½	13
Rancheria	2000	35½	35½	35½
Rexpar	36300	11½	10½	11
RA Pete B	1200	172	170	170
Rusty Lake	7000	25	24	24
StL Colum	1100	195	195	195
St Lucie Ex	7000	21	20	20
Sapawe	5000	27½	27	27
Silv Reg	5100	28½	28	28½
Silv Sumit	12505	20	18½	18½
Silver T	27800	39	36	38½
Stairs Expl	2000	22½	22	22½
Std Gold	6500	41	40	41
Sturgeon	1000	74	74	74
Surbuga	1000	68	67	67
Taxin	500	6	6	6
Titan	500	6	6	6
Transter	3000	30	30	30
Westairs M	2000	18	17½	17½
West Tin	9150	70	66	68
West Hill	16200	77	75	77
Wiscon	12950	49	48	49

Total des ventes: Industries: 161,700. Mines et Pétroles: 976,000.

New York

Par la Presse Associée

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
ACF Ind	1500	49¼	49⅛	49⅛
Address	7100	63¼	61⅞	63
Admi xd	58100	46	44½	46
Alcan Al	21500	31⅛	30¾	30⅞
Allegany	600	9¾	9⅝	9⅝
Allis Ch	6500	26⅝	26¼	26¼
Amerada	3500	74½	73⅞	73⅞
Am Cyan	6500	52	51¼	52
Am Cyan	4400	37⅞	37⅜	37⅞
Am Home	9800	69¾	68¾	69
Am Mot	10300	9⅝	9½	9½
Am Smelt	5500	58½	57½	58¼
Am Std	5300	18½	18¼	18⅜
Am T Tel	39000	53⅜	53	53¼
Am Tob	12700	32½	32	32⅜
Amsted	1100	45	44⅞	45
Ancnda	40700	76½	71	74½
Armco Stl	5800	49⅞	49½	49⅝
Armts C	2700	54¾	53½	54¼
Avco Corp

Déclenchement possible d'une grève du rail avant mercredi

Par Réjean Lizotte

Il est très probable que les employés manutentionnaires du Canadien National de Québec entrent en grève avant mercredi prochain si Montréal et Toronto ouvrent la marche.

C'est ce que nous a déclaré, hier, M. Donald Blanchard, président du syndicat des manutentionnaires de Québec au Canadien National. il doute qu'il soit possible d'empêcher les syndiqués de faire ce geste après le rapport décevant remis par le juge au gouvernement fédéral hier.

Les dirigeants du syndicat ont déjà réussi à faire patienter les syndiqués la semaine dernière alors que leurs confrères de Montréal et de Toronto avaient déclenché une grève illégale.

Les syndiqués avaient à ce moment accepté d'attendre jusqu'à la présentation du rapport du juge Cameron pour faire quoi ce soit. Il n'en reste pas moins qu'une grève déclenché par les manutentionnaires avant mercredi prochain à minuit serait illégale. Uu délai de sept jours est demandé par la loi entre la présentation du rapport du juge-enquêteur et le déclenchement de la grève.

Les négociations dans ce secteur très important de notre économie se poursuivent déjà depuis huit mois. Le président national de la Fraternité canadienne des employés des chemins de fer et de transport en général a rejeté, hier, le rapport qui recommandait une hausse de 40 cents l'heure.

Cette hausse serait répartie sur une période de deux ans et affecterait quelque 21,000 employés du rail. Il s'agit là de la même recommandation faite par le juge Craig Munroe, de Vancouver, le mois dernier, en faveur de 77,000 employés non-itinérants des deux grandes compagnies ferroviaires canadiennes. Ce rapport avait été rejeté par les 17 syndicats intéressés. On croit que la Fraternité fera de même dans le présent cas.

La Fraternité demande pour sa part, 90 cents l'heure d'augmentation. Les salaires moyens actuels sont de $2.13 l'heure.

Les représentants du syndicat et de la compagnie n'ont pas endossé la recommandation du juge Cameron. Le représentant du syndicat recommande une hausse de 40 cents rétroactive au 1er janvier et une additionnelle de 12% à compter du 1er janvier 1967. Cela équivaudrait à une hausse de 70 cents l'heure répartie sur une période de deux ans.

Le représentant de la compagnie recommande de son côté une hausse de 12½% appliquée en quatre étapes. Ce qui équivaudrait à une hausse de 26 à 27 cents l'heure.

Ce n'est que mercredi prochain que le bureau de direction du syndicat se réunira à Montréal pour étudier le rapport, dont le rejet a déjà été prédit par le président.

La Fraternité a des cotisants dans les compagnies du Canadian National, de la Northern Alberta Railways Co., de la Toronto Terminals Railways Co. et de la Shawinigan Falls Terminal Railways Co.

Il est possible que les membres de la Fraternité attendent pour entrer en grève l'appui des cotisants des 17 autres syndicats. Il y aurait alors 98,000 employés non-itinérants en grève et tout le transport ferroviaire d'un bout à l'autre du Canada serait paralysé.



● Le plus haut gradé des forces militaires canadiennes, le général Jean-Victor Allard, a passé en revue hier "son vieux régiment", le Royal 22ième Régiment et a parlé d'intégration des trois forces armées sous un même commandement.

Sur les chantiers de construction

Pour un changement radical des règlements de sécurité

— Jodoin

OTTAWA (P.C.) — Le président du Congrès du travail du Canada, M. Claude Jodoin, a lancé, hier, un appel en faveur d'un changement radical des règlements de sécurité sur les chantiers de construction, à la suite de l'effondrement d'une partie d'un pont en construction à Ottawa.

"Ce tragique accident, qui a fait de nombreux morts et blessés, dit le président du CTC dans un communiqué, nous montre le besoin d'un changement radical dans les règlements de sécurité et leur mise en application dans l'industrie de la construction".

M. Jodoin souligne que cet accident, survenu mercredi après-midi au pont Héron, est le deuxième du genre à se produire en moins d'un an dans la capitale canadienne.

Le 31 mars dernier, l'effondrement d'un édifice en construction a fait un mort et 40 blessés.

"Le Congrès du travail du Canada, poursuit le président de la centrale ouvrière, croit que la vie et la sécurité des travailleurs est de toute première importance. Sans imputer la responsabilité de cet accident à qui que ce soit, il semble évident que l'on doive procéder à de fréquentes et rigoureuses inspections de sécurité afin d'empêcher d'autres accidents du genre de se produire".

L'accident de mercredi a fait huit morts et au moins 53 blessés.

Le général Allard et l'intégration des 3 armes

Il espère que le moins de têtes possible vont sauter

par Yves Simard

Pour le général Jean-V. Allard, le plus haut gradé des forces armées canadiennes, l'intégration de la marine, de l'aviation et de l'armée sous un même commandement signifie que l'armée doit s'adapter aux exigences du 20ième siècle.

Le général Allard qui s'adressait hier aux officiers et soldats du Royal 22ème Régiment à leur base de Valcartier a expliqué que si "des gens résistent à l'intégration, c'est qu'ils sont très attachés à leur corps-armé. Il faut modifier certains cadres traditionnels et j'espère qu'il y aura le moins possible de têtes qui "vont sauter", a ajouté le militaire en employant une expression désormais consacrée pour désigner certains gradés qui devront prendre une retraite prématurée mais honorable, à cause de leur rétiscence à l'ordre d'intégration des forces armées."

"Qu'il en parte un de temps en temps n'est pas si désastreux que cela, puisque des jeunes, aussi compétents, et surtout plus adaptés aux réalités de 1966 prendront la relève. Pour moi, c'est dommage de voir un officier supérieur être obligé de prendre sa retraite, car je perds un camarade d'armes."

Pourtant, le général Allard s'est félicité de voir l'armée canadienne "s'adapter à l'époque contemporaire", car, "ces changements dans l'armée nous aident à être nous-mêmes et nous permettent de nous identifier par rapport aux armées des autres nations."

LE 22ème REGIMENT ET VALCARTIER

Le général Allard s'est longuement attardé à parler du Royal 22ème Régiment qu'il appelle son "vieux régiment".

"Le fait que je sois amené à la tête de l'armée est le résultat direct de la valeur de ce régiment", a-t-il dit.

Le militaire canadien a là-dessus bien spécifié que le régiment canadien-français allait demeurer lui-même dans le cadre de l'intégration et que la base de Valcartier allait être agrandie pour devenir une des principales bases d'opération de la force mobile du pays.

Par ailleurs, le général Allard a dit : "Depuis les premiers jours de l'intégration je me suis donné comme tâche d'inciter les Canadiens français à participer à l'activité militaire de leur pays."

"J'esime que les affaires militaires du Canada ne sont en bonne santé que si les Canadiens français y participent activement."

Enfin, le général a déploré "la propagande sournoise qui se fait dans le monde contre les militaires et leur action pour préserver la paix."



● Les journalistes pressent M. Johnson de questions au sortir d'une rencontre qu'il a eu hier après-midi avec les dirigeants de l'Hydro en tant que ministre des Richesses naturelles. C'est au cours de la nuit qu'un règlement eut lieu entre les dirigeants syndicaux et les négociateurs de l'Hydro. (Photo l'Action par Marcel Laforce)

Me Daniel Johnson dit que le Provincial est demeuré neutre

Par Jean Martel

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a dit hier que sa rencontre avec les dirigeants de l'Hydro-Québec ne signifiait pas que le gouvernement intervenait dans le conflit de travail qui paralyse les chantiers Manic-Outardes.

M. Johnson faisait cette déclaration quelque temps après avoir rencontré à Québec M. Lessard, président de l'Hydro, M. Lemieux, directeur général des finances, et M. Giroux, commissaire.

Le premier ministre a fait remarquer que par cette rencontre le gouvernement voulait savoir si les offres faites par l'Hydro aux employés étaient conformes à la politique salariale que le gouvernement veut établir. Or, a dit M. Johnson, ces offres concordent avec les rudiments déjà existants de cette politique.

M. Johnson a affirmé que M. Claude Bender, négociateur du gouvernement dans ce conflit, avait fait du bon travail.

Grève de 300 travailleurs

MONTREAL (P.C.) — Quelque 300 travailleurs de la compagnie Canadian Aviation Electronics Industries Ltd, se sont mis en grève hier midi. Ces travailleurs appartiennent à la loge 522 du Syndicat international des ouvriers en électricité, en radio et en machinerie (CTC).

Le dernier contrat de travail est échu depuis le 20 juin dernier. La direction de la compagnie vient de demander l'intervention du ministère du Travail.

La conciliation a été établie à la demande du syndicat. La direction a soutenu que la grève est illégale étant donné que les parties en sont encore au stade de la conciliation. La première rencontre de conciliation a eu lieu le cinq août dernier et d'autres sessions auraient été prévues pour les 17 et 18 août prochains.

Aucune explication n'aurait encore été fournie à la direction pour le débrayage spontané.

Les policiers de Pembroke discutent de leurs salaires

TORONTO (P.C.) — Le procureur général d'Ontario, M. Arthur Wishart, a nommé jeudi le juge John B. Robinson, de Haileybury, pour agir comme arbitre dans le différend sur le salaire des policiers de Pembroke, qui, à un moment, ont menacé de déclencher une grève de la police à travers la province.

M. Wishart n'a pas réussi à régler le différend opposant la police et le conseil municipal de Pembroke. L'Association de la police d'Ontario et le conseil de Pembroke ont ensuite réclamé l'arbitrage.

L'été dernier, l'Association de police de Pembroke a négocié une entente avec la commission municipale sur la police d'après laquelle les agents de police de la ville devaient recevoir des salaires égaux à ceux de la Sûreté provinciale.

La Sûreté provinciale s'est vue accorder une augmentation de salaires avant que l'entente ne soit ratifiée par le conseil municipal de Pembroke. Le conseil a alors refusé d'approuver le projet de contrat à moins que les agents de Pembroke n'acceptent d'être rémunérés sur l'ancienne base de salaire de la Sûreté provinciale.

L'Association de la police d'Ontario a révélé que le refus du conseil de ville de ratifier l'entente constitue au Canada le premier rejet d'un contrat négocié entre une association locale de police et une commission municipale sur la police.

Les membres de la force policière de Pembroke continuent entre temps à être payés d'après leur contrat de 1964, d'après lequel le salaire de base était de $4,878 par an, soit environ $1,500 de moins que le salaire de base actuel de la Sûreté provinciale.

Coup dur

Le ministre provincial du Travail, M. Maurice Bellemare, a dit hier que les négociations entre la Dominion Textile et ses employés avaient subi un dur coup hier, car elles se sont bloquées sur un point.

Cela est dommage, a-t-il ajouté, car les négociations s'étaient engagées sur une bonne voie de telle sorte que le ministre croyait que la grève des employés de la Dominion Textile se terminerait avant celle des employés de l'Hydro-Québec.

Le ministre des Postes :

Les séparatistes cherchent à dominer les autres groupes ethniques (Côté)

Saint-Lambert (PC) — "Les séparatistes québécois qui prétendent réclamer des droits égaux pour les Canadiens français cherchent en fait à dominer les autres groupes ethniques et bâtir leur propre petit royaume" a déclaré hier à Saint-Lambert, le ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côté.

Saint-Lambert, le ministre des Postes, M. eJan-Pierre Côté.

Président à l'inauguration d'une nouvelle station postale, M. Côté a dit qu'il existait une dangereuse similitude entre les conflits raciaux aux Etats-Unis et le malaise qui persiste au Canada.

"Aux Etats-Unis, a-t-il dit, il faut remarquer que dans cette bataille raciale, certaines personnes visent non pas l'égalité mais la suprématie des Noirs. Nous aussi, au Canada, nous avons nos extrémistes, dont l'objectif est de dominer les autres groupes en établissant leur propre petit royaume".

Selon le ministre fédéral, seul le faible se laisse aller à la solitude et au rêve. Dans le contexte canadien actuel, les faibles ce sont les séparatistes. "Egalité, a-t-il ajouté, implique qu'il existe quelque chose de commun entre deux groupes et dans le cas présent, ce quelque chose est la bataille qui se livre au sein d'une communauté unie".

"Si les séparatistes obtiennent ce qu'ils réclament, a-t-il ajouté, il deviendront égaux, certainement, mais égaux, uniquement à ce dont leur imagination les a fait rêver. Pour eux, égalité est synonyme de domination".

Les Canadiens français veulent participer à l'édification d'une nation qui prendra son rang parmi les plus grandes du monde, a dit M. Côté, et ils veulent collaborer avec quiconque poursuit cet objectif : "Ils n'ont qu'une crainte être dominés".

Protestation du comité d'aide aux prisonniers politiques

Montréal (PC) — Le Comité d'aide aux prisonniers politiques a fait tenir une lettre au premier ministre Johnson dans laquelle il proteste contre le sort qui est fait devant les tribunaux et dans les prisons aux personnes incarcérées pour des actes commis au nom de l'indépendance du Québec.

"Nous constatons que le Québec est le pays où les prisonniers politiques sont traités de la façon la plus défavorable au monde puisqu'on les considère comme des criminels de droit commun" dit la lettre.

"Ces patriotes québécois n'ont-ils pas payé assez cher leurs actions ? Nous incluons aussi les membres du Front de libération québécois et des autres factions autonomistes du Québec".

"Au nom des droits de l'homme, poursuit le comité, nous vous demandons l'amnistie que seul un premier ministre comme vous pourrait leur accorder. Ne croyez-vous pas que ce sont des idéalistes de cette trempe qui ont contribué indirectement à l'avènement au pouvoir de votre régime ?".

"Ce geste de votre part, dit encore le comité, serait, nous croyons, un pas vers l'autodétermination, telle que préconisée par feu l'honorable Duplessis et vous-même. Nous espérons recevoir une réponse favorable à notre appel".

La lettre est signée de Guy de Grasse, président, et Gérard René Vaudry, secrétaire.

Conseils de sécurité

Voici quelques conseils de sécurité aquatique que vous donne la Croix-Rouge :

— Ne vous baignez jamais sans être accompagné au moins d'une autre personne;
— Ne nagez que pendant les heures de clarté;
— Faites une reconnaissance des lieux avant de vous aventurer dans des eaux inconnues.



● DELEGUE — M. Maurice Bellemare, ministre de l'Industrie et du Commerce, annonce le départ pour Milan de M. Marcel W. Bergeron, conseiller économique. Il collaborera étroitement avec son collègue, déjà en poste dans cette ville italienne, M. Ettore Lanfranco. Il est originaire de Charny. Il détient un diplôme en comptabilité de l'Ecole supérieure de Commerce de Québec et un baccalauréat ès sciences. Après avoir servi dans la marine canadienne, M. Bergeron a été pendant huit ans au service de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies, ce qui l'amena à faire un stage de trois ans et demi à Rome. Depuis son retour à Québec, en 1955, il a exercé différentes fonctions administratives au service d'importantes compagnies établies chez nous. Il était à l'emploi de la Banque d'expansion industrielle avant de faire partie des délégations du ministère de l'Industrie et du Commerce.



● VISITE DE COURTOISIE — Hier midi, le commodore M. J. A. T. Jetté, commandant de la Marine Canadienne, zone du Saint-Laurent, et commandant de la base de Montréal, a profité de son passage à Québec pour faire une visite de courtoisie au maire Gilles Lamontagne. Ce dernier s'est dit très honoré de la présence de son visiteur et l'invita à signer le livre d'or de la ville. (Photo l'Action par Marcel Laforce)

L'ECOLE AUDIO - VOCALE
DE QUEBEC ENR.
20 RUE ST-JEAN - SUITE 29 - Québec
Tél. : 525-5134
COURS DE
CONVERSATION ANGLAISE
PRATIQUE
donnés par des professeurs spécialisés
● COURS CONTINUEL
● GARANTIE ECRITE DE NOS COURS

CITE DE QUEBEC

VENTE A L'ENCHERE DE VEHICULES-AUTOMOBILES

AVIS PUBLIC est par la présente donné qu'en vertu d'une résolution du Comité exécutif, nous procéderons à la vente à l'enchère de certains véhicules-automobiles non réclamés énumérés ci-dessous, lesquels seront vendus mardi, le 16 août 1966, aux heures et endroits suivants, savoir :

à deux heures (2.00 P.M.), heure avancée — au Garage St-Jean, entrée rue Racine :

Lincoln Hard Top 1954	—	licence 3A-4738/66
Volkswagen Coach 1960	—	licence 9L-3093/66
Chevrolet Sedan 1955	—	licence KAT-816 - California
Plymouth Sedan 1951	—	série 96045767
Meteor Sedan 1955	—	
Dodge Sedan 1954	—	série 98086530

à deux heures et quarante-cinq (2.45 P.M.), heure avancée — sur le terrain du Garage Martinière Auto Enr., 361, rue de Lanaudière :

Cadillac Sedan 1954	—	licence 269-726/64
Moto B.S.A.	—	série ZC11-27626
Chevrolet Coach 1951	—	série 21211117087
Lark Sedan 1959	—	série 59BC1792
Buick Hard Top 1956	—	série 54437802656
Pontiac Sedan 1954	—	licence 5C-7227/66
Renault Sedan	—	série 5085526
Chevrolet Station Wagon 1955	—	série VB55F237502
Morris Convertible 1958	—	licence 3A-8250/66
Cadillac Sedan 1955	—	
Plymouth Sedan 1953	—	licence 1C-0723/66
Chevrolet Coach 1954	—	licence 8B-4899/66
Chrysler Sedan 1959	—	licence 3A-6045/66
Chevrolet Sedan 1955	—	

à trois heures et quarante-cinq (3.45 P.M.), heure avancée — sur le terrain du Garage A.-R. McClish, 1225, rue St-Vallier Ouest :

Dodge Sedan 1954	—	série 4191
Chevrolet Sedan 1948	—	série 8161925687
Chevrolet Sedan 1957	—	série 71219649484
Meteor Coach 1957	—	

et à quatre heures et quinze (4.15 P.M.), heure avancée — à l'Atelier municipal, 52, rue Marie de l'Incarnation :

Plymouth Sedan 1959	—	série 96178457
Pontiac Sedan 1952	—	série 2206923568
Dodge Sedan 1953	—	série 98063725
Studebaker Sedan 1953	—	série 755570
Morris Sedan 1958	—	licence 2E-0597/66
Meteor Sedan 1958	—	

Condition de vente : argent comptant.
Ces véhicules seront visibles au moment de la vente, aux endroits indiqués ci-dessus.

Em. Jobin, encanteur.
Chambre 220,
Hôtel de Ville, Québec 4,
Tél.: 522-7041, poste 218.

DISTRICT ELECTORAL DE ST-SAUVEUR

Rapport sommaire de dépenses électorales de

LÉO PAQUET

candidat libéral

à l'élection générale du 5 juin 1966.

1.	Dépenses personnelles du candidat	$ 404.35
2.	Location de locaux	$ 677.00
3.	Services	$ 7,555.75
4.	Frais de voyage et louage de voiture	$ 590.00
5.	Articles fournis	$ 1,364.81
6.	Publicité	$ 5,410.83
7.	Créances contestées	$ nil
	TOTAL :	$16,002.74

Signé : A. BRUNEAU
Agent officiel.

Publié par le président d'élection dudit district électoral.

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

Appartements à louer

APPARTEMENT meublé à louer 4½ pièces $110. par mois. Pour informations: Tel: 667-2332
62107 2-8 (12fs) 13

QUARTIER Champlain, 3 pièces meublées, chauffées, éclairées, libre immédiatement. Pour informations, Tél.: 692-0414. S'adresser à 16 rue St-Pierre.
62057 30-7 (12 fs) 13

DEUX pièces meublés, à louer dans St-Thomas d'Aquin, à proximité de toutes les facilités urbaines. S'adresser à Tél.: 527-9744.
12-8 (3 fs) 13

Argent à prêter

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. I. H. D. Inc., 466, de la Couronne. — 529-4982.
61983 26-7 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier — 681-2802 — Soir: 523-9620.
61988 27-7 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demander M. André Lepage.
61937 28-7 (1 ms) 15

PARTICULIERS

PREMIERE et "deuxième" hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable. — Soir: 875-3741.
61983 26-7 (1 ms) 15

Argent demandé

ARGENT DEMANDE sur commerce établi depuis 20 ans avec intérêts de 8% et garanti. Remboursable au mois. S'adresser 2 Casier Postal 214, H.-V., Québec 4.
61934 30-7 (12 fs) 16

Asphalte

TERRAIN stationnement, cours, trottoir, estimé gratuit. Desrochers et Frères. — 527-7337.
62088 2-8 (1ms) 18A

A vendre — Divers

POUSSE pousse pour bébé, parfaite condition, $10.00. S'adresser à Tél.: 523-6802.
62281 9-8 (6 fs) 21

TOURBE de champ entretenu à $0.03 le pied (livré). Mur de pierre. Pour informations, s'adresser Tél.: 849-4179.
62258 9-8 (12 fs) 21

A SACRIFIER, pour balance de termes $21.75, comprenant 20 morceaux neufs. Demandez: GREGOIRE. Tél.: 529-9648.
62275 9-8 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS neufs à partir de $63.50. Aussi coffres-fort et portes de voûtes reconditionnés à prix avantageux. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
61969 28-7 (1 ms) 22

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, photos-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
61721 18-7 (1 ms) 21

MENAGE complet de 3 pièces, valeur $1875.00 pour $950.00, payable $40.00 par mois. C'est le montant qui reste à payer. Cause de circonstance imprévue: Tél.: 663-7243.
62280 9-8 (12 fs) 21

SPECIAUX. Bois neuf à vendre, déclin d'épinette, clapboard, épinette embouveté en V 1½ pouce, blanchit 4 faces, prix débarras; 623-9871, soir: 623-7889, demander M. Bergeron.
62257 9-8 (12 fs) 21

CONCENTRES "Du Chef Syl", indispensables pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez "Du Chef Syl" chez votre épicier. Sinon appelez: 663-3548.
62090 4-8 (1ms) 21

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons vendons, échangeons. Locations de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier Ouest. S'adresser à Tél.: 529-0322.
62246 11-8 (1 ms) 21

LOT de stock neuf à prix d'occasion vérifié, lit continental $29.97, set de chambre complet $78.00, set de cuisine $37.85, réfrigérateurs 11 pieds cubes $147.00, machine à coudre $55.00, poêle 4 ronds $114.22, set de salon lit $63.80, Laveuses $98.00, stéréo AM-FM noyer $154.00, tapis. Aussi réfrigérateurs usagés $50.00, laveuses $25.00, téléviston $40.00. Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs. Voir FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier Ouest. Tél.: 329-9648.
62295 11-8 (1 ms) 21

10 SYSTEMES chauffage à eau chaude avec calorifères dernier modèle. S'adresser 235, Léonard, St-Roch, 523-9609.
62005 28-7 (1 ms) 21

CONTINUEZ les termes $22.72 par mois pour ménage complet encore entreposé. Vendrait le tout ou séparément, cadeau à sacrifier. Demandez GREGOIRE pour transfert. Tél.: 523-3759 et 529-9648.
61893 23-7 (1 ms) 21

CLIMATISATEUR et ventilateur électrique, pour bureau, $50.00 comptant. S'adresser: 466 DE LA COURONNE, Québec. Chambre 412. Tél.: 522-1415.
12-8 (3 fs) 21

A vendre — Divers

FOURNAISE A vendre, Fournaise suspendue de garage, à air chaud. Capacité 180,000 B.T.U. Pour informations, s'adresser à Tél.: 683-9998.
62344 12-8 (4 fs) 21

REFRIGERATEUR, Marque "Frigidaire", bonne condition de fonctionnement, bon marché. S'adresser, Tél.: 527-6632.
62345 12-8 (4 fs) 21

VENTE d'entrepôt à l'entrepôt de la Maison Canadienne, 3399 Ave Royale, Giffard, en haut du garage Giroux. Cadeau à chaque visiteur. Les prix sont imbattables. Les conditions de paiements que vous désirez, avec garantie. Ameublement de toute sorte: appareils électriques, poêles, réfrigérateurs, etc., stéréos, téléviseurs, enregistreuses sur ruban, machines à écrire, machines à coudre à partir de $15, lits continental superposés, matelas, sets de chambre $59, etc., etc. Ouvert de 10 a.m. à 10 p.m. Tél.: 661-5725.
61930 25-7 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
62247 11-8 (1 ms) 21

Bicycles

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRARD BICYCLE, 176 Chabot, Québec-Ouest. 683-9719.
61760 14-7 (1 ms, 6 fs) 28

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit), Eug. Desroches & Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier. — 525-4946.
61693 14-7 (1 ms) 35 A

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kémac, Boston Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue. Tél.: 524-4990.
61731 14-7 (1 ms) 35 A

Chambres à louer

PRES HOPITAL Enfant-Jésus, chambre boudoir, entrée seule. Libre. Pour informations; Tél.: 522-5756.
62147 3-8 (12fs) 44

ST-ROCH. GRANDE chambre à louer, communiquant avec chambre de bain, 1er plancher, deux fenêtres sur rue, eau chaude, maison privée, hommes seulement. Tél.: 523-5504.
62318 10-8 (8 fs) 44

JEUNES filles, près Hôpital-Laval, chambre double remise à neuf, avec lavabo, permis de cuisine. Demandez Mme CARRIER. Tél.: 653-3380 ou 653-8128.
62347 12-8 (12 fs) 44

JEUNE homme distingué pour partager chambre dans un endroit tranquille, dans le quartier St-Roch. Pour informations: Tél.: après 6 heures à 523-6473.
62330 12-8 (6 fs) 44

ST-THOMAS D'AQUIN, près université, chambres, cuisine, boudoir. Salle de bain commune (5 chambres). Entrée privée. S'adresser: 867 Rochette. GEORGES FORTIER. Tél.: 527-1475.
12-8 (3 fs) 44

Chalets à louer

CHALETS NADEAU, quai Rivière Ouelle, cté Kamouraska, 5 pièces meublées, à la semaine. S'adresser: Mme GEORGES NADEAU. Tél.: 856-2368.
62132 3-8 (1ms) 50 j.n.o.

Chalets à vendre

CHALET à vendre avec chambre de bain, eau chande et garage au bord du Lac Sergent. Pour informations; S'adresser à 513 rue Bagot ou tel: 525-6620
62106 2-8 (12fs) 51

CHALET à vendre, situé au Lac Mc Kensie, près du lac Beauport. Pour informations, s'adresser à Mme HONORE LAFOND, 81, Boul. Lapierre, St-Emile, cté de Québec. — Tél.: 842-3959.
61771 18-7 (1 ms,6 fs) 51

CHALET à St-Laurent, Ile d'Orléans, 33 Avenue Royale. Magnifique terrain de 38,000 p.c., splendide point de vue avec terrasse, arbres fruitiers. A vendre à bon prix. Tél.: 623-7670.
11-8 (3 fs) 51

Chevaux à vendre

Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B. Achetons aussi à prix raisonnable tous chevaux pour abattre.



ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Rés.: 837-9239 — 837-8989
Tél. Bureau: 837-7124
61720 16-7 (j.v.s. au 15-9) 55

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces

Beatty et McCLARY EASY

SERVICE POUR TOUT APPAREIL
QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.
213, 3e Avenue, Québec — Tél.: 529-8479
62102 8-8 (1 mer. v. au 5-10) 21

VISITEZ NOTRE DEPARTEMENT D'ECHANGES
VASTE CHOIX
DE MEUBLES USAGES

Lot de chaises assorties, DEPUIS	$1.50	Mobiliers de cuisine 5 morceaux	$20.00
Lot de chaises berçantes, DEPUIS	$3.00	Divans Studio	$15.00
Petites tables de salon, DEPUIS	$2.50	Davenports (seul)	$25.00
Tables de nuit métalliques, DEPUIS	$10.00	Set de chesterfield 3 morceaux	$35.00
Patères en bois DEPUIS	$3.50	Poêle électrique 110 volts	$15.00
Lits (seul) en fer 3/3 4/0 4/6, DEPUIS	$5.00	Tables de travail	$15.00
Sommier à lames câbles, 3/3 4/0 4/6	$6.50	Bureaux de chambre	$15.00
Matelas à ressorts 3/3 4/0 4/6	$10.00	Buffets de cuisine	$10.00
Lot de lits, sommiers, matelas 36 pcs	$25.00	PIANOS	$70.00
Fauteuils assortis	$5.00		

3 PLANCHERS DE MEUBLES ASSORTIS POUR VOUS SERVIR
LES ENCHERES MARCEAU INC.
110 RUE ST-PAUL, QUEBEC, TEL. :692-0317
UN SEUL MAGASIN A QUEBEC
62152 3-8 (1 mer. v. au 12-8) 21

TARIF DES ANNONCES CLASSES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus: .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiancailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.
Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.
Le Service de Publicité de L'ACTION.



"... UN INSTANT, mademoiselle; c'est pas fini..." mais rien ne la retiendra, c'est l'heure où elle doit téléphoner pour cette aubaine qu'elle a remarquée dans les annonces classées de L'ACTION.

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
62244 9-8 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
61955 28-7 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
61698 18-7 (1 ms) 60

Commerce à vendre

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
61696 16-7 (1 ms) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél.: 681-6358.
62098 6-8 (1 ms) 66A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste externe de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 3ième Avenue, Québec 3. Tél. Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
61838 25-7 (1 ms) 74

Divers

Bouillon "Du Chef Syl" pour malades vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef Syl" chez votre épicier. Sinon. Tél.: 663-3548.
62090 4-8 (1ms) 75

ORCHESTRE jeune, dynamique, 5 musiciens pour égayer vos soirées. Les Villas, M. Roger Gagnon, gérant, après 6 heures: 527-0255 — entre 9 heures et 5 heures: 529-9521, sauf le samedi.
62350 12-8 (12 fs) 75

Ecoles

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
62251 11-8 (1 ms) 81

I.C.S. INTERNATIONAL CORRESPONDANCE SCHOOLS

400 COURS différents, ingénieurs, architecture, techniciens, électricité, mécanique, plomberie, chauffage, ventilation, air conditionné, anglais, Espagnol, Administration, dessin, Radio, T.V., Electronique, Industrielle, Surveillance moderne, contremaître, 8, 9, 10, 11, 12e année High School. Tous $10. par mois. INTERNATIONAL CORRESPONDANCE CANADIAN SCHOOLS LTD. Tél.: 653-9624.
61756 15-7 (1 ms) 81

Ecoles

L'INSTITUT SCIENTIFIQUE ET COMMERCIAL RHEAUME, 139 St-Vallier-Ouest, Québec reprendra ses cours jour, soir, le 12 septembre 1ère à 12ième année. Conversation anglaise par expert de langue anglaise, professeur à l'université Laval; arithmétique, comptabilité, géométrie, diction, dactylographie, sténographie, français, anglais très rapide, éducation, discipline parfaite, diplômes et certificats accordés, position assurée. Spécialité cours à l'heure pour adultes. Pour rendez-vous, Tél.: 522-5127.
62070 1-8 (39 fs) 81

STENOTYPIE, cours du jour et du soir. Renseignez-vous au sujet de nos cours d'été en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec, 175, rue St-Jean. Tél.: 524-7619.
61699 18-7 (1 ms) 81 j.n.o.

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. - Jour, soir Spécialité: conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE, TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1855.
62094 4-8 (1ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE

JOUR ET SOIR. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité, 31 D'AUTEUIL. Tél.: 522-7490.
61819 23-7 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE, versification à Phlo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN "836", rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
62085 2-8 (1ms) 81

ECOLE BLUTEAU

COURS commercial bilingue jour et soir. 5e à 13e année. Spécialités: conversation anglaise, initiation aux affaires, classement, Placons nos élèves, 473, Canardière, 524-3215.
61846 20-7 (2 ms) 81

O'SULLIVAN BILINGUAL COLLEGE

CONVERSATION anglaise, cours commercial anglais, cours de secrétaire, de sténographie, d'affaires et junior commercial, Diplômes aux finissants. — Institution reconnue par le ministère de l'Education. — 775, St-EUSTACHE, Haute-Ville. Tél.: 523-5505 ou 623-3021.
61724 12-7 (2 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE, 8e à 11e année garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy, Québec 6.
62092 4-8 (1ms) 81

STURTON SCHOOL

35 CREMAZIE Ouest, cours commercial anglais-français, sténographie, dactylo. Inscriptions acceptées dès maintenant pour septembre. Tél.: 683-7231.
62178 8-8 (13 fs) 81

Femmes, filles deman.

COUTURIERE d'expérience demandée. Ecrire casier 2003, L'ACTION, Québec.
61726 12-7 (1 ms, 6 fs) 90

TERRITOIRE AVON DISPONIBLE
Maitresse de maison, faites-en la demande. Les clients attendent!
Pour renseignements, appelez:
523-7706

TERRITOIRES LIBRES: dans Basse-ville, Charlesbourg, St-Thomas d'Aquin, St-Sacrement, Ste-Odile, St-Albert le Grand.
10-8 (3 fs) 90

Femmes, filles deman.

TRAVAIL facile à domicile, possibilité de gagner $100.00 chaque mois. Pour détails écrire à: AGENCES C. A. B., C.P. 3064, St-Roch, Québec.
62150 4-8 (1ms) 90 j.n.o.

AGREABLE, FACILE et PROFITABLE! C'est ce que disent les Représentants AVON sur la vente de nos produits de qualité. A temps plein ou partiel, les profits sont là.
TERRITOIRES LIBRES: BREAKYVILLE, ST-HENRI DE LEVIS. Pour informations, Ecrivez: Case Postale 37, Sillery Québec 6.
12-8 (2 fs) 90

Hommes demandés

COMMIS demandé pour compte à recevoir. Travail à l'année. Salaire selon qualifications. S'adresser à L. Hiot Huile Inc., 6324 Blv. Ste-Anne. Tél.: 822-1371.
62284 9-8 (12 fs) 105

HOMME marié, possédant auto. Références, sobre, et honnête, bonne apparence. Pour faire collection pour agence de publicité. Travail à l'année. S'adresser en personne au: SECRETARIAT DE LA PUBLICITE, 527 Durocher, Québec.
62231 6-8 (6 fs) 105

Instituteurs-Institutrices

INSTITUTRICE d'expérience désire enseigner cours primaire — 1ère ou 2ème année si possible. Possède brevet supérieur. Méthode dynamique. Cuisinaire — Catéchèse. Pour informations, Tél.: 529-7765 ou 37, avenue Ste-Geneviève, Qué. 4.
61799 16-7 (1 ms) 113

COMMISSION SCOLAIRE DE L'ISLET. Un instituteur laïc demandé, possédant Brevet pour 7ième année, garçons. Salaire selon la convention. S'adresser par écrit à: Marcellin Guimond, sec.-trés., C.P. 68, Ville de L'Islet, Cté L'Islet, P.Q.
62333 12-8 (2 fs) 113

Logements à louer

STE-FOY, 4 appartements, non meublé, chauffé, $85.00 par mois. 783, rue MYRAND. S'adresser à Tél.: 681-2546.
62334 12-8 (12 fs) 118

GIFFARD, 3½ pièces, semi chauffé, "220", état neuf, pour couple. S'adresser: 2511, PETIT VILLAGE. Tél.: 661-3019.
62321 12-8 (6 fs) 118

BELVEDERE 1½, 2½, 3 pièces bien rénové, endroit résidentiel stationnement. Pour informations: Tél.: 656-6631.
61774 1-8 (12 fs) 118

ST-ALBERT-LE-GRAND, logement 3 pièces plus chambre de bain, chauffé, situé 3496, 2e Avenue. Pour informations. Tél.: 525-6158, le jour, ou 623-1045, le soir.
62075 30-7 (12 fs) 118

STE-FOY, non meublé, 4 pièces, plus salle de bain, moderne, chauffé à l'année, vue magnifique, conciergerie, vitres thermos, thermostat individuel, stationnement. Tél.: 653-2212.
62279 9-8 (6 fs) 118

BOULEVARD STE-ANNE, Montmorency, 3 pièces, plus chambre de bain, "220". Très belle vue sur le fleuve. Libre immédiatement. S'adresser à Tél.: 663-0246.
62278 9-8 (1 ms) 118

LOGEMENTS neufs 3 et 4 pièces, situés, 82 St-Joseph, Lorette ville. Disponibles le 1er septembre. Pour information, soir Tél.: 842-4992; jour, Tél.: 842-1505.
62320 11-8 (12 fs) 118

ATTENTION L'ELYSEE

925, Myrand. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Insonorisée, ascenseur, piscine, terrasse, garage, incinérateur, thermostat individuel, meublé ou non. Poêle et réfrigérateur si désiré: 3½ 5½ pièces. Pour visiter, Tél.: 525-3427 ou 683-7474.
62133 3-8 (1ms) 118

Local à louer

SALLE à louer, 262, rue Caron, meublée, piano, tables, chaises, capacité 125 personnes. Aussi entrepôt. S'adresser à Tél.: 523-3370, le jour.
62253 12-8 (12 fs) 119A

Machinerie

TRACTEUR CAT D-7
TRACTEUR ALLIS CHALMER H D-15 AVEC WINCH
PELLE UNIT ¾ DE VERGE 2 ATT.
GRADER GALION MODELE 104
FLOAD GARNER GARD 30 TONNES
MACHINERIE MAHEUX
75 est Boul. Charest
Québec Tél.: 523-4167
62285 12-8 (2 fs) 120

Maisons à vendre

BEAUPORT, maison seule, 8 pièces, grand terrain, chauffage central. Pour informations, Tél.: 663-9434.
62128 2-8 (12 fs) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
61813 20-7 (1 ms) 127

CHARLESBOURG Est, 6 pièces meublées, grand terrain, lac artificiel, prix d'occasion. RAYMOND BELANGER. Tél.: 523-5332.
62095 4-8 (1ms) 127

ANCIENNE-LORETTE, plain-pied, 6 pièces, sous-sol aménagé, chauffage à eau, piscine en ciment équipée, grand terrain, 1175, ST-JEAN-BAPTISTE. Tél.: 872-9382.
62282 9-8 (12 fs) 127

PAROISSE St-Louis de France, Ste-Foy, 6 grandes pièces, 1500 pieds, grand sous-sol et garage, très beau terrain 7700 pi, arbres, arbustes, haie, beau gazon, fleurs 1268, Belle terre, coin Beauvoir, entre Boul. Laurier, Chemin St-Louis, Tél.: 527-3325.
62001 27-7 (1 ms, 1 fs) 127

DE VOTRE CONSTRUCTEUR, Ste-Foy, rue Lamberti-Closse, plain-pied, 3374, Pare Nelson, 6 grandes pièces, fini moderne, située près église, école, et Centre d'Achat. ARTHUR BOUCHER. Tél.: 681-1594.
61964 29-7 (v. au 19-8) 127

BUNGALOW 6 PIECES

STE-FOY, paroisse St-Louis de France, maison à vendre $22,000. Direct du propriétaire. S'adresser à Tél.: 653-2048.
62283 9-8 (6 fs) 127

LIBRE A L'ACHETEUR

CHARLESBOURG, Maisons neuves, 5 pièces, boni fédéral. Acompte $400. — COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. Tél.: 529-8120 ou 529-8121.
2-8 (1ms) 127

Maisons demandées

PROPRIETES demandés. Avons acheteurs sérieux, 2, 6, 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, coutiers Tél.: 681-6358.
61958 28-7 (1 ms) 128

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles, 500, 17e RUE, Limoilou. Québec 3. — Tél.: 524-1480.
61821 25-7 (1 ms) 138

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION !

MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'été et d'automne au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. La CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
62093 4-8 (1ms) Mdses Sèches

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
62250 11-8 (1 ms) Mdses Sèchse

Matériaux de const.

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd. 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair. — Tél.: 842-1911.
61822 25-7 (1 ms) 137

100,000 pds de solliveaux, 3 x 12, 20 à 40 pds long, 100,000 pds de planches, 1 pcs, 1 1-4, 1 3-4, 50,000 pds de 2 pcs embouveté, 50,000 pds de 5 x 12, 20 à 40 pds de long. S'adresser, 235, Léonard, St-Roch. 522-9609.
62006 30-7 (2 ms) 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Système de chauffage de toutes dimensions, Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants. QUEBEC DEMOLITION, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-9320 ou 872-2455.
61770 18-7 (1 ms) 137

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
61695 18-7 (1 ms) 140

Objets perdus

PERDU mercredi, 27 juillet, dans autobus No. 1, au Boulevard Charest, étui noir, papiers importants. Appartenant à une religieuse. Pour informations, Tél.: 683-3860.
62348 12-8 (4 fs) 149

On demande travail

COMMIS en comptabilité, 20 ans d'expérience accepterait dans Institut, Fabrique, communauté, Collège, Coopérative Compagnie d'Assurance. S'adresser à: C.P. 45 Ste-Claire Cté Dorchester.
62078 2-8 (12fs) 156A

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES. 239, St-Vallier ouest. Tél.: 529-9648.
62249 11-8 (1 ms) 188A

Rembourrage

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, rue Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7558.
62248 11-8 (1 ms) 189

Servantes demandées

FILLE demandée venant de campagne, 20 ans et plus ouvrage général, aimant les enfants. S'adresser à Tél.: 527-2061, ou écrire à Mme Pierre Barry, 1136 rue Vimont, Québec.
62180 5-8 (24 fs) 198

Téléviseurs à vendre

INCROYABLE! seul atelier reconditionnant votre télévision, trouble de châssis, jobbé $12. garanti, lampes neuves 17-21-24 pouces, $18.95 garantie 12 mois. Télévision $30. à $190. garanties 1 an. Location $10.00 par mois montants versés crédités si désireux d'acheter. PLANTE & GAGNON, 773, rue St-Vallier Ouest. Tél.: 681-5496.
61231 22-6 (j.v.s. au 19-8) 209 B

Terrains à vendre,

MAGNIFIQUE terrain, Québec, près école et Centre Industriel, possibilité 6 logements et plus, direct propriétaire. Tél.: 522-4457 ou écrire C.P. 3231 St-Roch, Qué.
62074 30-7 (12 fs) 210

TERRAIN 60 X 132, 76e Ave. Est, Charlesbourg, pour maison seule ou deux logements. Pour informations; Tél.: 661-4018.
11-8 (3 fs) 210

ST-RODRIGUE, magnifiques terrains près église, école, différentes grandeurs égouts, aqueduc, 10% comptant, 1% par mois. Hâtez-vous pour un meilleur choix. ODILON HAMEL. Tél.: 623-2767.
62984 28-7 (j.v.s. au 25-8) 210

Terres demandées

ACHETERAIS terre à culture abandonnée, en banlieue de Québec. Paierais comptant. Ecrire à Casier Postal 133, LIMOILOU, Québec 3.
61823 25-7 (1 ms+6fs) 213

Yachts — Canots

32 PIEDS Cabine Cruiser Mercury, 180, accommodations pour 5, toilette, radio, parfaite condition. NOEL LACHANCE. Tél.: 828-2676.
61886 21-7 (1 ms) 217

YATCH "Larson" 1961, Mercury, 70 c.v., longueur 16 pieds. Abri pour passagers. S'adresser après 6 heures, à Tél.: 683-7937.
11-8 (3 fs) 217

A VENDRE, remorque pour bateau, capacité 1,000 livres, $125.00. Également moteur 12 forces, à l'état de neuf, $75.00. Demandez M. Jean-Yves CARRIER. Tél.: 653-3380, 653-8128.
62346 12-8 (12 fs) 217

Cartes routières des provinces

La société Shell Canada Limited lance une nouvelle série de cartes routières des provinces et des agglomérations urbaines du pays. Les feuillets de garde des treize cartes de série illustrent chacun brillamment une des sculptures réalisées par les Esquimaux du Canada et en donnent une brève description.

Cette série d'illustrations d'oeuvres d'art, exclusive à la Shell, a été exécutée par la société Rolph-Clark-Stone Ltd, en étroite collaboration avec les psécialistes en la matière auprès des agences du gouvernement fédéral.

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

1963 CONSUL Cortina, $750.00. Demandez M. Bruneau, Tél.: 681-4631.
12-8 (1 fs) A.V.

BEAULE Automobile. Achats, ventes, tous genre. 25, 3e Avenue. 529-8477.
28-7 (15 fs) A.V.

OLDSMOBILE 98 - 1954, abbé Gosselin, collège de Lévis. Pour informations, Tél.: 837-7772, Ste-Claire, Dorchester.
62059 30-7 (12 fs) A.V.

RINFRET AUTOS

1965 Pontiac, 1965 Peugeot, 1964 Buick, 1964 Mercury, 1963 Bel-Air, 1962 Pontiac Parisienne, 1963 Pontiac convertible, 1962 Volkswagen, 1959 Oldsmobile convertible, 210 rue Du Pont, Québec. Tél.: 523-4708.
610691 14-7 (1 ms) A.V.

1966 ROVER "2000" T.C.

1965 Volvo, 1965 Renault R-8, 1964 Volswagen, 1964 Renault, 1963 Dodge G.T., convertible, 1963 Volkswagen "1500", 1961 Cadillac sedan, 1961 Anglia, 1960 Pontiac sedan, 1959 Mercédès sedan, 1959 Jaguar X K-9. TURMEL AUTOMOBILE, 1385, rue Dorchester-nord, Québec Tél.: 522-2793.
62182 4-8 (1ms) A.V.

HUDON AUTOS

AVEC GARANTIE. - 1966 Ford, 1966 Mustang Fastback, 1965 Camionnette Chevelle, 1965 Pontiac, 1964 Pontiac, 1964 Camionnette Chevrolet, 1964 Buick, 1964 Pontiac décapotable, 1963 Pontiac, 1963 Oldsmobile Cutlass décapotable, 1963 Chevrolet décapotable, 1962 Corvair, 1962 Renault, 1962 camionnette Pontiac, 1961 Hillman, 1961 Volkswagen panel, 1961 Gordini, 1961 Monarch, 1961 Corvair,, 1961 Fiat "1100", 1960 Oldsmobile, 1960 Pontiac 8 cylindres, transmission ordinaire, 1960 Volkswagen, 1960 Pontiac, 1960 Chevrolet, 1959 Lark, 1959 Vauxhall, "6", 1958 Chevrolet, 1957 Ford, 1956 Lincoln, 1956 Buick, 1956 Dodge Custom Royal, 1956 Oldsmobile, 1956 Dodge Camionnette, 1956 Ford, 1955 Dodge, 1955 Buick, et plusieurs autres, 1299, DORCHESTER. Coin Julien. Tél.: 525-4769.
18-7 (1 ms) A.V.

Voitures d'occasions

Toutes marques, tous modèles aux meilleurs prix
AUTOMOBILES INC.
1240 Boul. Charest Ouest
681-0671
62252 12-8 (1 fs) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
62097 6-8 (1 ms) A.A.

Autos demandés

ACHETONS autos, argent comptant. Des Er

ciné BULLETIN

BIENVILLE. — Fermé pour réparations. — Ouverture le 26 août.

CANADIEN. — Viva Maria (AR) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres. (6e semaine).

CANARDIERE. — Les mauvais garçons (A) à 1.15, 4.30, 7.50. Onibaba (P) à 2.45, 6.00, 9.20. Fin à 11.00 hres. (10e et dernière semaine).

CAPITOL. — Représentation continue de 1.00 à 11.35. — Gare à la peinture (A) à 1.00, 4.30, 8.00 — Ipcress, danger immédiat (A) à 2.40, 6.10, 9.45. Dernier spectacle complet à 8.00 hres.

CARTIER. — Dessins animés à 1.05, 4.25, 7.45. Piccadilly minuit douze (AR) à 1.10, 4.30, 7.50. Annonces à 2.45, 6.05, 9.20. Mission spéciale au 2e Bureau (A) à 2.50, 6.10, 9.30. Fin à 11.05 hres.

CINEAC. — Darling (AR) à 1.00, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. Fin à 11.15 (2e semaine).

CLASSIC. — L'homme à tout faire (A) à 6.15, 9.30. Flèches brûlées (AA) à 8.15 hres.

EMPIRE. — Extase et agonie (A) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres (2e semaine).

IMPERIAL. — Impasse au mort (A) à 1.20, 4.45, 7.53. Ursus le rebelle (AA) à 2.55, 6.17, 9.25. Sujets courts à 1.00, 4.25, 7.47. Fin à 10.55.

LAIRET. — Nouvelles à 1.06, 4.24, 7.42. Piccadilly, minuit douze (AR) à 1.13, 4.31, 7.49. Films à venir à 2.48, 6.06, 9.24. Mission spéciale au 2e Bureau (A) à 2.54, 6.12, 9.30. Fin à 11.00.

LEVIS. — Hercule, Samson et Ulysse (A) à 7.30. Cent mille dollars au soleil (AR) à 9.00. Samedi, matinée pour les jeunes à 1.30.

LIDO. — Un monde fou, fou, fou (AA) à 7.45 hres.

PARIS. — Alerte au barrage (A) à 12.00, 3.20, 6.25, 9.35. En avant la musique (AA) à 1.30, 5.00 et 8.30 hres.

PIGALLE. — Le Dr Jerry et Mr Love (T) à 12.00, 3.29, 6.38, 10.00. L'Increvable Jerry (AA) à 1.45, 5.14, 8.36. Actualités à 3.19 et 8.26 hres.

PRINCESSE. — Le voleur de Damas (AA) à 1.25, 6.26. Interpol contre stupéfiant (A) à 2.55, 7.56. Le fils du corsaire rouge (AA) à 4.31, 9.32. Sujets courts à 1.00, 6.01. Fin à 10.56 hres.

RIALTO. — Les compagnons de la gloire (AA) à 12.50, 4.16, 7.44. Au secours (T) à 2.46, 6.16, 9.40. Annonces à 2.40, 9.34. Nouvelles à 7.36. Fin à 11.10 hres.

SILLERY. — Patate (AR) à 7.30. Madame Croque-Maris (AR) à 9.10. Fin à 11.00 hres.

STE-FOY (SALLE ALOUETTE) The Sound of Music (T) sur réservation à 8.15 hres. Matinée à 2.15 hres. (27e semaine)

STE-FOY. — (SALLE CHAMPLAIN) Deux films en couleurs — Gare à la peinture (A) à 3.25, 7.15. Ipcress, danger immédiat (A) à 1.35, 5.30, 9.25. Nouvelles à 1.10, 5.00, 8.55. Films à venir à 1.30, 5.25, 9.20. Fin à 11.15 hres.

ST-ROMUALD. — La conquête de l'Ouest (AA) à 7.30. Samedi, matinée pour les jeunes : La conquête de l'Ouest à 1.30 hre.

STUDIO 9. — Relâche jusqu'au 21 août.

VICTORIA. — Les compagnons de la gloire (AA) à 12.55, 4.25, 7.45. Au secours (T) à 2.55, 6.15, 9.45. Fin à 11.15 hres.

Long tunnel

La plus longue rue souterraine dans une ville a 1.7 milles de longueur. Elle a été construite à l'occasion des célébrations du 400e anniversaire de fondation de Rio de Janeiro, au Brésil.



Cours de formation de moniteurs

Le Club Automobile Québec inaugurera le lundi 15 août, à 10 h. un quatrième cours de formation de moniteurs en conduite automobile à l'intention des professeurs des écoles secondaires et des collèges classiques.

Du 15 au 27 août une quarantaine d'enseignants recrutés aux quatre coins de la province suivront un cours tant théorique que pratique dispensé par les moniteurs du Club Automobile Québec auxquels s'adjoindront pour la circonstance quelques spécialistes de l'extérieur.

Parmi les invités d'honneur notons la présence probable du ministre des Transports et Communications, le Dr Fernand Lizotte, et de quelques autres hauts fonctionnaires de ce ministère et du ministère de l'Education.

Décès de M. Jules Paquin

M. Jules Paquin, ex-employé de la Cie Hubert Moisan, fils de feu M. Misaël Paquin et de feu dame Anaïs Maheux, est décédé à l'Hôpital de L'Enfant-Jésus, le 10 août 1966, à l'âge de 79 ans et 11 mois. Il demeurait à 369, rue Des Commissaires.

Il laisse dans le deuil sa soeur, Mme Vve François Savard, (Béatrice Paquin); ses neveux et nièces: M. et Mme André Savard; M. et Mme Jules-Auguste Savard, Gilles Denis, Sylvie, Denise, Monique et Pierre Savard.

La dépouille mortelle est exposée à 253, Est rue St-Joseph.

Les funérailles auront lieu samedi, le 13 août 1966, en l'église de St-Roch.

La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan, Québec.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

Apprendre à nager

Votre Croix-Rouge vous recommande d'apprendre à nager et vous invite à profiter de l'enseignement donné par des instructeurs - brevetés de la Croix-Rouge.

Manoeuvres d'été

VALCARTIER. — Lundi, le 15 août, à 10 h. 30 a.m., un appareil Yukon, de l'Aviation canadienne, s'envolera de l'aéroport de l'Ancienne - Lorette (Qué.) à destination de la Base de Gagetown, N.-B., ayant à son bord une centaine de soldats de la Base de Valcartier. Il s'agit des soldats du 3ème Groupe de brigade de l'Infanterie canadienne (1er et 3ème bataillons du Royal 22e Régiment et du 2ème Ambulance de campagne). Ce groupement de brigade est sous les ordres du brigadier Bernard J. Guimond, de Québec, récemment nommé à ce poste.

Un groupe de soldats sera déplacé par avion à toutes les 3 heures, à compter de 10 h. 30 a.m., lundi. Le gros des troupes se rendra par convoi de Valcartier à Gagetown dans des véhicules militaires.

Le but de ces manoeuvres d'été, qui dureront un mois, est d'éprouver la souplesse, l'efficacité et les connaissances militaires de nos soldats.

Décès de M. G. Laprise

M. Georges Laprise, soudeur, époux d'Annette Giguère, est décédé le 9 août, à Ste-Catherine, Co. Portneuf, P. Q., à l'âge de 64 ans et 2 mois. Il demeurait à Ste-Catherine.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles : MM. et Mmes Georges Laprise Jr. (Ginette Mercier), de Chandler, J.-Paul Laprise (Alice Lessard), Lucien Ruel (Jeannine Laprise), Gérard Robitaille (Jeannette Laprise), Jean-Bte Gagno (Colette Laprise), Magella St-Laurent (Pierrette Laprise), Mme André Lecours (Monique Laprise).

La dépouille mortelle est exposée aux foyers funéraires Sylvio Marceau Inc.

Les funérailles auront lieu samedi le 13 août, en l'église de St-Sauveur, et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc., 224 rue St-Vallier, Ouest, Québec.

Décès de Sr St-Gilles Servante du St-Coeur-de-Marie, Beauport

Soeur St-Gilles, née Joséphine Langelier à St-Pascal de Kamouraska, le 28 novembre 1893 est décédée à la Maison générale de Beauport le 11 août 1966.



Après avoir enseigné quelques années dans sa paroisse natale, elle entra chez les Soeurs Servantes du Saint-Coeur-de-Marie et y fit profession le 10 août 1919.

Elle enseigna à Notre-Dames-des-Anges, comté de Portneuf pendant onze ans et en 1930, elle devint supérieure du couvent de St-Jean, I.O. En 1935, elle fut nommée économe provinciale, charge qu'elle occupa jusqu'en 1953. Durant cette période, aidée de Mère Ste-Eugénie, alors supérieure provinciale, elle dirigea d'importantes entreprises, entr'autres la Maison Provinciale de Beauport, devenue depuis 1954 la Maison générale de l'Institut.

En 1953, le Chapitre général de la Congrégation l'élut Econome générale; elle remplit cette fonction jusqu'en 1965.

Son service et sa sépulture auront lieu à la Maison générale, 37 avenue des Cascades, Beauport, Québec, samedi le 13 août, à 4 heures p.m.

Elle laisse dans le deuil deux soeurs : Mme Théophile Fortin, de St-Pacôme, Kamouraska, Mme Alfred Chouinard, de St-Pascal, Kamouraska ainsi que de nombreux neveux et nièces.

SERVICES SPÉCIAUX



15-7 (v. au 12-8) S.S.

Décès de Mme H. Boutet

Mme Herménégilde Boutet, née Delina Cochrane, est décédée à Québec le 11 août 1966, à l'âge de 79 ans et 11 mois. Elle demeurait à 577 St-Valier est.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Georges Boutet, (Jeanne Hains), de Ste-Thérèse; Mme Vve Philippe Hains, (Yvette) de Québec; M. et Mme Marcel Savard, (Jacqueline), de Québec; M. et Mme Gaston Lapointe, (Colette) de Beauport; M. Raymond Létourneau, de Québec; son frère et sa belle-soeur; M. et Mme Emmanuel Cochrane, de Montmorency.

La dépouille mortelle est exposée au funérarium Lépine, 705 St-Vallier est.

Les funérailles auront lieu samedi, le 13 août, en l'église St-Roch.

L'inhumation se fera au cimetière St-Charles. Les funérailles ont été confiées à la maison Germain Lépine Ltée, de Québec.

avis de décès

ALAIN. — A Notre-Dame des Laurentides, le 10 août 1966, à l'âge de 46 ans et 10 mois, est décédée dame Cécile Bergeron, épouse de M. Charles Alain, demeurant à 47, rue Notre-Dame.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue, à 8 heures 30, pour l'église du Bon-Pasteur et de là au cimetière Notre-Dame des Laurentides. 11-8 (2 fs)

AUDESSE. — A l'hôpital Laval de Québec, le 9 août 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé accidentellement M. Laurien Audesse, hôtelier, époux de dame Bernadette Mercier.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Laurent Veilleux, à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Hénédine, Dorchester et de là au cimetière paroissial. 11-8 (2 fs)

BOUTET. — A Québec, le 11 août 1966, à l'âge de 79 ans et 11 mois, est décédée dame Délima Cochrane, épouse de M. Herménégilde Boutet, demeurant à 577, St-Vallier est.

Les obsèques auront lieu samedi, à 10 heures 30.

Départ du funérarium Lépine, 705, St-Vallier est, à 10 heures 15, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 11-8 (2 fs)

COULOMBE. — A Montmagny, le 11 août 1966, à l'âge de 54 ans et 4 mois, est décédé M. Charles Coulombe, époux de dame Marie-Reine Pelletier, demeurant à 73 rue St-Magloire.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ du salon mortuaire Laurent Normand, 115 rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial. 12-8 (2 fs)

DUBUC. — A Québec, le 10 août 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Elzéar Dubuc, époux de dame Léodora Vézina, demeurant à 1080, Bougainville.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures

Départ de la nouvelle résidence funéraire Sylvio Marceau, 224 ouest, St-Vallier, à 8 heures 40, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-

LABONTE. — A Ste-Monique, Les Saules, le 11 août 1966, à l'âge de 52 ans et 2 mois, est décédée subitement dame Marguerite Alain, épouse de M. Louis-Philippe Labonté, demeurant à 1280, boulevard Neuviale, à Ville Les Saules.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 30, pour l'église de Ste-Monique, Les Saules et de là au cimetière St-Charles. 12-8 (2 fs)

LACHANCE. — A Québec, le 11 août 1966, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Guy Lachance, époux de dame Marguerite Proulx, demeurant à 3042, William Stuart.

Les obsèques auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ du funérarium Lépine, 2815, Chemin des Quatre-Bourgeois, à 8 heures 45, pour l'église de St-Louis de France et de là au cimetière Belmont. 11-8 (3 fs)

LAPRISE. — A Ste-Catherine, le 10 août 1966, à l'âge de 64 ans et 2 mois, est décédé M. Georges Laprise, époux de dame Annette Giguère, demeurant à Ste-Catherine, cté de Portneuf.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la nouvelle résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224, St-Vallier ouest, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 11-8 (2 fs)

MAGNAN. — A Québec, le 10 août 1966, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Marie-Louise Forgue, épouse de feu M. Georges Magnan, demeurant à 229, rue Lafayette.

Les funérailles auront lieu samedi, 9 heures 30.

Départ de la nouvelle résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 15, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. 11-8 (2 fs)

NADEAU. — A Lévis, le 10 août 1966, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Louis-Philippe Nadeau, époux de feu dame Eva Lamonde, autrefois de Sillery.

Les obsèques auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine, 1584, Chemin St-Louis, à 9 heures 45, pour l'église de St-Colomb et de là au cimetière de St-Colomb. 11-8 (2 fs)

PAQUIN. — A Québec, le 10 août 1966, à l'âge de 79 ans et 11 mois, est décédé M. Jules Paquin, fils de feu M. Misael Paquin et de feu dame Anais Maheux, demeurant à 369, des Commissaires.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 30.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, St-Joseph, à 9 heures 20, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 11-8 (2 fs)

SOEUR ST-GILLES. — A la maison générale des Soeurs Servantes St-Coeur de Marie, le 11 août 1966, à l'âge de 72 ans et 9 mois, est décédée Soeur St-Gilles, (née Joséphine Langelier), demeurant à la maison générale, 37, Ave. des Cascades, Beauport.

Les funérailles auront lieu samedi, 13 août, à 3 heures.

Départ de la chapelle de la Chapelle de la communauté et de là au cimetière de Beauport.

Direction des funérailles, Wilbrod Robert Inc. 12-8 (2 fs)

REMERCIEMENTS

GODIN. — M. Albert Godin et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mme Albert Godin, née Anne-Marie Cloutier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

62286 12-8 (1 fs) REM.

L'HEUREUX. — M. Antoine L'Heureux et Mlle Germaine L'Heureux remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléance à l'occasion du décès de M. Adélard L'Heureux, époux de feu dame Clara Trépanier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

62287 12-8 (1 fs) REM.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE

REMERCIEMENTS à S.S. le Pape Jean XXIII, pour faveur obtenue. Signée: Mme P.E.M.

62335 12-8 (1 fs) R.F.O.

LA TÉLÉVISION
A QUEBEC
4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642
Dr Ghislain Dionne o.d.
LENTILLES CORNEENNES
(Verre de contact)

AUJOURD'HUI

VENDREDI

CANAL

11.00 A.M.
4—Musique

12.00 P.M.
4—Dessins animés

12.10
4—Horaire commenté

12.15
4—Actualité — Météo — Editorial — Sports

12.30
4—De tout, de tous
11—Musique

1.00
4—Palmarès

1.28
11—Aujourd'hui à CBVT

1.30
4—Théâtre des étoiles
11—Histoires vraies
"M. et Mme Browning", Coup d'oeil sur la vie amoureuse de Robert Browning et de sa femme, Dame Elizabeth Barrett Browning. — Deux poètes anglais.

2.00
4—Toast et café
5—Music
11—Documents populaires —
"Splendeurs et crépuscules des maharadjahs", film documentaire réalisé par Vitold de Golish. Evocation de la puissance des maharadjahs. Visite de leurs immenses châteaux.

2.25
5—Opening

2.30
5—Luncheon Date

3.00
4—La sieste —
L'IMPASSE DES DEUX ANGES — Adultes avec réserves. Drame avec Paul Meurisse et Simone Signoret. — La veille de son mariage, une comédienne retrouve un ancien amant. Photographie soignée. Présentation sympathique de criminels.
5—To Tell The Truth
11—Long métrage —
COURSE AUX ILLUSIONS — Adultes et adolescents. Drame avec Anna Magnani et Massimo Girotti — Aidé de son épouse, un jeune mécanicien en chômage réussit à se sortir d'un mauvais pas. — Intéressant. Quelques invraisemblances. Anna Magnani excellente.

3.25
5—Bonnie Prudden

3.55
5—Milestones Of The Century

4.00
5—Vacation Time

4.30
4—Dessins animés
11—Bobino

5.00
4—Le capitaine
5—Cartoons
11—CF-RCK

5.30
4—Aventures Outre-Mer
5—Outlook
11—La boîte à surprise

5.55
4—Où ?

6.00
4—Télé-Québec
5—Summer Edition
11—Le Métropolitain

6.05
11—Rond-Point

6.22
11—Météo

6.25
11—Nouvelles sportives

6.29
4—L'air du temps

6.30
11—Téléjournal

6.34
4—Nouvelles sportives

6.35
5—Hullabaloo

CANAL

6.44
4—Nouvelles

6.46
11—Aujourd'hui

6.58
4—Editorial

7.00
4—La famille Stone
5—The Avengers

7.30
4—En première —
FLAMMES SUR L'ASIE — Adultes. Film de guerre avec Robert Mitchum et Robert Wagner. — Pendant la guerre de Corée, un pilote s'éprend de la femme d'un camarade. Intrigue sentimentale. Combats bien réalisés.
11—Vive la vie

7.45
11—Feu rouge, feu vert

8.00
5—Lennie Breau Show
11—Prenez le volant

8.30
5—Get Smart
11—Cinéma international —
SUR LES QUAIS — Adultes. Drame social avec Marlon Brando et Eva-Maria Saint. — Dans le port de New York, un gang exploite des dockers. Excellents interprètes. Résonances sociales, morales et spirituelles.

9.00
5—Friday Night at the Movies : "Damn Yankees"

9.30
4—Monsieur Banco — Quiz musical

10.00
4—Hong Kong

10.45
11—Souvenez-vous "des Plouffe"

10.48
11—Félix

11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal

11.14
4—Nouvelles sportives
5—Viewpoint

11.19
11—Supplément régional et météo

11.20
4—Où ?
5—Editorial

11.21
5—Penthouse 5 : "Dear Ruth"

11.25
4—Heure exquise —
LE GRAND ALIBI — Adultes. Film policier avec Jane Wyman et Marlene Dietrich. Une jeune femme s'efforce d'aider un ami accusé de meurtre. — Virtuosité, humour, cynisme. Suspense soutenu.
11—Nouvelles sportives

11.31
11—Cinéma —
LES TRICHEURS — A déconseiller. Drame social avec Pascale Petit et Jacques Charrier. — Deux jeunes se blessent mutuellement, en niant leur amour. Quelques scènes remarquables. Moeurs licencieuses. Atmosphère déprimante.

12.50 A.M.
4—Fin des émissions

12.55
5—Sign Off

1.00
11—Fin des émissions

DEMAIN

SAMEDI

CANAL

10.30 A.M.
4—Musique

10.55
4—Horaire commenté

11.00
4—En matinée —
UN JOUR AU CIRQUE — Tous. Comédie avec les frères Marx. — Trois énergumènes essaient de renflouer les finances d'un cirque. Quelques bons moments.

12.30 P.M.
4—De tout, de tous
5—Music
11—Musique

12.58
5—Opening

1.00
4—De Paris à Broadway
5—CBC Sports Presents Championshy's Series

1.28
11—Aujourd'hui à CBVT

1.30
11—Monsieur Pia Pia

2.00
4—Colonel March
5—Her'a How — Tennis
11—Ulysse et Oscar

2.30
4—La sieste —
FRANKENSTEIN 1970 - Adultes avec réserves. Film d'horreur avec Boris Karloff et Jana Lund. — Un homme fabrique un robot qui causera la perte de son créateur. Violences. — Meurtres.
11—Théâtre du Cou-Cou : Le Chaperon rouge

3.00
5—Leviathan and Requiem For The Polo Grounds
11—Hollywood à son âge d'or

3.30
11—Charlie Chaplin

4.00
4—Théâtre d'une heure — "Pigeon d'argile". Tous
11—Baseball — San Francisco à Atlanta

4.30
5—Wrestling

5.00
4—Arrêtez-les
5—Forest Rangers

5.30
4—Les petits bonshommes
5—Bugs Bunny

6.00
5—Life And The Land

6.15
11—Echo du sport

6.30
4—En tête à tête
5—Summer Sounds 66
11—Téléjournal

6.44
4—Nouvelles

6.45
5—U. K. Film
11—Langue vivante

CANAL

6.58
4—Editorial

7.00
4—Jeunesse d'aujourd'hui
5—Beverly Hillbillies
11—"Jeunesse oblige à gogo" —
Avec Daniel Giraud. Invités : Les Soeurs Gallant, Shirley Théroux, Jacques Desrosiers et Erick.

7.30
5—Jazy 625

8.00
4—Comment ? Pourquoi ? avec Janette Bertrand
5—CBS Sports Présents CFL "Calgary at Hamilton"
11—Football canadien "Calgary à Hamilton"

8.30
4—A la brunante —
UN CERTAIN SOURIRE — Adultes avec réserves. Drame sentimental avec Christine Carrère et Joan Fontaine. Une étudiante recherche une idylle avec un homme d'âge mûr. Intéressant. Liaison adultère. Epilogue moral.

10.00
11—Les grands noms du Music-Hall — "Alain Barrière"

10.15
5—Twelve For Summer

10.30
5—T.B.A. Admirals Cups

10.45
4—Actualité et météo

10.55
4—Nouvelles sportives

11.00
4—Adagio —
LES YEUX DU TEMOIN. — Adultes. Drame policier avec Hayley Mills et Horst Buchholz. — Une fillette gagne la sympathie d'un meurtrier. Original et attachant. Bon suspense. Photographie nette. Situations délicates.
5—CBC-TV News
11—Téléjournal

11.09
5—Penthouse 5 : "The Lieutenant Wore Skirts"

11.16
11—Nouvelles sportives

11.30
11—Cinéma —
LE SADIQUE DE L'AUTOROUTE. — Adultes avec réserves. Film policier avec Harald Maresch et Frances Martin. — Un sadique s'attaque à des femmes puis les étrangle. — Suspense bien mené. Atmosphère morbide.

12.40 A.M.
4—Fin des émissions

12.48
5—Sign Off

1.00
11—Fin des émissions

Régionale des Bois-Francs

Homologation du rôle d'évaluation pour 1966-67

La Commission scolaire régionale des Bois-Francs a homologué le 4 août son rôle d'évaluation pour la prochaine année fiscale, soit du 1er juillet 1966 au 30 juin 1967.

Avant d'en venir à cette décision, les commissaires ont examiné les rôles d'évaluation déjà en vigueur dans chacune des commissions scolaires locales, faisant partie du territoire régional. Ils ont constaté que l'évaluation fait dans ces municipalités n'était pas uniforme.

En vertu de l'article 373 de la loi de l'Education, les commissaires doivent dans ces cas, modifier ces différents rôles de façon à rétablir sur la base de la valeur réelle, l'évaluation des propriétés imposables de toutes les parties de la municipalité scolaire régionale.

M. Louis-M. Gagné, C.A.E., président de Les Evaluations Immobilières du Québec Inc. a fait rapport aux commissaires des modifications à apporter aux différents rôles.

Voici un tableau montrant les chiffres du rôle modifié :

Commission Scolaire	Rôle modifié valeur réelle
Arthabaska	8,845,897
Chenier	3,071,037
Chester Est	584,111
Inverness	2,249,431
Laurierville	3,081,168
Lemieux	476,130
Notre-Dame de Lourdes	906,442
N.-D. du Rosaire	1,060,840
Princeville	10,419,681
St-Albert de Warwick	1,895,700
St-Louis de Blanford	653,350
St-Norbert	2,116,040
St-Paul de Chester	2,017,260
St-Pierre Baptiste	1,197,395
P. St-Rémi, Tingwick	2,031,300
St-Samuel de Horton	826,850
St-Valère	2,261,473
Ste-Anastasie de Nelson	2,006,699
Ste-Anne du Sault	2,304,019
Ste-Clothilde de Horton	1,870,869
Ste-Elizabeth de Warwick	1,195,978
Ste-Séraphine	732,446
Ste-Sophie	1,603,739
Val Alain	1,075,142
Village de Lyster	1,607,691
Ville de Plessisville	20,257,134
Villeroy	750,289
Ville de Victoriaville	68,699,752
Warwick	10,441,650
Total	156,239,513

$16,775,000 en contrats adjugés par Lockheed Aircraft Corp.

Ottawa (PC) — La société américaine Lockheed Aircraft Corp. a adjugé des contrats au montant de $16,775,000 à des compagnies canadiennes durant le premier semestre de 1966. Cette somme est supérieure à la valeur de tous les contrats accordés par cette même société à des entreprises canadiennes durant les 12 mois précédents.

Un représentant de la Lockheed à Ottawa a indiqué que la valeur totale des contrats qui seront accordés au Canada cette année par sa compagnie sera d'environ $25 millions.



● Le major J.-P.-A. Dubois, d'Ottawa, est nommé officier de liaison du quartier général des Forces canadiennes auprès de l'EXPO 67. Le major Dubois sert présentement en qualité d'officier d'état-major, section du recrutement, au quartier général des Forces canadiennes, à Ottawa.

LES ECHECS

Les risques aux Echecs

Bent Larsen doit ses succès au premier tour du tournoi Piatigorsky au fait qu'en deux occasion au moins, il a refusé la nulle qui lui était offerte et qu'il a gagné par la suite. Contre Donner, en 11e ronde, il refuse la nulle après l'échange des Dames, au 23e mouvement, Mais cette fois, le risque était trop grand.

Blancs: Donner (5½)
Noirs: Larsen (6)
Ouverture: Est-Indienne

1 d4, Cf6; 2 c4, g6; 3 g3, Fg7; 4 Fg2, d5; 5 cxd5, Cxd5; 6 é4, Cb6; 7 Cé2, Cç6; 8 d5, Cç8; 9 0-0, 0-0; 10 a4, é6; 11 Cbç3, éxd5; 12 éxd5, Té8; 13 Db3, ç6; 14 Fé3, Cxd5; 15 Cxd5, çxd5; 16 Fxd5, Dé7; 17 Cd4, Cd7; 18 Tfé1, Cç5; 19 Dç4, Fh3; 20 Cf3, Cé6; 21 Db3, a5; 22 Dxb7, Dxb7; 23 Fxb7, Tab8; 24 Fç6, Téç8; 25 Fb5, Fxb2; 6 Ta2, Fç3; 27 Tç1, Fd4; 28 T2ç2, Txç2; 29 Txç2, Fxé3; 30 fxé3, Ff5; 31 Tç3, Td8; 32 Rf2, Fé4; 33 h4, Rg7; 34 Ré2, h6; 35 Cd2, Fd5; 36 Cç4, Tç8; 37 Rd3, Cç5†; 38 Rd4, Fé4; 39 Ta3, f5; 40 Cd6, Cé6†; 41 Ré5, Abandonne.

No 080868 PHN

Paw-wa indien à St-Lambert

Les six semaines du terrain de jeux de St-Lambert s'achèvent. La clôture de cette saison estivale 1966 se fera, dimanche soir le 21 août, à 8 h., sur le terrain de la patinoire (O. T. J.) de la dite paroisse.

Comme activités il y aura exposition d'art plastique; grand spectacle auquel est invité la troupe de folklore du Village Huron, dirigée par Max Gros Louis et reconnue internationalement; musique, chants, danses et costumes indiens . . .

Au cours de l'après-midi de ce même dimanche, se dérouleront les olympiades locales et remise de rubans.

Beau temps, mauvais temps le spectacle aura lieu car un endroit a été prévu pour la circonstance. Donc rendez-vous le 21 août avec Max . . . pour le PAW-WA INDIEN.

22e congrès des bibliothécaires

Plus de 200 bibliothécaires assisteront au 22e congrès annuel de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française à Moncton, du 14 au 17 août. Le congrès se tiendra sous les auspices de l'université de Moncton.

Mme Paule Rolland-Thomas, professeur à l'Ecole de Bibliothéconomie de l'université de Montréal, M. Bernard Jean, ministre de la Justice du Nouveau-Brunswick, M. Alexandre Savoie, conseiller général de la Société l'Assomption, adresseront la parole aux congressistes.



● Le colonel Robert Robitaille, de Montréal, est nommé médecin-chef de la région militaire du Québec, et ses bureaux sont situés à la base des Forces canadiennes St-Hubert, Qué. Un spécialiste en psychiatrie, le colonel Robitaille servait jusqu'à tout récemment, en qualité de consultant dans sa spécialité auprès du 4e Groupement de brigade d'infanterie canadienne et de l'Armée britannique du Rhin, en Allemagne.

Congrès de la Conférence des juges du Québec

Le congrès de la Conférence des Juges du Québec se tiendra à Québec, les 9 et 10 septembre prochain, au Château Frontenac.

L'ouverture du congrès aura lieu à 10 heures, le 9 septembre, au Palais de Justice, à la salle de la Cour provinciale. En outre, les comités formés pour étudier les différentes questions au programme se tiendront au Palais de Justice de Québec dans les salles de la Cour provinciale, de la Cour des sessions de la paix et de la Cour des sessions criminelles.

Le 10 septembre à 7.30 heures p.m., à la salle Riverview du Château Frontenac, aura lieu le banquet de clôture. De distingués invités assisteront à ce banquet notamment le cardinal Archevêque de Québec, Son Eminence Mgr Maurice Roy, le premier ministre, M. Daniel Johnson, les ministres de la Justice fédérale et provinciale, Mes Lucien Cardin et Jean-Jacques Bertrand; le bâtonnier général de la province, etc...

G. Pelletier présidera au banquet de SUCO

M. Gérard Pelletier, député fédéral, a gracieusement accepté la présidence d'honneur du banquet le 30 août prochain à Lévis.

Le Service universitaire canadien outre - mer organise cette fête à l'Institut Coopératif Desjardins pour une quarantaine de volontaires canadiens, en partance pour une période de deux ans, en Afrique francophone et au Madagascar.



● COURONNEMENT — Nous apercevons ici Marthe 1ère (Fiset), reine de l'Association Nautique et Sportive du Lac St-Augustin Inc. de l'an passé, au moment où elle couronne la nouvelle élue de cette année, Mlle Carole Martineau. Les duchesses de cette année étaient Claudette Lemieux, Gilberte Fortin et Lise Grondin. La soirée était présidée par M. François Marineau, assisté de M. Marcel Fiset. Le commodore du Lac St-Augustin, M. J. B. Laliberté, était présent. (Photo l'Action par Marcel Laforce)

Tragédie d'Ottawa

Version qui ajoute un caractère plutôt inusité à l'accident

OTTAWA (P.C.) — Un représentant de la firme responsable des devis de la construction du pont qui s'est effrondé mercredi, à Ottawa, M. J.H. Kearney, de la société M. M. Dillon, a raconté aux journalistes, au cours d'une conférence de presse, une version de la tragédie qui ajoute à l'accident un caractère pour le moins inusité.

Selon M. Kearney, les ouvriers étaient en train, mercredi après-midi, d'étendre une seconde couche de béton, par-dessus une première épaisseur qui avait été coulée 28 jours auparavant, sur le tablier d'une travée du pont longue de 160 pieds.

Le tablier de cette section s'appuie sur deux colonnes, et les dépasse de 34 pieds à chaque extrémité.

Comme une crêpe

Déversant le ciment frais du centre de la travée en allant vers l'est, les ouvriers en étaient à 10 pieds de compléter cette première partie de l'opération, lorsque la première épaisseur de béton de la partie ouest de la travée, qui attendait d'être recouverte plus tard dans l'après-midi, se retourna sur elle-même comme une crêpe dans la poêle, pour se déposer avec fracas sur la partie centrale de la travée, entre les deux colonnes. Une fraction de seconde plus tard, tout le monde se retrouvait 60 pieds plus bas, parmis les cintres métalliques tordus et le contreplaqué déchiré, les morceaux de béton cassé et le ciment frais qui coulait partout.

Plusieurs enquêtes

Après qu'il eut fait part de cette version des faits aux journalistes, M. Kearney et les autres responsables du projet qui l'accompagnaient quittèrent la salle. Le maire d'Ottwa, qui avait convoqué la conférence de presse, intervint lui - même pour expliquer que ses invités ne pouvaient répondre aux nombreuses autres questions que désiraient leur poser les journalistes, en attendant l'enquête officielle.

Plusieurs organismes mèneront d'ailleurs concurremment leur propre enquête au sujet de ce tragique incident. On a enregistré plusieurs accidents du même genre, au cours des derniers mois, au Canada, ce qui n'a pas manqué d'alarmer plusieurs groupes de pression.

En plus de l'enquête du coroner, le ministre-adjoint au ministère du Travail de l'Ontario, M. Thomas Everly, a promis une enquête complète sur les causes de l'accident et les nouvelles mesures de sécurité qu'il faudra éventuellement édicter afin d'en éviter la répétition.

Grève de protestation

Par ailleurs, la réaction d'une partie du groupe qui est le plus touché par l'application des mesures de sécurité sur les chantiers de construction, c'est-à-dire les travailleurs eux-mêmes, ne s'est pas faite attendre, à Toronto.

Dès hier matin, en effet, les représentants de l'Union internationale d'Amérique des porteauge et des manoeuvres du bâtiment CTC étaient présents sur le chantier d'un pont en construction dans cette ville.

A la suite de brefs pourparlers avec leurs cotisants, on a vu en quelques minutes la majorité des ouvriers quitter leurs postes, déclenchant par le fait même une grève surprise.

L'un des gérants de l'Union, M. Jerry Gallagher, a dit que cette grève de protestation se poursuivrait jusqu'à ce que les ouvriers aient obtenu une revision des règles destinées à assurer leur protection lorsqu'ils travaillent à la construction d'un pont en Ontario.

"Il y a longtemps que nous répétons que la construction d'un pont est une des entreprises les plus dangereuses, si les mesures de sécurité prévues ne sont pas appliquées de la façon la plus stricte," a-t-il dit.

"C'est le temps ou jamais, tandis que le souvenir de cette tragédie est encore frais dans toutes les mémoires, d'exiger des autorités une analyse complète de la situation."

Palais de justice

(Par Robert Giroux)

Ils subissent leur enquête sous l'accusation d'avoir détérioré une antenne de $25,000.00, de CKCV

Kenneth Conway, débardeur de 27 ans, du 36½ rue St-Pierre, et Wilfrid Bard, 24 ans, même métier, du 1,525, rue Ernest-Lapointe, Québec ont subi hier, leur enquête préliminaire sur l'accusation d'avoir illégalement et volontairement, dans la nuit du 15 au 16 juillet, à St-David, comté de Lévis, détérioré un bien, à savoir : une tour de radiation du poste CKCV, causant ainsi des dommages d'environ $25,000.

A la fin de son enquête, M. le juge Albert Dumontier a ajourné l'examen volontaire des deux prévenus à jeudi prochain.

Lorsque Me Lawrence Corriveau a voulu soulever la question du cautionnement d'un des deux accusés, en prison depuis son arrestation, le 16 juillet, le juge a déclaré qu'il n'entendrait cette requête que lors de l'examen volontaire des prévenus.

Le principal témoin entendu dans cette cause fut le chef de police de St-David de Lévis, M. François Mazier.

J'étais, a raconté le chef de police, en patrouille, ce soir-là, avec le constable Couture lorsque nous avons remarqué une auto suspecte en stationnement sur une route secondaire bordée d'arbres, transversale à la route principale.

Il n'y avait personne dans la voiture mais les clefs étaient placées dans l'ignition. L'endroit est assez désert : il n'y a que deux ou trois maisons dans les environs ainsi que la tour d'irradiation du poste de radio CKCV, à proximité de laquelle, à environ 500 pieds, se dresse une petite bâtisse que gardait cette nuit-là, un membre de l'agence de sécurité Philipps.

Nous avons alors placé notre auto-patrouille juste devant l'automobile et nous avons éteint nos phares. Il devait être alors minuit et 30.

Bruits étranges dans la nuit...

Après quelques minutes d'attente, j'ai entendu un grand bruit de métal.

Je me suis tourné vers mon compagnon et je lui ai dit : "On vient de perdre une tour !"

Une dizaine de minutes plus tard, on a entendu des bruits sourds, comme quelqu'un qui courrait dans un champ et des voix qui se rapprochaient

A un certain moment, nous avons allumé deux projecteurs portatifs à piles et nous avons aperçu, à 100 ou 150 pieds de nous, deux hommes qui marchaient assez vite en direction de l'automobile abandonnée.

L'un d'eux a laissé tomber une paire de cisailles à terre et ils continuaient, deux autres paires de cisailles.

Je leur ai alors ordonné de laisser tomber leurs instruments et, comme ils n'obéissaient pas, j'ai alors tiré un coup de revolver de semonce en l'air. Ils se sont alors exécutés et mon compagnon a recueilli les objets sous mes yeux.

Les deux individus étaient trempés, car il y avait de la rosée, cette nuit-là. De plus, ils portaient des gants. L'un d'eux, Conway, n'avait qu'une seule chaussure à un pied.

Le chef de police identifia ensuite en Cour, les accusés comme les deux hommes dont il avait procédé à l'arrestation, à cette occasion.

On trouve des pièces à conviction

Le lendemain, le chef de police de St-David retournait sur les lieux où, au cours de la nuit, vers 1 heure du matin, il avait constaté qu'une des trois tours du poste de radio s'était effondrée.

A une quinzaine de pieds de sa base, il découvrit une petite pièce de métal. Comme la lame d'une des trois cisailles saisies portait une entaille, il essaya d'y ajuster la pièce métallique. Elle s'emboîtait parfaitement et il en fit, hier, la démonstration devant M. le juge Dumontier.

Saisie de l'affaire, la Sûreté provinciale dépêchait également, le même jour, son Berger allemand Faro sur les lieux. Le chien policier a alors retrouvé un soulier, abandonné à une cinquantaine de pieds de la base de la tour effondrée. L'animal (sic) n'a pas comparu à l'enquête.

Au cours de son témoignage, M. Mazier a également déclaré qu'après l'arrestation des deux individus suspects, il s'était rendu à la bâtisse située à environ 500 pieds des trois tours de CKCV et qu'il y avait trouvé le gardien de l'agence Philipps.

Il était assis lorsque je suis entré et il ne savait pas qu'une des tours avait été abattu, dit-il.

Puissance réduite de 10,000 à 1,000 watts

M. Magella Alain, directeur général de CKCV (Québec) Ltée, a évalué, lors de son témoignage, les dommages directs à $25,000.

Depuis un mois, les transmissions de notre poste ont une portée restreinte, de ce fait, dit-il encore, ce qui nous cause des dommages indirects difficiles à apprécier tels que la préoccupation des auditeurs éloignés et des commanditaires commerciaux de CKCV.

Jusqu'ici, la compagnie a déboursé environ $11,000 pour les réparations des dommages causés à sa tour de transmission de St-David et les travaux ne sont pas terminés.

Les émissions, à la suite de ce bris, n'ont été interrompues qu'entre minuit et 33 et 3h.45, le 16 julliet, a-t-il encore déclaré.

Il a ensuite estimé les dommages indirects subis par le poste à environ le tiers des pertes directes qu'il avait subies à cette occasion.

Soulier jeté à la poubelle à la prison

M. Paul Lafond, sergent de 53 ans, à la prison des Plaines d'Abraham, a déclaré que, le 16 juillet, il avait remarqué qu'un prisonnier, ce jour-là, ne portait qu'un soulier et qu'il avait jeté celui-ci dans une poubelle, après avoir remarqué qu'il n'en avait qu'un a un de ses pieds.

Plus tard, au cours de sa période en devoir, M. Maurice Bernard, autre sergent de la prison de Québec, a témoigné que, ce jour-là, il avait reçu une demande de la Sûreté provinciale pour s'enquérir d'un soulier disparu à la prison de Québec.

J'ai alors chargé un garde d'aller chercher le soulier parmi les rebuts recueillis au cours de la journée à la prison.

Je l'ai ensuite remis au caporal Giguère, de la Sûreté provinciale.

En Cour, le chef de police de St-David a qualifié les deux souliers de "très semblables".

Trois charges de négligence criminelle contre Létourneau

Trois charges de négligence criminelle ont été portées, hier, contre Paul Létourneau, journalier de 25 ans, de Québec, trouvé, la journée précédente, criminellement responsable de la mort de Mme Bill Seto, 32 ans, et de ses fils, William, 5 ans, et Patrick, 6 ans, tués par une auto alors qu'ils marchaient sur le trottoir, pendant le défilé de la St-Jean-Baptiste.

M. le juge Achille Pettigrew a fixé un cautionnement de $1,500 en argent ou de $1,500 sur immeuble à l'intention de l'accusé pour sa liberté provisoire d'ici son enquête préliminaire qui a été fixée, pour l'instant, au 19 août.

Dans cette cause, l'enquête du coroner semble avoir démontré que trois jeunes fillettes, enfants de Mme Seto, auraient échappé à la mort parce qu'elles auraient marché sur le trottoir à quelque distance du groupe, les précédant de plusieurs pieds.



● Les autorités municipales de Ville Vanier ont reçu officiellement hier soir la visite du maire (M. Dany Renaud à gauche sur la photo) et de la mairesse (Mlle Francine de Senneville à droite sur la photo) de leurs terrains de jeux municipaux. M. Jean-Paul Nolin, maire de la cité (au centre de la photo), a aussi reçu les princes et princesses, roi et reines, duc et duchesses des autres terrains de jeux de la municipalité, en présence des représentants de la Jeune Chambre de cette localité, des Religieux de St-Vincent-de-Paul qui collaborent à l'oeuvre des Loisirs depuis juin dernier et de plusieurs parents de jeunes. (Photo l'Action par Marcel Laforce)



● DEUX MAIRES SE RENCONTRENT — Le maire de Ville Duberger, M. Joffre Powell a accepté avec plaisir hier soir de céder son fauteuil habituel à la table du conseil à un jeune membre de l'O.T.J. locale, Arthur Croteau, 11 ans, que ses confrères viennent d'élire maire pour la durée des vacances. Fier de son mandat et désireux de le prouver, le politicien en herbe, accompagné de Madame la mairesse, Martine Roberge, 12 ans, assise à sa gauche, a décidé, après avoir signé le livre d'or de la ville, de faire le tour de la bâtisse, histoire de se familiariser ? Lors de cette visite à l'hôtel de ville, visite auquelle plusieurs parents et enfants ont participé, étaient aussi présents, Mle Colette Blanchette, monitrice que l'on voit à gauche et M. J. Blanchette, moniteur, à l'extrême-droite. (Photo l'Action par Marcel Laforce)

Ordonné prêtre par son fils

Le docteur Vicente Melillo, membre de la Société St-Vincent de Paul, avocat, veuf, âgé de 83 ans, père de 8 enfants vivants, italien de naissance, mais arrivé au Brésil à l'âge de 3 mois a reçu et recevra les ordres mineurs et majeurs les 31 juillet, 7 et 15 août, devenant ainsi prêtre catholique.

L'événement est d'importance de plus pour la raison que les ordres majeurs qui le feront prêtre, lui seront conférés par son propre fils, dom Anige Francisco de Maria Melillo, évêque diocésain de Piracicaba, province ecclésiastique de Campinas (près de São Paulo). Le docteur Vicente Melillo, qui est commandeur du Saint Siège, de l'Ordre de S. Grégoire le Grand, fut invité à recevoir le sacerdoce il y a quelques semaines seulement, par le Cardinal Agnello Rossi, quand il se présenta à ce dernier pour lui demander un curé pour la colonie de Bussocaba, oeuvre de l'Assistance de Saint-Vincent de Paul, que lui même a fondé dans la Capitale (São Paulo).

Acceptant l'invitation, il fut dispensé des études supérieures de théologie, étant donné sa grande culture théologique.

Son propre fils lui conférera les ordres majeurs le 31 juillet (sous-diaconat) dans la cathédrale de Piracicaba et le diaconat le 7 août dans la cathédrale de Campinas . . . ou de docteur Meillo se maria en 1905, avec Regina Morato do Canto, dont il devint veuf après plus de 50 ans de mariage.

Le 15 août, dans la cathédrale de São Paulo, dom Aniger conférera le presbitérat à son père, le faisant prêtre. Le jour suivant, le Père Melillo célébrera sa première messe à São Paulo, dans la paroisse à laquelle il appartient. Par dispense spéciale du Saint Siège, il sera le premier prêtre à dire la messe entièrement en portugais !

Pont interprovincial sur l'Outaouais pour 1967

Pont interprovincial sur l'Outaouais entre Cheneaux, comté de Renfrew, Ontario, et Portage-du-Fort, comté de Pontiac, Québec.

Conformément à une entente intervenue entre le Gouvernement du Canada et les gouvernements de l'Ontario et du Québec, le Gouvernement de la Province de Québec, par l'intermédiaire de son ministre de la Voirie et des Travaux publics, l'honorable Fernand-J. Lafontaine, vient d'accorder à Beaver Foundations Limited de Montréal, le contrat pour la construction d'un nouveau pont interprovincial, sur la rivière Outaouais, entre Cheneaux, comté de Renfrew, Ontario, et Portage-du-Fort, comté de Pontiac, Québec.

Le nouvel ouvrage suppléera à la trop faible capacité du pont existant et permettra aussi à Consolidated Paper Corporation d'utiliser, à plein rendement, son nouveau moulin de pulpe et papier présentement en construction à Portage-du-Fort. L'approvisionnement en bois de pulpe et copaux pour ce moulin se fera aussi bien en Ontario que dans le Québec. La capacité initiale du moulin sera de 500 tonnes par jour et sera portée ultérieurement à 1000 tonnes par jour. Il est superflu d'insister sur l'apport de revenus dont pourront ainsi bénéficier les deux provinces.

Suivant les ententes intervenues entre les trois gouvernemnts, le Gouvernement du Canada assumera 50% du coût du pont proprement dit et les deux provinces se partageront, à frais égaux,le coût de la balance des travaux.

Le nouveau pont sera constitué de poutres continues en acier supportant une dalle en béton armé, le tout reposant sur deux piliers dans la rivière et deux culées construites sur les berges. L'ouvrage consistant en trois travées de 160', 192' et 160' de longueur respectivement, traversera la rivière sur le bief d'aval de l'usine hydro-électrique de la Commission Hydro-électrique de l'Ontario, à 370' en aval du pont actuel et il mesurera 512' de longueur entre les appuis des culées.

Les travaux commenceront incessamment et devront être complétés au mois de septembre 1967, dans le but de permettre l'opération complète du moulin de la Corporation Consolidated Paper.



Installation de l'abbé L. Talbot

Par décision de Son Eminence le Cardinal Maurice Roy, M. l'abbé Léopold Talbot, cidevant aumônier au Manoir Charles de Foucault, a été nommé curé de la paroisse Notre-Dame de la Providence, Beauce.

M. l'abbé Talbot a fait ses études au petit et au grand Séminaire de Québec. Ordonné prêtre en 1946 par Son Eminence le Cardinal Villeneuve, il fut professeur au petit Séminaire de 1947 à 1953. De 1953 à 1959, il exerça son ministère à St-Thomas d'Aquin, Ste-Foy. De 1959 à 1965, il fut aumônier à l'Institut St-Joseph de la Délivrance, Lévis.

L'intronisation aura lieu dimanche prochain à 3 heures et sera présidée par M. l'abbé Joseph Denis, curé de St-Georges de Beauce.

- ARTICLES de Bureaux
- CENTRE D'IMAGERIES
- ARTICLES de CLASSES
- LIVRES de bibliothèques
- ARTICLES RELIGIEUX

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
3 magasins pour vous servir
899 de la Canardière
Tél. : 525-5119
Centre d'Achats Canardière
Centre d'Achats Laurier

les radios d'autos on connaît ça !
VENTE et SERVICE
DROLET RADIO D'AUTO
495 RUE CARON QUEBEC 2 P.Q. 529-0301

Augmentation des prix d'entrée à l'expo : mise au point des dirigeants

Dans un communiqué remis à la presse, les dirigeants de la Commission de l'Exposition provinciale de Québec, apportent une mise au point concernant l'augmentation des prix d'entrée pour la prochaine foire.

Voici le texte intégral de cette déclaration dans laquelle les dirigeants tentent de justifier leur décision.

1— Les prix d'entrée des adultes et des autos n'ont pas changé depuis 1953. Depuis lors le coût de la vie a pratiquement doublé ; les salaires ont considérablement augmenté, les heures de travail ont diminué appréciablement et les services et matériaux ont monté en flèche. L'Expo malgré cela a continué de grossir et à présenter un spectacle fort acceptable.

2— Le prix des adultes à .75 n'est en vigueur que les deux dimanches, le lundi de la Fête du Travail et les soirs à à compter de 6 heures.

3— Il faut bien tenir compte que les billets en séries vendus à l'avance au prix de 3 pour $2.25 sont les **SEULS** qui comportent le privilège de participer à l'attribution des prix de présence. **TOUS LES AUTRES BILLETS** vendus durant l'Exposition ne comportent aucun privilège d'aucune sorte.

4— Les billets en séries ne comportaient auparavant qu'**UNE AUTOMOBILE** et quelques prix en argent. Cette année par contre, ils représentent **4 AUTOMOBILES** 1966 plus 4 prix de consolation de $50.00 chacun.

L'Exposition a cru bon, devant ces arguments, d'augmenter ses prix d'entrée comme on l'a fait ces dernières années dans à peu près toutes les expositions canadiennes et américaines.

Notons en outre que l'âge des jeunes (enfants) qui doivent payer .25 a été porté de 12 à 17 ans, alors que l'an dernier l'âge était de 12 à 16 ans.

Port du short et parc Montmorency

La Jeune Chambre voudrait que ses recommandations aboutissent

La Jeune Chambre de Québec, au cours d'une réunion qu'elle tenait récemment a adopté deux résolutions, l'une concernant le règlement municipal interdisant le port des "shorts" à Québec et l'autre, le Parc Montmorency.

Dans le premier cas, la Jeune Chambre de Québec demande aux autorités de la Cité de Québec de reviser le règlement actuel interdisant aux dames de porter des "shorts" dans la ville de Québec; ce règlement est qualifié d'inadéquat et de désuet et la Jeune Chambre de Québec soumet que les autorités compétentes ont le devoir d'abolir ou d'abroger ce règlement. On souligne également, il n'est pas logique de condamner les autorités policières de la ville de vouloir faire respecter un tel règlement.

Concernant le Parc Montmorency, la résolution est adressée à Mme Judy LaMarsh et se lit en ces mots:

"Il est résolu que la Jeune Chambre de Québec suggère au gouvernement fédéral de faire entreprendre, par une équipe d'archéologues, des fouilles au Parc Montmorency soit en creusant une partie du Parc, et en laissant à découvert les fondations que l'on y trouverait. Ensuite, le tout pourrait être recouvert par une dalle de béton qui, une fois construite, serait recouverte de deux pieds de terre et où l'on pourrait replanter quelques arbres.

Une porte pourrait être percée sur le mur de la Côte de la Montagne afin de permettre aux visiteurs de visiter les lieux ainsi que les objets que les archéologues y auront trouvés. Une fois recouverts, les lieux pourraient être éclairés à l'intérieur par un système de lumière et une sorte de baie vitrée pourrait être construite au sud du mur afin de permettre à la lumière naturelle d'éclairer une partie des lieux durant le jour.

La Jeune Chambre de Québec croit que ce site, une fois réalisé, deviendrait un des plus beaux à Québec et que ce projet pourrait être réalisé à peu de frais et sans rien changer à l'aspect extérieur du Parc".

La Jeune Chambre de Québec souhaite que, dans les deux cas ,les autorités aient déjà amorcé un travail constructif qui se traduira par dans des réalisations prochaines.

Trois accidents font des blessés à Ste-Foy

Les accidents de la circulation ont fait plusieurs blessés la nuit dernière, dans les limites de la ville de Ste-Foy. La pluie aurait rendu la chaussée très glissante et la visibilité réduite.

Vers 2h.30, M. Robert Tremblay, du 1060 de la rue Raymond-Casgrain a subi des blessures lorsque son véhicule a complètement sectionné un poteau de lumière, à l'intersection du boulevard Laurier et de la rue Jean-Dequen.

Le blessé a été conduit à l'hôpital Ste-Foy par la voiture-ambulance de la police de Ste-Foy. Son auto est une perte totale.

Par ailleurs, une automobile s'est engouffrée à l'arrière d'un camion-remorque, vers 3h. 20, sur le boulevard Henri IV, sous le viaduc des Quatre-Bourgeois.

L'occupant du véhicule, M. Renald Prévost de Ste-Claire de Dorchester, a été conduit à l'hôpital Laval par les ambulanciers de la maison Arthur Cloutier. Il tombait une fine pluie lors de l'accident, et le conducteur n'aurait pas vu le lourd camion.

CARRIERES et PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU

2 COMMIS DE BUREAU DEMANDES

(HOMMES OU FEMMES)

pour le service de l'orientation

EXIGENCES : 11ième année commerciale, aptitude pour le classement des dossiers et habileté pour le travail de minutie. L'expérience sera considérée.

Les intéressés voudront bien adresser leur demande à :

Com. Scol. Rég. Chauveau,
a/s M. Robert Prémont,
Case Postale 99 — Loretteville

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHARLEVOIX

recherche les services de :

3—professeurs féminins de 9ème année;
2—professeurs masculins de 11ème année;
1—professeur féminin de 11ème année.

Spécialistes :
Catéchèse;
Anglais;
Histoire et Géographie.

Prière d'adresser toute demande à :

M. Jean-Marie Tremblay,
Directeur général des écoles,
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHARLEVOIX,
Hôtel de Ville,
Clermont, Charlevoix, P.Q.

LOISIRS-DÉTENTE-ARTS-LETTRES-SCIENCES

l'Action

SOMMAIRE

SPORTS
Trois pages complètes

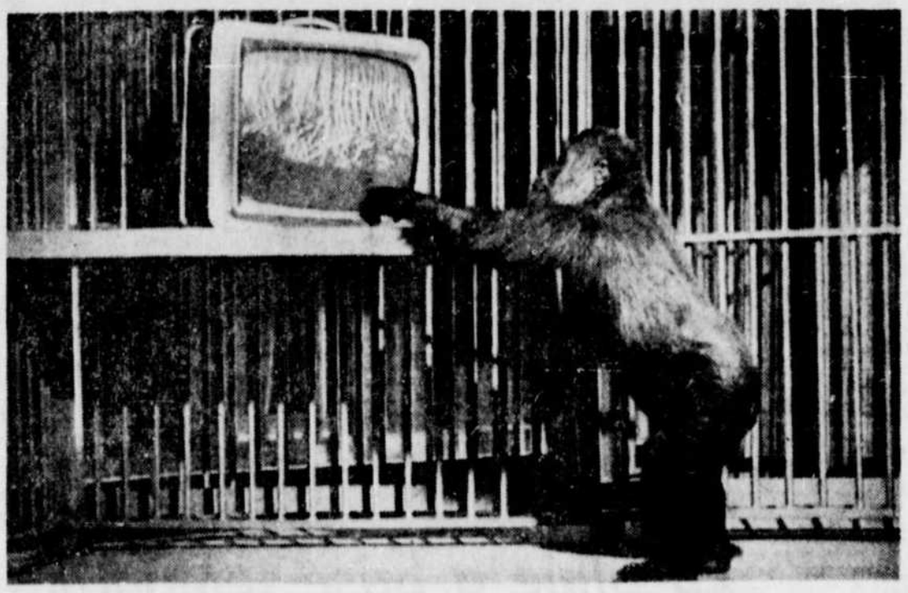
Page des jeunes

Vie féminine

Voyages

Arts et Spectacles

Lectures



● L'HEURE DU CONCERT? — Pittsburgh, Pennsylvanie (Téléphoto UPI) — Un gorille de 4 ans du zoo de Highland Park a perdu son co-locataire et s'ennuie considérablement depuis. "Malheur à l'homme seul", dit le proverbe qui s'applique dans ce cas aux singes. Les dirigeants du zoo ont alors eu l'idée ingénieuse de compléter l'ameublement de la cage avec une TV. Le gorille est devenu un amateur du petit écran. Reste à savoir s'il aime mieux les films de Tarzan ou L'heure du concert ?

Un gamin de huit ans attend l'heure de gravir l'Everest

Par James SZABO

OTTAWA (P.C.) — Il n'y a que son bas âge et son inexpérience qui empêchent Erik Sheer de faire l'ascension du mont Everest à l'occasion du centenaire de la Confédération.

Erik est un gamin de huit ans et son ambition et son enthousiasme n'ont d'égal que le pic le plus élevé de la terre. Il ne se fait pas d'illusion au sujet du Everest sachant qu'un jour viendra où il le conquérera.

Pendant ce temps, il prépare sa prochaine grande expédition : l'ascension l'été prochain du mont Kilimanjaro. Ce sera-là sa contribution personnelle à l'année du centenaire de la Confédération.

Erik sera accompagné de son père et d'un médecin. Celui-ci veut étudier le fonctionnement de l'organisme d'un garçonnet de l'âge d'Erika à une altitude de 19,000 au-dessus du niveau de la mer.

Le mont Kilimanjaro n'est pas l'Everest et Erik est le premier à l'admettre. Mais son tuteur et père, M. Frank Sheer, dit que c'est un mont assez imposant pour un garçonnet de l'âge d'Erik.

Déjà, le gamin s'est entraîné en faisant à plusieurs reprises l'ascension du mont Marcy, dans les Adirondacks, un pic de 5,344 pieds d'altitude.

Expéditions en hiver

Il se propose d'effectuer au moins une douzaine d'autres ascensions du mont Marcy au cours de l'hiver, avec raquettes et ski, simple question de se préparer en prévision de l'ascension, l'été prochain, du mont Kilimanjaro.

Lors d'une récente expédition au mont Marcy, un médecin de Boston, le Dr Michael Wiedman, a fait la connaissance d'Erik et de son père. Il a été tellement impressionné par les talents naturels du garçonnet pour l'alpinisme que, lorsqu'il a été mis au courant du projet du Kilimanjaro, il a décidé sur le champ de les accompagner.

"Je me sens beaucoup plus en sécurité du fait d'être en compagnie d'un médecin", avoue franchement M. Sheer, un fonctionnaire fédéral à l'emploi du ministère de l'Immigration. M. Sheer a pratiqué l'alpinisme en Afrique alors qu'il était affecté aux Nations unies, il y a six ans.

Les debuts

C'est à l'âge de deux ans que le jeune Erik a fait son apprentissage des pentes abruptes lorsqu'il a chaussé ses premiers skis. Deux ans plus tard, il a commencé à grimpé les collines de la Gatineau dans le parc du même nom au nord de la ville de Hull.

Maintenant, dit-il, les Adirondacks, les montagnes les plus élevées de ce côté-ci du continent, sont devenues un jeu. Au cours de son apprentissage, sous la tutelle paternelle, Erik a appris les techniques de l'alpinisme. Depuis qu'il a appris à se servir du pic de l'alpiniste et à respirer profondément pour obtenir le maximum d'oxygène dans ses poumons, Erik grimpe le flanc d'une montagne comme un alpiniste expérimenté.

"Je n'ai qu'à lui montrer une chose une fois et il ne l'oublie pas", déclare M. Sheer.

Il prépare les repas

Au cours des excursions de fin de semaine, il n'est pas rare qu'Erik, dans sa hâte de partir à la conquête d'une montagne, se lève avant les autres et prépare le petit-déjeuner. Mme Sheer, qui reste à la maison pour s'occuper des deux plus jeunes pendant l'absence du papa et de l'aîné, a montré à son fils comment faire la cuisine.

Erik trouve beaucoup de joie à préparer les expéditions, surtout celle du Kilimanjaro. Il faut obtenir des cartes géographiques, des visas, des billets d'avion et également, la permission du gouvernement de la Tanzanie où est situé le pic recouvert de neige éternelle.

Drapeaux canadiens

La Commission du centenaire de la Confédération a accordé son patronnage à l'expédition et elle a promis d'offrir à Erik 200 fanions avec feuille d'érable, 100 drapeaux canadiens ainsi qu'un drapeau du centenaire de la Confédération canadienne.

Pourquoi Erik a-t-il choisi de faire l'ascension d'une montagne pour contribuer personnellement au centenaire du Canada ? "Quoi d'autre pouvions-nous faire tous les deux ? C'est bien mieux que de planter un arbre."

M. Sheer prend garde de ne pas laisser son fils exagérer dans la pratique de ce sport. "Une fois que vous vous mettez à pousser, ce n'est plus agréable. Le jour où Erik annoncera qu'il ne voudra plus grimper, nous cesserons..."

Mais Erik n'a pas donné la chance à son père de poursuivre. "Ne t'inquète pas p'pa, je ne crois pas que je vais abandonner."

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR

par HAROLD-R. FOSTER



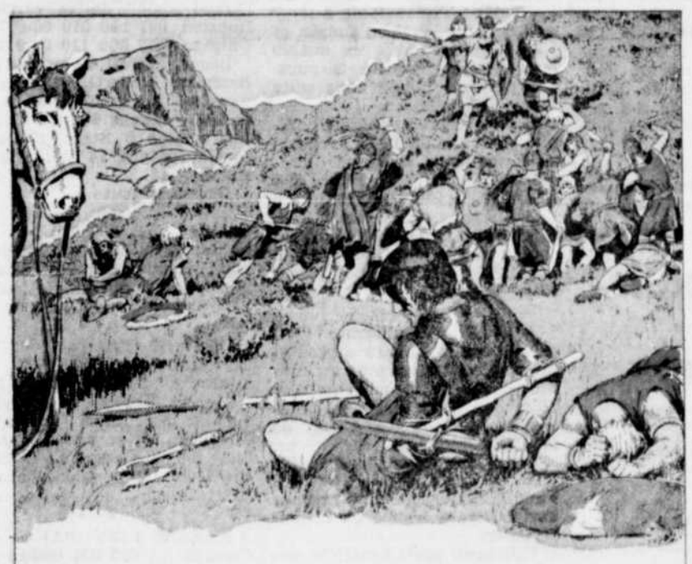
Résumé : Lié et sans armes, Vaillant a très peu de chances de s'évader, mais voyant que ce nouveau groupe est composé de Calédoniens, il éperonne vers eux en hurlant : "Attention ! Les Pictes s'en viennent. Ils ont déjà déclaré la guerre aux clans !" Il se garde de leur dire que c'est lui qui est la cause de cette guerre.



"Ho ! Le gars aux cheveux noirs dont la tête est mise à prix", crie le chef. "Ne penses-tu qu'à la récompense alors que derrière ces collines les Pictes massacrent tes compatriotes ?" répond Vaillant, avec du mépris dans la voix.



Sous bonne garde, Vaillant est sommé de leur montrer le chemin. Tout comme il l'a dit, il y a eu une escarmouche et les Pictes victorieux sont à anéantir ce qui reste du clan écossais. Avec des cris sauvages les gardiens de Vaillant se ruent à l'attaque.



Vaillant est laissé sans garde. Il glisse de sa monture, trouve une épée abandonnée et scie ses liens désespérément, car sur la butte, il voit le chef des Pictes qui dirige ses hommes et il tient dans ses mains "l'épée chantante" !



Maintenant libre et armé, il contourne le champ de bataille et se dirige vers la butte. Le fait d'être à cheval lui donne un grand avantage...

1540 © King Features Syndicate, Inc., 1966. World rights reserved. 8-14-66



...et une fois de plus "l'épée chantante" est sienne ! La bataille est finie et les Pictes écrasés sous le nombre se réfugient vers les taillis.



Ayant fait couler le sang et soufflé sur la flamme de l'inimitié qui existait depuis longtemps entre les Pictes et les Ecossais, Vaillant galope vers le sud, vers "le mur" et la sécurité.
Prochainement :
POURSUITE IMPITOYABLE.

La Famille TETEBECHE

par Chic Young



© King Features Syndicate, Inc., 1966. World rights reserved.

Imlach veut éloigner Eddie Shack de sa vue

l'Action sportive

Il veut l'expédier en pénitence à Victoria

TORONTO PC — En dépit de ses 26 buts au profit des Maples Leafs de Toronto la saison dernière, Eddie Shack a été banni de nouveaux dans les mineures. En effet, le pilote-gérant Punch Imlach l'avisé par lettre de se rapporter aux Maple Leafs de Victoria, de la ligue de l'Ouest, le 25 septembre.

On sait que Shack avait commencé la saison dernière à Rochester, de la ligue Américaine, mais il avait rejoint les Leafs après sept parties et avait compilé par la suite une fiche de 26 buts et 17 aides.

D'ailleurs, Imlach a déclaré que l'envoi de Shack à Victoria ne signifiait pas nécessairement que l'ailier ne porterait pas les couleurs du Toronto cette saison.

Pour sa part, Shack a accepté la décision de son gérant d'une manière fort philosophique, affirmant qu'il suivrait les instructions à la lettre.

D'autre part, Imlach a refusé de révéler si Shack devra négocier son contrat avec le gérant du Victoria ou celui du Toronto.

Shack avait encouru les foudres d'Imlach à la veille de la dernière partie des Leafs le printemps dernier alors que le pilote lui avait ordonné de quitter la patinoire lors de l'exercice qui a précédé l'élimination du Toronto par les Canadiens dans la semi-finale de la coupe Stanley.

Toutefois, Shack a déclaré hier qu'aucune dispute n'existait entre lui et Imlach, qu'il a rencontré pendant la saison morte alors qu'il dirigeait une école de hockey en banlieue de Toronto.



Par Jacques REVELIN

Yvon Guillou tente d'assouplir la raideur d'un chef de police

Yvon Guillou dépense actuellement toute son énergie pour grossir sur la carte du Canada le nom des principales municipalités du comté de Portneuf. Voici plus d'un mois qu'il parcourt en tous sens la région où se déroulera à la fin du mois une épreuve cycliste d'envergure nationale. L'aide qu'il a sollicité ne lui a pas été refusé, sauf dans une ville semble-t-il, soit celle qui sera pourtant le centre du rayonnement de l'épreuve. Il s'agit de St-Raymond, là où doit commencer et prendre fin le deuxième Tour du comté de Portneuf. De longs et décourageants pourparlers sont actuellement en cours, dans cette localité, afin d'établir définitivement quel sera le trajet du circuit fermé clôturan' la chevauchée cycliste de trois jours. Les représentants de différents corps intermédiaires et de nombreux hommes d'affaires font bloc derrière Yvon Guillou pour l'aider à briser la ferme réticence du chef de police de l'endroit. Celui-ci refuse de geler la circulation pendant moins de deux heures sur une portion du circuit dont la boucle a une distance inférieure à un mille.

La raison de son raidissement en surprendra plusieurs. Il aurait affirmé tout bonnement qu'il déteste les cyclistes parce qu'ils lui compliquent l'existence. Ce curieux argument ne peut évidemment désarmer Yvon Guillou qui tient absolument à garantir au maximum la sécurité des jeunes coureurs de son Tour.

Ce circuit ne durera pas plus de 90 minutes et l'heure de son déroulement a justement été fixée à une période creuse de l'après-midi du dimanche 28 août, soit entre 3h. 30 et 5h. 00, alors que la circulation automobile est très faible à St-Raymond, comme ailleurs. On aurait consenti à interrompre le trafic sur trois rues, mais non sur la quatrième. C'est inconcevable. Les coureurs seraient donc à l'abri le long des deux tiers du circuit et exposés subitement à chaque tour aux plus graves risques d'accidents.

A cause des importants travaux s'effectuant en ce moment à St-Raymond, pour améliorer l'approvisionnement en eau des résidents de cette ville, on peut difficilement choisir un autre secteur pour la tenue de cette étape décisive du Tour. Guillou regrette donc de causer au chef de police de l'endroit mais ose insister pour obtenir sa collaboration et la faveur qu'il réclame. Le maire qui avait quelque peu résisté lui aussi aurait finalement compris l'importance de l'épreuve, après avoir su que de hauts personnages seront dans sa ville, quand s'achèvera cette compétition. C'est toutefois le chef de police qui est le maître de la circulation et lui seul dresse maintenant l'obstacle auquel se heurte Yvon Guillou.

Finira-t-il par céder, non de gré ou de force, mais en raisonnant logiquement? S'il fait preuve de bon sens, il accordera la priorité totale aux cyclistes... ou aux automobilistes. Une demi-tolérance est inadmissible à cause des dangers quasi-inévitables. On doit écarter complètement les voitures du secteur ou en interdire l'accès aux cyclistes.

Comme Guillou, nous croyons qu'un petit sacrifice du chef de police de St-Raymond sera plus apprécié que le maintien de son hostilité envers une manifestation sportive jugée si importante qu'une subvention en provenance d'Ottawa permettra à plusieurs provinces d'être représentées officiellement par des concurrents venus d'aussi loin que l'Alberta.

Allons, allons, M. le chef de police de St-Roymond! Pourquoi ne manifestez-vous pas autant de complaisance que votre collègue de Québec, le chef Gérard Girard, qui s'est montré toujours très accueillant envers les braves finissants des anciens Tours du St-Laurent?...

En souplesse...

● **Nous publions ci-contre le calendrier des rencontres du tournoi-rotation Dow qui débutera lundi soir prochain. Il sera facile d'utiliser ce tableau comme feuille de marquage durant toute la semaine. Il suffira de découper ce calendrier et d'enregistrer les pointages quotidiens. Vingt-et-un matches sont prévus. Sur ce nombre dix-sept seront des simples et quatre des doubles. On verra les six joueurs à l'oeuvre au cours de trois soirées différentes, plus précisément mardi, jeudi et samedi. Il n'y aura pas de double ces jours là...**

● **Le président d'honneur du marathon nautique de Québec est le sénateur Léopold Langlois. Même si sa forme physique semble excellente, il ne plongera pas dans l'eau du bassin Louise pour "ouvrir" l'épreuve...**

● **La course cycliste Québec-Montréal aura lieu dimanche. Celui qui la remportera recevra un poste de télévision en couleur. Il s'agira sans doute du plus important prix attribué cette année, au terme d'une épreuve cycliste disputée au Canada, car les bourses sont passablement réduites en 1966...**

● **L'excellent nageur américain Thomas Bucy pourra certainement prendre part au marathon de Québec car, aux dernières nouvelles en provenance de Roberval, il avait quitté l'hôpital où on avait dû l'aliter, peu après sa sortie du lac St-Jean. Bucy titubait alors de fatigue et fut contraint de se mettre au repos complet durant plusieurs jours. Aura-t-il suffisamment récupéré pour bien figurer dans l'épreuve de dimanche prochain? La plupart de ses adversaires en doutent...**

● **Réjean Lacoursière ne repartira pas les mains vides de Québec puisqu'il a déjà reçu en cadeau un poste de TV portatif que lui a offert M. Paul-E. Solis, gérant des établissements Westinghouse, à Québec. Ce don particulier matérialise la sympathie des Canadiens français envers leur compatriote qui se distingue dans les marathons nautiques internationaux. Un tel prix ne l'écarte évidemment pas de la distribution des bourses devant avoir lieu après la course du bassin Louise...**

Lourde tâche pour OSUNA

CLEVELAND, Ohio (AFP) — Les Etats-Unis et le Mexique disputeront la finale de la zone américaine de la coupe Davis, les 13, 14 et 15 août, au "Harold T. Clark Stadium" de Cleveland.

En l'absence d'Arthur Ashe, numéro deux du tennis américain, hors de forme après six semaines d'entrainement militaire à Fort Lewis, les Etats-Unis comptent principalement sur Dennis Ralston, un vétéran de la coupe Davis en dépit de ses 24 ans, puisqu'il n'a pas cessé depuis 1960 de figurer au sein de la sélection nationale. Ralston sera entouré de Cliff Richey, 19 ans, le numéro trois américain, Martin Riessen, 24 ans, lui aussi "Daviscupman" chevronné, et Clark Graebner, 23 ans, excellent joueur de double, qui, classé 13e aux Etats-Unis l'année dernière, a gravi de nombreux échelons au cours des derniers mois.

Bien que George McCall, capitaine de l'équipe des Etats-Unis, ne se soit pas encore prononcé, on peut prévoir qu'il confiera à Clark Graebner la responsabilité de diriger les opérations dans le double. Graebner sera associé soit à Riessen, avec qui il formait en 1965 la meilleure paire américaine, soit à Ralston, si celui-ci n'est pas trop éprouvé par son premier simple.

MEXICAINS

Une fois de plus, c'est à Rafael Osuna, 27 ans, qui en est à sa septième saison en coupe Davis, que revient la lourde tâche de défendre les couleurs mexicaines. Osuna sera mis à contribution tous les jours: on lui prête, en effet, l'intention de disputer le double au côté d'un des trois jeunes qui l'ont accompagné à Cleveland, très probablement Marcelo Lara, 19 ans, ou Joaquin Loyo-Mayo, 21 ans.

Le champion mexicain risque d'être moins à l'aise que l'année dernière, à Dallas, quand, en finale de la zone américaine, il l'emporta, avec l'aide d'Antonio Palafox, par 8-6, 6-4, 7-5, sur la paire américaine Ralston-Richardson.

Quant au simple opposant Osuna à Ralston, il sera probablement très ouvert: les deux hommes se connaissent de longue date et tous les scores sont possibles. Le Mexicain, toutefois, admet volontiers que, face à Ralston, il a connu plus de défaites que de victoires. Le quatrième membre de l'équipe mexicaine est le benjamin de la troupe: Luis Garcia n'a que 18 ans.

En 1965, les Etats-Unis ont triomphé du Mexique, en coupe Davis, par trois victoires à deux, Dennis Ralston ayant battu Osuna par 6-0, 6-2, 6-4, et Palafox par 6-2, 6-3, 6-2. S'ils triomphent de nouveau cette année, ils disputeront en octobre, au Brésil, une des demi-finales interzones, l'autre demi-finale devant opposer l'Allemagne au vainqueur de la zone asiatique.

BOXE

MEXICO AFP — Le boxeur japonais Mitsunori Seki a quitté Mexico hier en annonçant qu'il ferait tout son possible pour obtenir une nouvelle rencontre contre Vicente Saldivar, champion du monde des poids plume qui a gardé son titre à dure peine contre lui dimanche soir.

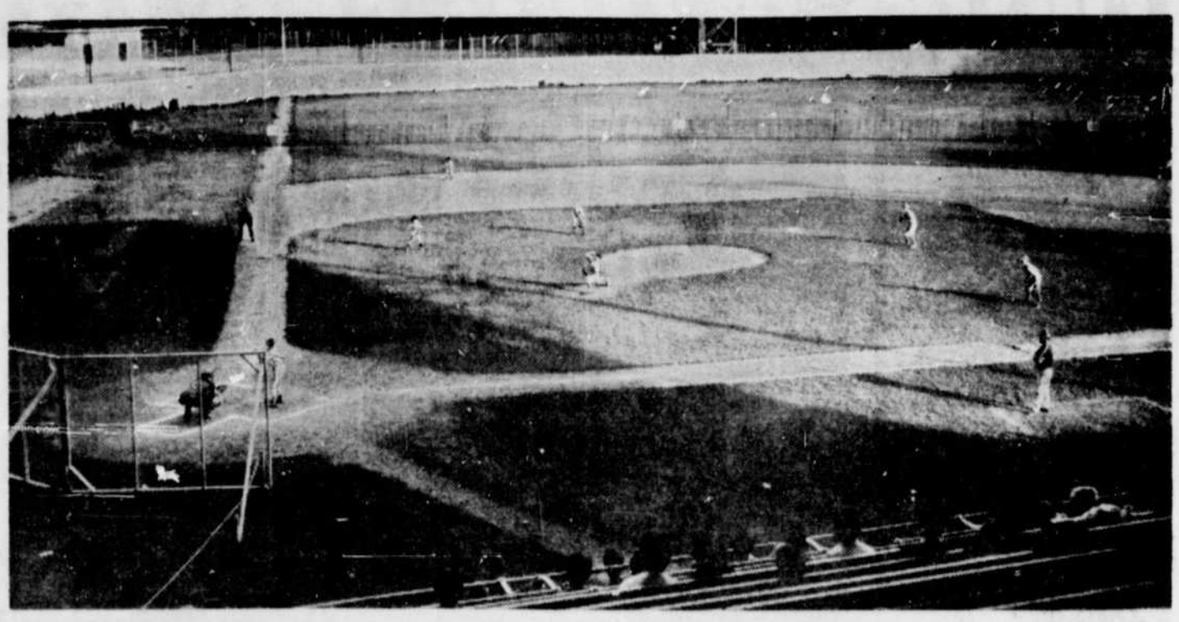
LANCEURS PROBABLES

LIGUE NATIONALE

Cincinnati Ellis 9-14.
Pittsburg Veale 12-7 à
Philadelphie Buhl 5-5 à
Atlanta Cloninger 10-7.
Chicago Holtzman 5-12 à
Los Angeles Sutton 9-9.
Houston Cuellar 7-4 à
San Francisco Marichal 17-4.
New York Fisher 8-11 à
St-Louis Washburn 9-5.

LIGUE AMERICAINE

Kansas City Lindblad 4-4 à
Minnesota Perry 5-5.
Baltimore J. Miller 2-6 et Drabowsky 2-0 à
Washington Richert 12-8 et Moore 2-1.
Detroit Monbouquette 6-7 à
Boston Brandon 3-5.
Californie Brunet 11-8 à
Chicago John 10-6.
Cleveland Bell 12-8 à
New York Stottlemyre 11-13 ou Downing 7-7.



La pluie a brisé temporairement le rythme du tournoi de baseball pee wee

Les joueurs du tournoi de baseball pee-wee ont été au repos dû à la mauvaise température qui dérangea tous les matches prévus hier, Aujourd'hui, les organisateurs ont placé sur leur programme neuf parties, dont la première devait débuter ce matin à 9 heures.

Les équipes gagnantes de la journée reviendront en action en soirée. Dans la classe A, on présentera la ronde quart de finale et semi-finale. Les cinq clubs de la classe B seront dans la mêlée aujourd'hui. La grande finale pour le trophée Hughues Beaudoin est prévue pour samedi après-midi à 2 heures. Le matin, ce sera les finales de section.

AUJOURD'HUI

9.00—Dodgers Optimistes de Québec vs. Montreal-Nord
10.30—St-Malo vs. Lachine
12.00—La Tuque vs. Pont-Rouge
1.30—Ste-Catherine vs. St-Rodrigue
3.00—Parc Marchand vs. I.C.-Montréal
4.30—Beauce vs. Loretteville
6.00—Côte du Lac vs. gagnant Pont-Rouge-La Tuque
7.30—Gagnant Parc Marchand-I.C. Montréal vs gagnant St-Malo-Lachine
9.00—Gagnant Ste-Catherine-St-Rodrigue vs. gagnant Dodgers-Montréal-Nord.



● Rafael OSUNA

Finale retardée

La finale de tennis pour le trophée John Lépine prévue pour hier, sera reprise ce soir au club des StsMartyrs. Jean-Yves Laurin et Jackie Hérisset, deux des meilleurs compétiteurs du tournoi, se disputeront la victoire à partir de 6h. 30.

Comme les finalistes ont affiché une tenue remarquable jusqu'à maintenant, il est difficile de faire des prédictions sur l'issue du match. Dans un quart de finale du double masculin, Fred Chamberland et Paul Driscoll joueront contre Marc Blondeau et Jean-Yves Laurin.

FUTURS CHAMPIONS?

Autre gain des Pirates sur les Mets

PITTSBURGH (PA) — Willie Stargell a cogné un circuit de deux points à la neuvième manche jeudi soir pour donner aux Pirates de Pittsburgh une victoire de 7-5 sur les Mets de New York.

Ken Boyer a cogné quatre coups sûrs pour les Mets.

New York 302 000 000-5 15 0
Pittsburgh 011 002 003-7 13 3

Terry, Gardner 6 et Stephenson, Grote 7 Sisk, Mcbean 2 Cardwell 4 Mikkelsen 6 O'Dell 7 Face 9 et Pagliaroni, Gonder 3 May 7. G-Face 5-4. P-Garder 3-7. Cir : Pgh-Stargell 26.

* * *

NEW YORK (PA) — Un simple de Bowens, avec deux hommes de retirés à la 11e manche, a permis à Luis Aparicio de croiser le marbre pour donner aux Orioles de Baltimore une victoire de 6-5 sur les Yankees de New York, jeudi soir.

Powell s'est blessé à une jambe, à la troisième manche, en courant sur les buts alors que les Yankees ont fait trois erreurs sur le simple qu'il avait frappé. Il a été remplacé par Bowens.

N. York 000 040 100 00-5 15 3
Balti 302 000 000 01-6 12 1

McNally, S. Miller 5 Fisher 9 Brabender 10 et Roznovsky, Haney 9; Stottlemyre, Reniff 6 Womack 8 Ramos 10 Hamilton 11 et Howard.

G-Brabender 4-2, P-Ramos 3-8.

* * *

ST-LOUIS (PA) — Le lanceur Al Jackson a brisé une égalité de 1-1 avec un triple dans la septième manche hier soir alors que les Cards de St-Louis ont finalement vaincu les Phillies de Philadelphie 5-1.

Lou Brock, avec un simple, et Phil Gagliano, avec un double ont ensuite complété la poussée de trois points dans cette reprise décisive.

Richie Allen a compté l'unique point des visiteurs avec son 26 è circuit de la saison.

Philadel 000 000 100-1 8 8
St-Louis 010 000 310-5 11 0

L. Jackson, Knowles 7 Buhl 8 Morris 8 et Uecker; A. Jackson et McCarver. G-A. Jackson 12-9, P-L. Jackson 11-11. Cir : Pha-Allen 26.

* * *

ANAHEIM, Californie (PA) — Harmon Killebrew a produit le point victorieux avec un simple dans la 9e manche hier alors que les Twins de Minnesota ont vaincu les Angels de la Californie 4-3.

Les Twins avaient égalé les chances dans la 7e reprises lorsque le frappeur d'urgence Tony Oliva a frappé un ballon-sacrifice.

Killebrew avait bouclé le circuit au début du 4e engagement.

Minnesota 000 200 101-4 9 0
Californie 200 010 000-3 7 1

Katt, Worthington 9 et Battey; Brunet, Sanford 7 et Rodgers. G-Katt 16-9. P-Sanford 11-5. Cir : Killebrew 24; Cal-Adcok 13.

* * *

CHICAGO (PA) — Un simple du frappeur d'urgence Lee Thomas a procuré un gain de 9-8 en 11 manches aux Cubs de Chicago sur les Astros de Houston hier. Ces derniers menaient par 8-5 dans la septième manche de la deuxième partie, arrêtée en raison du couvre-feu. Elle sera complétée à Houston le 26 août.

Le receveur Ron Hundley a cogné un circuit, un triple, un double et un simple au profit des Cubs dans le premier match. Bob Aspromonte, des Astros, a alors cogné le 5e "grand slam" de sa carrière.

Houston 041 110 010 00-8 14 0
Chicago 003 300 110 01-9 15 1

Bruce, Farrell 4 Owens 11 et Bateman; Roberts, Simmons 5 Koonce 8 et Hundley. G-Kroonce 2-4. P-Owens 4-7. Cir : Hou-Aspromonte 5 Staub 13 Maye 8; Chi-Phlipps 14 Williams 21 Hundley 16.

Deuxième joute :

Houston 020 102 3-8 11 0
Chicago 200 020 1-5 7 1

Zacharry, Taylor 6 et Bateman; Hands, Hendley 6 Jenkins6 Lee 7 et Hundley. Cir : Hou-Aspromonte 6.

* * *

BOSTON (PA) —

Cleveland 000 300 000- 3 8 1
Boston 200 232 220-13 15 0

Siebert, Kelley 4 O'Donoghue 6 Allen 7 et Azcue; Longborg, McMahon 9 et Ryan. G-Lonborg 6-8. P-Siebert 12-7. Cir : Cle-Alvis 11; Bos-Conigliaro 21 Scott 23.

* * *

KANSAS CITY (PA) —

Chicago 004 051 000-10 8 2
Kan. City 041 002 200-9 15 1

Buzhart, Higgins 2 Pizarro 4 Locker 7 Wilhelm 8 et Romano, McNertney 7 Odom, Sanders 3 Stock 5 Aker 7 et Roof, Talton 8 G-Pizarro 7-5. P-Sanders 5-9 Cir : Chi-Romano.

Baseball

RESULTATS

HIER

Ligue nationale

New York 5, Pittsburgh 7
Houston 8, Chicago 9 (11M)
Houston 8 Chicago 5 (7eM c.feu)
Philadelphie 1, St-Louis 5

Ligue américaine

Baltimore 6, New York 5
Cleveland 3, Boston 13
Chicago 10, Kansas City 9
Minnesota 4, Californie 3

Ligue provinciale

Acton Vale à Thetford (pluie)
Plessisville à Coaticook (pluie)
Granby 2, Drumondville 5
Lachine à Sherbrooke (pluie)

Ligue Métro Junior

Ville Vanier à Roc Amadour (pl.)

AUJOURD'HUI

Ligue nationale

Pittsburgh à Cincinnati (s)
Philadelphie à Atlanta (s)
Chicago à Los Angeles (s)
Houston à San Francisco (s)
New York à St-Louis (s)

Ligue américaine

Kansas City à Minnesota (s)
Baltimore à Washington (2,s)
Détroit à Boston (s)
Californie à Chicago (s)
Cleveland à New York (s)

Ligue provinciale

Drummondville à Plessisville
Coaticook à Granby

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburg	67	46	.593	—
San Francisco	66	49	.574	2
Los Angeles	63	48	.568	3
Philadelphie	61	53	.535	6½
St-Louis	59	54	.522	8
Cincinnati	56	55	.513	9
Atlanta	54	59	.478	13
Houston	50	62	.446	16½
New York	49	64	.434	18
Chicago	37	74	.333	29

LIGUE AMERICAINE

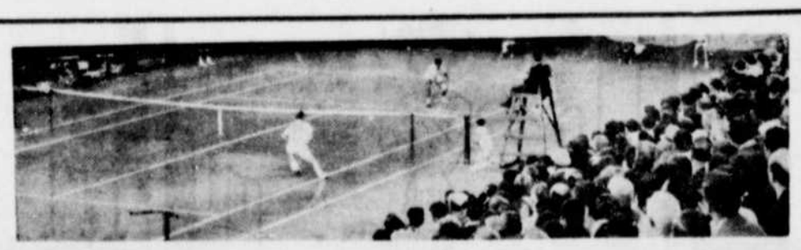
	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	73	40	.646	—
Détroit	61	51	.545	11½
Cleveland	60	54	.513	15
Californie	58	55	.513	15
Chicago	58	55	.513	15
New York	51	63	.447	22½
Washington	52	66	.441	23½
Kansas City	50	64	.439	23½
Boston	50	68	.424	25½

LIGUE PROVINCIALE

	G	P	Moy.	Diff.
Granby	27	15	.643	—
Sherbrooke	26	17	.605	1½
Acton Vale	22	19	.537	4½
Québec	23	20	.535	4½
Drummondville	23	20	.535	4½
Thetford-Mines	18	24	.429	9
Lachine	18	24	.429	9
Coaticook	17	24	.415	9½
Plessisville	16	27	.372	11½

LIGUE METRO JUNIOR

	G	P	Moy.	Diff.
Athlétiques	22	7	.759	—
Bienville	16	10	.615	4½
St-Albert	16	12	.571	5½
Montmorency	15	12	.556	6
Parc Marchand	16	14	.533	6½
Beauport	13	15	.464	8½
Ville Vanier	11	14	.440	9
Roc Amadour	8	19	.296	13
St-Emile	7	21	.250	14½



Calendrier des rencontres du tournoi-rotation DOW

LUNDI 15 AOUT
5h.30 — Santana vs Bédard
7h. — Emerson vs Lundquist
8h.30 — Bédard-Emerson vs Santana-Lundquist

MARDI 16 AOUT
5h.30 — Emerson vs Osuna
7h. — Santana vs Lundquist
8h.30 — Bédard vs Drysdale

MERCREDI 17 AOUT
5h.30 — Lundquist vs Osuna
7h. — Drysdale vs Santana
8h.30 — Drysdale-Osuna vs Lundquist-Santana

JEUDI 18 AOUT
5h.30 — Osuna vs Bédard
7h. — Emerson vs Santana
8h.30 — Drysdale vs Lundquist

VENDREDI 19 AOUT
5h.30 — Drysdale vs Osuna
7h. — Emerson vs Bédard
8h.30 — Emerson-Bédard vs Drysdale-Osuna

SAMEDI 20 AOUT
1h. — Emerson vs Drysdale
2h.30 — Bédard vs Lundquist
4h. — Santana vs Osuna

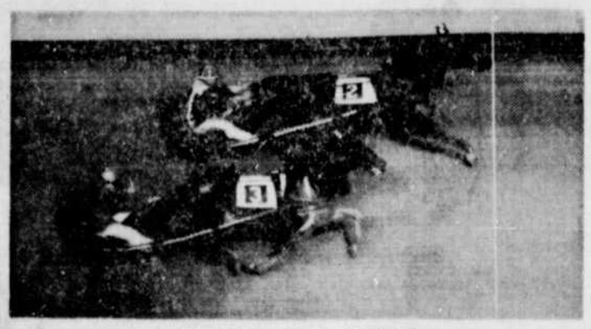
DIMANCHE 21 AOUT
1h. — Finale consolation (3e et 4e positions)
vs
2h.30 — Grande finale (1ère et 2e positions)
vs
4h. — Finale du double (1ère et 2e positions)

Tous les matches de simple sont de 2 sets sur 3.
Les matches de double sont de 1 set de 10 jeux.

O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD

N. BOURASSA LTEE
La Belle Fermière
RECHERCHE UN DISTRIBUTEUR
POUR QUEBEC ET LES ENVIRONS
Ce distributeur doit avoir :
1° Un commerce déja établi dans le domaine de l'alimentation dans la ville de Québec;
2° Un système de livraison "vendeur-livreur";
3° Des camions réfrigérés;
4° Une chambre froide;
5° Une organisation dynamique — agressive;
6° Une excellente réputation et être un homme d'affaires averti.
Si vous êtes l'homme et si vous possédez cette organisation, voici une excellente opportunité de vous associer à une compagnie canadienne-française en affaires depuis 108 ans — la plus importante charcuterie au Canada.
Pour interview, veuillez appeler monsieur Léo Massie, Gérant Régional, Motel Congress Inn, 653-9231, mardi et mercredi (les 16 et 17 août) entre 9:00 A.M. et 6:00 P.M. ou veuillez écrire à Casier No 2010, Action, Québec, et fournir les informations requises.

Photos-Finish du Pari-Double



Première course, le No 2



Deuxième course, le No 4

Résultats d'hier soir

COURSE NO 1

No 2 Air Marshall (Marc Gingras) 19.10, 7.00, 5.40 — No 3 Fireman Ed, (Claude Denault) 5.40, 4.70 — No 7 Landon Hanover (Jean-Guy Lareau) 3.70.
Ont aussi couru: Crystal Fifi, Egan C., Kim D. Grattan, Safari Hanover, Pius Hanover.
Temps: .34 1.08.3 1.41.3 2.14.4

COURSE NO 2

No 4 Chiff Moken (Donald White) 6.50, 3.60, 2.40 — No 3 Lucky Bill (Victorien Bédard) 10.90 8.20 —No 1 Selkirk (Meddy Goguen) 2.80.
Ont aussi couru: Sparky Eden, Smart Al Hec, Cheerio, Mary Janice, Little Hawk.
Temps: .32.1 1.06.2 1.41.4 2.15.3
Pari-double: No 2 Air Marshall — No 4 Chiff Moken $72.70.

COURSE NO 3

No 8 Brave Tag François Leboeuf) 5.30 3.60 6.10 — No 2 Indian Creed (Hermas Brousseau 6.90 4.70— No 5 Splish Splash (Jean Louis Gingras 4.30.
Ont aussi couru: Terence Hanover, Level Lady, Leader Mir, Feu FolletC., Lucky Lieutenant.
Temps: .32.2 1.07.1 1.40.4 2.13.3

COURSE NO 4

No 3 Sep June (Michel Giguère) 6.30 4.10 2.40 — No 7 Black Maria (Hermas Brousseau) 9.40 3.60 — No 1 Success Sam (Yvon Catellier) 3.30.
Ont aussi couru: Noral Mac, Betsy's Son, Dear One, Lea Dale, Merry Cadet.
Temps: .33 1.07.4 1.42 2.15.3.
Quinella: No 3 Sep June — No 7 Black Maria $24.40.

COURSE NO 5

No 6 Chalky Dares (Yvan Gamache) 3.00 3.00 2.50 — No 2 Brushoff Wick (Jean Cyrenne) 4.80 3.50 — No 1 Danny Mar Mic (Yvon Catellier 3.20.
Ont aussi couru: Ida Purdue, Snippy Sir, Sunrise Goose.
Temps: .32.4 1.07.4 1.40 2.11.4.

COURSE NO 6

No 2 June Crispin (Alexandre Page) 8.00 4.30 3.40 — No 1 Rus Crane (Bernard Gervais) 4.00 3.50 — No 7 Scotch Bomb (Pierre Blouin) 3.10.
Ont aussi couru: Jewzell, Grace Ibaf, The Marshall, Rapid Express C., Inez Riggs.
Temps: .33.1 1.08.1 1.42.3 2.15.2.

COURSE NO 7

No 8 Hoot Charm (Wilfrid Bourgon) 9.90 7.50 5.30 — No 1 Thistle Hilldon (Hermas Brousseau) 14.80 5.50 — No 3 Frysie Rosecroft (Paul Masse) 3.30.
Ont aussi couru: Eddie Boy Jr., Armbro Nibble, Tyee, Honest Pete, Ebby Waters à été retiré.
Temps: .32.2 1.05.4 1.39.1 2.13.
Quinella: No 1 Thistle Hill Don — No 8 Hoot Charm $95.70.

COURSE NO 8

No 5 Shafter King (Wilfrid Bourgon) 15.90 6.20 4.10 — No 1 Camden Guy (Alexandre Page) 5.00 3.40 — No 6 Wonderful Mir (Michel Giguère) 3.20.
Ont aussi couru: Lilly Vonian, Southern Belle, Jet Shadow, Countess Clay a été retiré.
Temps: .33.3 1.06.2 1.39.1 2.11.3.

COURSE NO 9

No 4 Bob Brook (Rufin Barieau 7.00 4.50 3.40 — No 3 Jamie's Yankke (Claude Dupont) 4.80 3.60 — No 2 Dom Dhu (Maurice Carpentier 3.00.
Ont aussi couru: Mifflin Hanover, Commander Henry.
Temps: .33 1.06 1.40 2.13.2.

COURSE NO 10

No 5 Josedale Proton (Marc Aubin) 7.50 6.30 4.20 — No 8 Connie Lori (Donald White) 8.30 4.10 — No 7 Carol Mar Mic (Joseph Guenette) 3.10.
Ont aussi couru: Tomoris, Tommie B. Counsel, Rover Boy, Doc Red, Adios Breakaway.
Temps: .32.4 1.06.4 1.40 2.14.4.
Exacta: No 5 Josedale Proton — No 8 Connie Lori $11.10.

La "Marseillaise" retentit une autre fois à Portillo

Suprématie totale des skieuses françaises

PORTILLO AFP — La Française Marielle Goitschel, 20 ans, a réussi jeudi à Portillo l'exploit de remporter pour la troisième fois le titre mondial du combiné trois épreuves.

Seconde du slalom spécial et de la descente, la jeune Française a remporté magistralement le slalom géant, s'assurant ainsi du même coup le combiné trois épreuves devant sa compatriote Annie Famose.

Marielle Goitschel avait enlevé son premier titre mondial du combiné à 16 ans lors des championnats du monde de Chamonix en 1962.

Aux jeux olympiques d'Innsbruck Marielle enleva la médaille d'or du slalom géant et la médaille d'argent du slalom spécial, et du même coup le combiné trois épreuves.

Marielle Goitschel est depuis plusieurs années la meilleure spécialiste de slalom spécial et de slalom géant.

Le slalom géant féminin des championnats du monde a débuté jeudi matin sous un ciel couvert, annonçant l'arrivée du mauvais temps. Cependant, les conditions de la course étaient excellentes, le vent froid ayant durci la piste dans la nuit.

Cette dernière épreuve des compétitions féminines eut lieu sur la piste du "Nid des condors" et empruntait sensiblement le tracé de la première manche du slalom géant masculin.

Le départ se trouvait à 3,309 mètres d'altitude, l'arrivée à 2,845 mètres, soit une dénivellation de 464 mètres pour une longeur totale de 1,210 mètres.

Le parcours avait été piqueté de 39 portes par l'ancien champion du monde Othmar Schneider. Le tracé était très rapide et les concurrents durent donc vaincre des difficultés techniques assez grandes, plusieurs portes se trouvant placées en devers.

Plusieurs engagées de premier plan furent d'ailleurs victimes de chutes, dont notamment les Autrichiennes Inge Jochum, Erika Schinegger et Christi Haas ainsi que l'Américaine Jean Saubert, seconde ex-aequo à Innsbruck.

EPREUVE

La course fut ouverte par l'Autrichienne Erika Schinegger, récente championne du monde de descente, que les responsables autrichiens avaient échangée contre Christi Haas. Cette dernière malgré sa place de 6ème dans la descente, fut considérée comme étant en petite forme par le directeur technique autrichien, Erika Schinegger, dont l'on sait qu'elle est une "battante", mais aussi qu'elle n'a pas encore toute la maturité technique nécessaire, aborda le parcours à vive allure. Cependant, elle fit une chute au haut de la pente du "Plateau", réussit à se reprendre et à poursuivre la course sans avoir manqué de porte. Son temps, 1.27.42", se ressentit de cet incident.

Immédiatement après elle, la seconde Autrichienne, Heidi Zimmerman, l'une des grandes favorites de cette course, effectua un parcours sans bavures et très rapidement pour terminer en 1.23.81". Elle avait ainsi posé un jalon important et justifié ses prétentions après sa victoire à Farellones.

Nancy Greene du Canada, une autre gagnante possible, apparut bien plus lente et plus hésitante, sans doute à cause de l'incroyable malchance qui la poursuit depuis le début des championnats du monde. Elle resta à plus de 1.5" de Heidi.

L'Autrichienne Inge Jochum fut, elle aussi, victime du parcours rapide: elle tomba dès le premier tiers, put reprendre la course, mais termina très loin des premières.

LA CHAMPIONNE

Et ce fut le tour de Marielle Goitschell. La double championne du monde française avait deux ambitions: gagner sa première médaille d'or à Portillo après deux places de seconde dans le slalom spécial et la descente, et enlever le titre mondial du combiné pour la troisième fois.

Il lui fallait donc attaquer pour battre Zimmerman et rester prudente pour ne pas compromettre tout par une chute. Et c'est dans ces circonstances difficiles que Marielle prouva qu'elle est vraiment la meilleure skieuse mondiale actuelle: forçant l'allure dès le début, elle descendit du "Nid des Condors" à une allure rythmée et coulée, se jetant littéralement sur les portes et les négociant au plus près. Sous un tonnerre d'applaudissement, le haut-parleur annonça son temps, le meilleur jusqu'alors, 1.22.64, soit plus d'une seconde devant Heidi Zimmermann.

Christine Goitschel-Béranger, médaille d'argent de la spécialité à Innsbruck, suivit sa soeur, mais fut assez lente. Elle devait dire après la course qu'elle avait été terriblement handipée par la lumière éblouissante.

Annie Famose fut la prochaine concurrente et effectua un parcours sans faute. Cependant des douleurs au ventre l'empêchèrent de donner son maximum. Son temps 1.25.58", lui suffit néanmoins pour s'assurer la cinquième place et la médaille d'argent du combiné.

Le hasard avait voulu que la quatrième française, Florence Steurer, partit encore immédiatement après Famose. La petite Lyonnaise fit la course de sa vie pour sa première participation aux championnats du monde et se montra extrêmement sûre et rapide. Poussant encore désespérément dans les derniers mètres, elle franchit la ligne d'arrivée avec un retard de 1 seconde sensiblement sur l'Autrichienne Heidi Zimmermann. Déjà championne des Etats-Unis de slalom géant, la jeune "Flo-Flo" remporta la médaille de bronze.

COUPE DU MONDE

La coupe du monde de ski alpin est née mercredi à Portillo le journal sportif français "L'Equipe" a pris l'initiative de récompenser ainsi le meilleur skieur et la meilleure skieuse du monde d'après un système de points qui s'apparente un peu à la formule du championnat du monde des conducteurs automobiles.

Des points seront attribués aux participants d'un certain nombre de grandes classiques, et ceci pour le slalom géant et le slalom spécial Messieurs et Dames.

L'addition des points obtenus dans chaque spécialité permettra de désigner le meilleur skieur de l'année que recevra la coupe du monde.



Marielle Goitschell

Les Alouettes jouent dans la Ville Reine

Par la Presse Canadienne

Le plus vieux et le plus jeune quart-arrière de la Conférence de football de l'Est s'affronteront ce soir alors que les Alouettes de Montréal rendront visite aux Argos de Toronto.

En effet, Bernie Faloney, des visiteurs, et Wally Gabler, des locaux, tenteront de conduire leur équipe à leur première victoire de la saison. En raison de leur habileté dans les airs, ils sont les principaux espoirs de leur formation respective dans le but de s'assurer une place dans les séries éliminatoires de fin de saison. Pour sa part, Faloney semble avoir recouvrer sa forme d'antant tandis que Gabler a déjà prouvé qu'il pouvait tenir le coup dans la LCF.

La partie sera télédiffusée dans l'est par le réseau CTV.

Les Alouettes présenteront quelques nouveaux joueurs, soit qui remplacera le blessé J.W. Lockett, le demi Howard Starks et le Canadien Ken Galloway, qui remplacera Larry Tomlinson, soumis au repêchage.

D'autre part, le demi défensif Jim Gountree devrait être de retour au jeu avec les Argos après avoir réchauffé le banc lors du premier match régulier de l'équipe.

DANS L'OUEST

Les cinq équipes de la CFO mettraient de nouveaux joueurs à l'essai en préparation d'une fin de semaine fort chargée.

Les Stampeders de Calgary, qui compléteront leur tournée dans l'est à Hamilton samedi, ont fait appel au bloqueur défensif Mel Boehland afin de compenser les pertes subies en raison de blessures à Ted Woods et Jim Furlong.

Ce soir, les Blue Bombers de Winnipeg affronteront les Eskimos d'Edmonton et les Roughriders de la Saskatchewan reçoivent les Lions de Vancouver.

Les quatre équipes prévoient peu de changement dans leur personnel même si les Bombers ont l'intention d'utiliser le demi Marty Rosen, récemment remercié par Ottawa, et si les Lions cherchent un remplaçant à Bill Munsey, blessé lundi dernier.



RESULTATS

HIER

Ligue Canadienne

Aucune partie à l'affiche

AUJOURD'HUI

Ligue Canadienne

Conférence de l'Est
Montréal à Toronto

Conférence de l'Ouest

Vancouver à Régina
Winnipeg à Edmonton

CLASSEMENTS

LIGUE CANDIENNE

Conférence de l'Est

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ottawa	2	2	0	0	31	14	4
Hamilton	1	1	0	0	10	8	2
Montréal	1	0	1	0	8	10	0
Toronto	1	0	1	0	8	18	0

Conférence de l'Ouest

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Saskatchewan	2	0	0	78	27	4
Winnipeg	1	1	0	40	45	2
C.-Britannique	1	1	0	28	30	2
Calgary	0	2	0	9	34	0
Edmonton	1	2	0	47	73	2

Jack Nicklaus et le GOLF

CHUTE EN AVANT

Cette chute se produit habituellement parce qu'on transporte trop vite le poids lors de la descente du swing. Ce sont alors les épaules au lieu des hanches qui dominent et tout le poids se retrouve soudain sur **l'orteil** du pied gauche.





Corrigez cela en ayant un tempo moins brusque. Au haut du swing, divisez votre poids également entre la balle et le talon du pied droit. Puis à l'aide des hanches, transportez votre poids au milieu du pied gauche. A la fin de swing, vous devez être capable de soulever votre pied droit sans perdre votre équilibre.



Même si la neige n'est pas encore arrivée, elle s'en vient !

Le Carnaval également s'en vient !

Le Tournoi de Golf annuel est l'occasion toute désignée pour rencontrer tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à notre Carnaval d'Hiver.

Cette année, notre Tournoi aura lieu mercredi, le 7 septembre, au club de golf Cap-Rouge.

Il s'agit d'un Tournoi mixte "Two balls - best ball".

Notre Comité est à mettre au point, non seulement un programme sérieux de golf, mais également un programme social qui ne manquera pas de piquant.

— — —

Le section féminine du Club de Golf de Stoneham tiendra un tournoi demain sur les parcours du club de Stoneham. Le premier départ de ce tournoi de classification se fera à 9.30 hres a.m. Une invitation est faite à toutes les membres de cette section.

Ernie Terrell n'est plus mal vu à New York

NEW YORK (P.A.) — Ernie Terrell, champion poids lourd selon la WBA, a obtenu la permission hier de se battre à New York, ce qui donnerait probablement l'occasion d'un match définitif avec Cassius Clay. "Nous pourrions enfin régler la situation chez les poids lourds, ce qui serait merveilleux", a déclaré Clay à Chicago.

Terrell a obtenu un permis pour boxer à New York de la Commission athlétique de l'Etat, qui a approuvé George Hamid, fils, comme son gérant. Hamid est co-propriétaire des Dolphins de Miami, de la ligue Américaine de football.

"Nous sommes intéressés à faire affaire avec Terrell maintenant, car il peut se battre à New York", a déclaré Harry Markson, directeur de boxe au Madison Square Garden. "Nous aimerions également parler d'un match Clay-Terrell, mais ce dernier est déjà engagé ailleurs".

On sait que ce dernier doit affronter l'Allemand Karl Mildenberger à Francfort le 10 septembre.

CHANGEMENT DE DECISION

En accordant un permis à Terrell-Hamid, la Commission athlétique a ainsi renversé sa décision de janvier dernier alors qu'elle avait refusé la permission au boxeur sous prétexte de ses relations avec Bernie Glickman, qu'elle considéraient nuisibles aux intérêts de la boxe.

Cette décision avait forcé l'annullement du combat Clay-Terrell le 29 mars au Madison Square Garden.

Clay a finalement livré ce match à George Chivalo à Toronto, tandis que Terrell vainquait Doug Jones à Houston en juin dernier.

En somme, la Commission athlétique de New York semble satisfaite du fait que Terrell a mis finalement fin à son association avec Glickman, qui avait été à l'origine du refus de l'organisation en janvier dernier.



● **Jean Béliveau n'a pas été engagé par le ministre national de la défense à titre de propagandiste du plan d'intégration de l'Armée canadienne. Il est tout simplement passé au camp de Farnham, récemment, pour y rencontrer les cadets suivant un entrainement durant l'été. Il est probable que les questions et les réponses tournaient autour du hockey...**

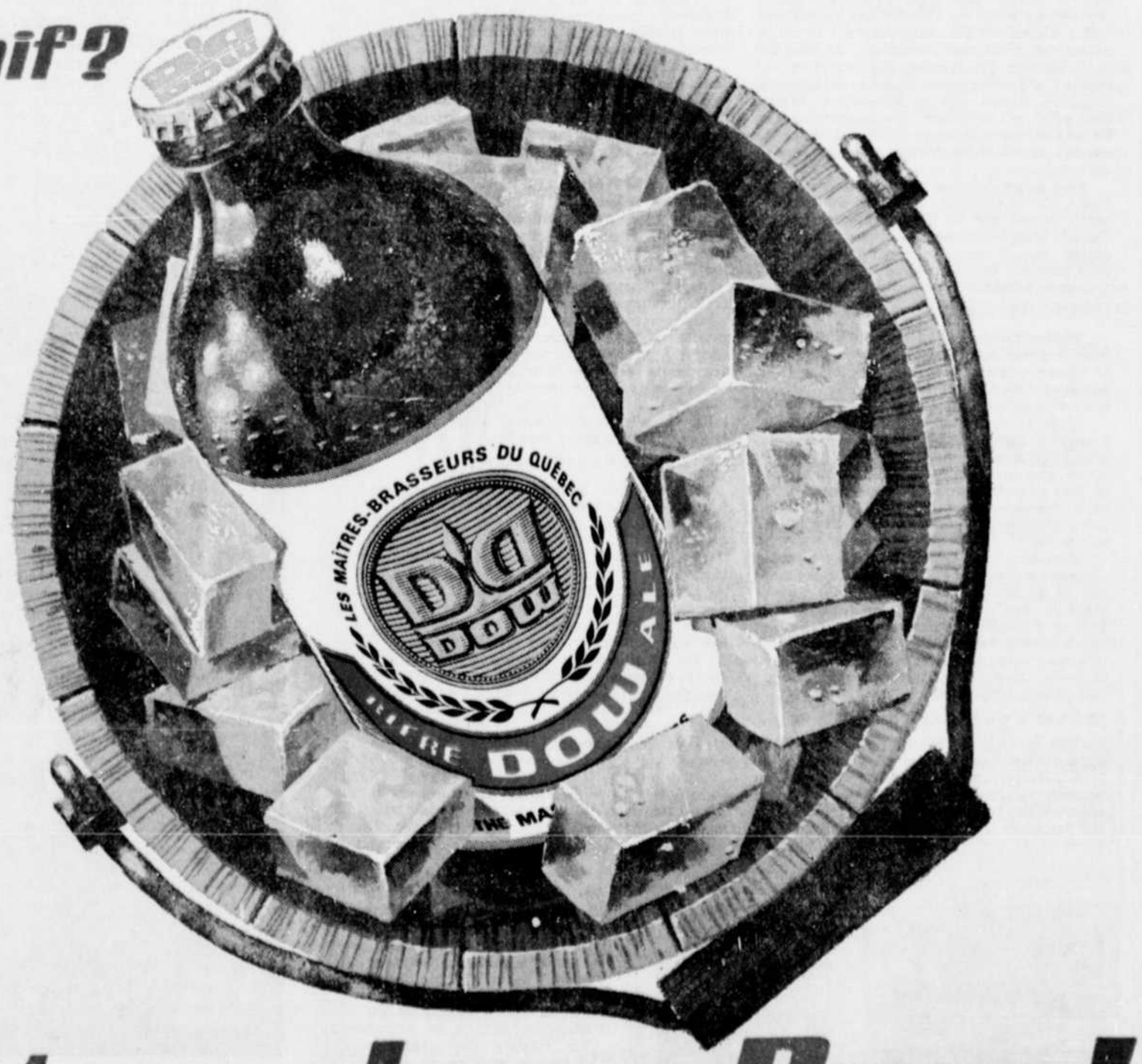
Le meilleur !



M. Jean Girard

Votre garage de confiance MONTCALM AUTOMOBILES a le plaisir d'aviser sa nombreuse clientèle que M. Jean Girard s'est classé le meilleur veudeur du mois de juillet pour la vente d'automobiles et camions neufs Je désire remercier mes nombreux clients de la confiance qu'ils m'ont témoignée dans le passé et les assurer, ainsi qu'à tout le public de mon entier dévouement à leur procurer le meilleur service possible. N'oubliez pas que pour un "MEILLEUR ACHAT"" voyez votre garage de confiance "MONTCALM AUTOMOBILES", 901, 1ère Avenue, Limoilou.

Soif?



dites donc Dow!

LA BRASSERIE DOW LIMITÉE, LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC.

BRASSÉE DANS LA VILLE DE QUÉBEC

DEUX AUTRES MÉDAILLES D'OR SUR DES POITRINES CANADIENNES

Kingston PC — Le Torontois Dave Steen a procuré une autre médaille d'or au Canada dans les Jeux du Commonwealth hier soir en triomphant dans le lancer du poids tandis que Irène Pietrowski, de Vancouver, récoltait une médaille de bronze dans les 220 verges.

George Puce, de Toronto, a gagné la médaille de bronze dans le lancer du poids en se classant derrière le Néo-Zélandais Les Mills.

Steen a réussi un jet de 61'8", soit un record des jeux.

D'autre part, deux Canadiennes ont atteint la finale des 880 verges, soit Abigail Hoffman, de Toronto, et Cecilia Carter, d'Oakville.

De même, Bill Crothers et Don Domansky, de Port Arthur, se sont qualifiés pour la finale des 440 verges.

L'équipe canadienne de natation a remporté une médaille d'or dans les 440 verges-quatre nages à relais-hier quand l'Australie a subi la disqualification après avoir établi un record mondial aux Jeux du Commonwealth.

Deux nageurs australiens sont partis avant le temps et les Canadiens ont ainsi hérité du triomphe.

Grâce à une poussée finale enlevante, le quatuor canadien, composé de Ralph Hutton, Len Vhase, de Montréal, Ron Jacks et Sandy Gilchrist, a établi le record des Jeux en 4:10.5.

Les Anglais se sont mérité la médaille d'argent et les Néo-Zélandais, celle de bronze.

Cette victoire a porté à huit le nombre de médailles d'or pour le Canada, dont cinq en natation. Les Canadiens ont aussi ajouté deux médailles de bronze dans le plongeon et le tir en portant leur total à 31 alors qu'il restait encore plusieurs épreuves à disputer dans la 6e journée des Jeux.

Beverley Boys a récolté la médaille de bronze dans les plongeons à haute voltige tandis que le Dr Jules Sobrian, se méritait la médaille de bronze dans le tir au pistolet.

Le succès de l'équipe canadienne permet au Canada de demeurer sur les talons des Australiens, qui comptent six médailles d'or en natation. Les nageurs canadiens affichent un total de 16 médailles, y compris cinq en or, sept en argent et quatre de bronze, alors que les épreuves ne sont pas encore terminées.

Mlle Boys

Le troisième rang de Mlle Boys dans les plongeons à haute voltige est un peu désappointant surtout à la suite de sa belle performance de lundi dernier alors qu'elle menait après trois épreuves obligatoires, mais ces essais ont été ensuite annulés parce que les épreuves n'avaient pu être disputées complètement en raison des vents.

Elle a dû effectuer un dernier plongeon formidable pour s'assurer la troisième place avec un total de 486.05 points en comparaison des 494.35 de l'Anglaise Jill Newman et des 494.25 de l'Australienne Robyn Bradshaw.

Brian Phelps a donné également à l'Angleterre la médaille d'or dans les plongeons masculins avec un total de 822.25 points contre les 744.20 de l'Australien Don Wagstaff et les 708.40 de l'Australien Chris Robb.

Tir

L'Anglais Tony Clark a remporté sa deuxième médaille d'or dans le tir avec un total de 585 sur 600 au pistolet de calibre .22, ou le Dr Sobrian a récolté la médaille de bronze avec un total de 572. Celui-ci avait récolté antérieurement la médaille d'argent dans le tir libre au pistolet.

Marathon

L'Ecossais Jim Alder a remporté le marathon, couvrant les 42.2 km en 2 heures 22 minutes 7 secondes 8 dixièmes. Il a devancé l'Anglais Bill Adcocks et le Néo-Zélandais Michael Ryan.

Dix-sept concurrents s'étaient présentés au départ ce matin, et parmi eux les favoris Ron Clarke, J. L. Julien et B. Kilby. Après deux tours de piste sur le stade, les concurrents s'élancèrent en campagne, emmenés par le Néo-Zélandais Baillie. Aux 5 milles, c'était le Canadien Ronald Wallingford qui passait en tête devant l'Ecossais Alder et le Kényen James Wahome.

Aux 10 milles, atteints en 53'33, Clarke menait suivi de Wahome. Aux 15 milles, alors que Wahome abandonnait, Clarke, victime de crampes, suivi de Bill Adcocks. Un peu plus loin, c'était le drame: Clarke, victime de champes, abandonnait. La victoire ne pouvait plus échapper à Adcocks ou Alder qui passaient, ensemble, aux 20 milles. Dans les derners mètres, l'Ecossais décramponnait son adversaire et remportait la médaille d'or.

Les Canadiens ont bien fait dans le marathon avec Dave Ellis, de Toronto, au 4e rang, Ron Wallingford, de Hamilton, en 6e place et Andy Boychuk, d'Ohsawa, en 9e postion.

Autres médailles

A la suite de leur déception dans les 440 verges-quatre nages, les Australiens se sont repris dans les 440 verges-style libre en devançant les Canadiens, qui ont dû se contenter de la médaille d'argent dans cette compétition. Les Australiens ont établi un record mondial en 3:35.6 et les Canadiens ont suivi en 3:42.3, devant les Anglais en 3:43.7.

D'autre part, le Montréalais Tom Arusoo a remporté une médaille de bronze dans les 200 verges-papillon, tandis que l'Anglaise Diana Harris triomphait dans les 110 verges-brasse en un temps record de 1:-19.-7 pour pour les Jeux.

Le Néo-Zélandais David Gerrard a aussi triomphé dans les 220 verges-papillon.

Grâce à ces derniers succès, le Canada a porté à 18 le nombre de ses médailles en natation, dont cinq en or, huit en argent et cinq en bronze.

Par ailleurs, Hutton et les Torontois Alex Fedko et Jim Shaw se sont qualifiés pour la finale des 110 verges-dos tandis que Elane Tanner, Marion Lay et Marilyn Corson atteignaient la finale des 110 verges-papillon.

Enfin, le Ghanéen Sam Allotey a remporté la médaille d'or dans le sprint des 220 verges, où Harry Jerome a déçu avec une septième place en 21.4 en comparaison de 20.6 du vainqueur.



● Ces quatre athlètes de Québec viennent d'accomplir une grande performance qui n'a pas été suffisamment soulignée. Unissent leurs efforts dans un kayak, ils ont remporté le championnat canadien junior de la catégorie "K-4" (4 avirons). Ce sont de gauche à droite : Jean Barré, Denis Barré, Pierre Lebrun et Evariste Lavoie. Les deux premiers du club nautique du Lac Beauport et les deux autres qui sont bien connus sur la scène sportive locale représentaient le club St-Louis du Lac St-Joseph.

Le "drag" monte aussi en popularité

par François Demers

Tous, sauf peut-être les intéressés, ont remarqué comme le monde de la technique et de la mécanique, dans notre milieu aussi, évolue plus facilement en bon vieil anglais.

Qu'il s'agisse de la 'Québec modern Speedway', de la 'Ste-Thérèse Speedway' ou de la toute nouvelle 'Québec Dragway reg.', il semble entré dans les moeurs de nos mécaniciens et conducteurs de bolides d'agir comme de bons petits américains.

Peut-être 'Quebec Dragway' sonne-t-il plus vite que 'Piste d'accélération' ? C'est donc à cette nouvelle piste de sport automobile (puisque sport il faut l'appeler) que nous sommes rendus dimanche dernier. Depuis la mi-juillet, on chuchotait dans les cercles d'amateurs de la vitesse au sujet de cette nouvelle acquisition de la région de Pont-Rouge.

Commerce prometteur

Cette nouvelle piste n'est pas encore ouverte officiellement. De fait, on s'y attend d'y recevoir dans une quinzaine de jours un système de chronométrage électronique qui aura une précision d'un millième de seconde. Même aux Etats-Unis, on n'en est encore dans la plupart des endroits qu'au centième de seconde. Tout-de-même, il y a avait près d'un millier de spectateurs payants, dimanche.

On sait que l'une des principales attractions d'une piste d'accélération, ce sont les voitures neuves qu'on y essaie. Ceux qui ont la manie de prendre des 'start' au coin des boulevards dans les rues de Québec et de la Banlieu la nuit, peuvent maintenant se défier devant des arbitres qualifiés et dans une zone à sécurité maximum pour ce genre d'exploits.

A voir l'âge des participants, on devine sans difficulté qu'il s'agit là de jeunes hommes d'affaires (voitures neuves) ou de mécaniciens (voitures modifiées) vraiment mordus de la machine'. Le propriétaire de la piste, M. J.-A. Drouin (incidemment propriétaire des glissades de Valcartier-Village) nous a confié que pour satisfaire ces jeunes qui ont maintenant des salaires presqu'aussi élevés que ceux des jeunes techniciens américains, il a investi jusqu'à date près de $70,000.00 dans cette piste.

Il s'agit en l'occurance d'une piste asphaltée (à gros grains pour une meilleure adhérence) d'un peu plus d'un quart de mille, qui peut recevoir deux autos de front pour l'élimination. A ce sujet, M. Drouin nous a dit qu'il escomptait prolonger la piste jusqu'à 4,000 pieds et lui donner 60 pieds de large question sécurité.

Tous peuvent y participer

Celui qui vient de prendre possession d'une voiture flambant neuve et qui veut voir ce qu'elle vaut pour l'accélération rapide, peut se rendre à cet endroit le dimanche matin dès 9 hres et se faire inscrire dans sa catégorie. Cependant, si votre auto est encore sur sa garantie, n'avertissez pas votre concessionnare...

En fait, la plupart des participants sont des membres du club 'Quebec 1320, (une centaine d'adeptes de ce genre de performance), et la 'Piste d'Accélération de Pont-Rouge, est membre de la 'National Hot-Rod Association" of America',

Actuellement, selon les normes établies par cette association ,normes que s'efforcent de suivre d'une façon de plus en plus serrée les techniciens à l'emploi de M. Drouin).

il y a près de 90 catégories possibles chez les hot-rodders' (intraduisible ?). Les plus importantes étant : modèles courants sans modifications majeures après leur sortie de la compagnie; modèles sports sans modifications après leur sortie de la compagnie; (prototypes) expérimentales produites par des compagnies reconnues; modèles comportant des modifications majeures (les vrais Hot-Rods) et les "gaseurs" ... avec tous leurs sous-groupes : automatiques transmissions manuelles, poids par forces de moteur et poids par livres de poussée, etc...

Revanche de l'homme sur la machine ?

Déjà plusieurs marchands Québec, le propriétaire de la piste et le club 'Quebec 1320' attribuent des prix (trophées ou argent) aux gagnants d'éliminations. Elimination qui sont très destructives pour le système interne des automobiles. Peut-être la montée de ce sport chez les Américains comme chez nous (il y a maintenant la piste d'accélération de Napierville dans la région de Montréal et celle de Pont-Rouge) manifeste-t-elle la volonté de la nouvelle génération d'"Américains" de réduire la machine en servitude et non l'inverse...?



En direct de la JAMAÏQUE

Bon rendement d'une partie de nos taxes à la Jamaïque

Il n'y a rien qui nous impressionnait plus en traversant le centre de Pittsburgh que de voir au milieu des gigantesques travaux de construction de routes qui s'y déroulaient, une grande pancarte disant : "your gaz tax at work". Je crois d'ailleurs que la Ville de Québec a repris l'idée lors des travaux qui ont été effectués sur l'avenue Lamontagne.

En Jamaïque, nous avons vu nos taxes à l'oeuvre à plusieurs occasions et il me semble que ça fera moins mal, quand arrivera avril prochain, de remplir la chère formule d'impôt.

D'abord, si l'équipe canadienne peut être si importante, c'est grâce en partie aux octrois reçus du Comité des Trente qui voit à distribuer l'argent réservé à la santé nationale et au sport amateur. Et lors de la cérémonie d'ouverture, les costumes variés et d'avant-garde de nos délégations féminine (rouge vif) et masculine (blazer bleu pâle) ont créé une vive impression sur les 30,000 spectateurs présents. Malheureusement, la télévision locale n'est pas encore en couleurs.

Une autre fois où nous n'avons pas eu honte d'être Canadien fut lors du garden-party donné par le Haut Commissaire du Canada à sa résidence, pour toute la délégation canadienne. Le représentant canadien possède une propriété digne des plus grandes nations et son bureau est bilingue.

UN ENCOURAGEMENT MORAL

Radio-Canada est ici en forces et le secteur français est aussi bien représenté que le réseau anglais, même si les athlètes qui forment l'équipe sont de langue anglaise dans une proportion de 80 pour 100.

Mais la douzaine d'athlètes de langue française qu'on retrouve sur l'équipe n'est plus aussi noyée dans la moitié anglophone, parce que les gars se sentent appuyés par ce lien avec les leurs que représente le réseau français ainsi que l'Action l'unique quotidien de langue française représenté aux Jeux.

Peut-être l'importance apportée au sport amateur par le réseau d'Etat, qui a les moyens et le devoir d'encourager nos jeunes athlètes, donnera-t-elle à des centaines de jeunes Canadiens français qui pratiquent la piste et pelouse ou la natation le même "pushing" que donnent trois quotidiens de Toronto, un de Hamilton et un de London aux jeunes Ontariens.

LES YEUX GRAND OUVERTS

Des sportifs de Winnipeg et deux délégués de Québec sont ici avec une mission bien définie : recueillir toute l'expérience possible en vue de leurs propres Jeux qui approchent, soit les Jeux panaméricains et les Premiers Jeux d'Hiver canadiens.

Me André Marceau, vice-président de la Corporation des Premiers Jeux, et le gérant-général Guy Rousseau ont les yeux grand ouverts, non seulement en ce qui concerne les trois sports qui figurent aux deux compétitions, mais aussi pour voir ce qui doit se faire et ce qu'il faut éviter dans l'organisation générale.

Des programmes détaillés sont vendus à chaque compétition qui pourraient très bien servir de modèles pour nos propres épreuves de lutte, de boxe et de badminton. En même temps, il est donné à Guy et à André de côtoyer les têtes dirigeantes de ces trois sports, non seulement sur la base de l'Empire et du Commonwealth, mais également plusieurs présidents de Fédérations mondiales qui se sont dérangés pour ces importantes compétitions.

Malgré les critiques formulées avant les Jeux par l'agence France-Presse sur la façon dont étaient organisés les locaux prévus pour la presse, ils se sont avérés à l'usage, et avec quelques changements mineurs, très efficaces et peuvent servir de point de départ pour l'organisation de la presse parlée écrite et visuelle lors des Jeux de Québec.

Les Jeux du Commonwealth sont une affaire de famille, et on peut s'expliquer que ceux qui ne sont pas de la famille, portent un jugement forcément défavorable.

On ne peut pas demander à deux millions de Jamaïcains de donner le même rendement que deux cents millions de Japonais. Il est ridicule de prendre Tokyo comme point de comparaison avec Kingston, mais personnellement nous trouvons le service de presse aussi bien organisé qu'à Sao Paulo et nous serons des plus satisfaits, si on atteint le même degré d'efficacité à Québec, l'hiver prochain.

DROLES DE VACANCES

Si Jean-Yves Dionne croyait pouvoir se payer des vacances dans les Antilles, il en sera quitte pour quelques jours de travail ardu.

En effet, dès son arrivée en Jamaïque, le président de l'Association haltérophile de la région de Québec a vite été accroché par Maurice Allan, le gérant de notre équipe de leveurs de poids, qui l'a illico nommé masseur de nos sept représentants.

De plus, comme Jean-Yves est un des rares officiels présents ici qui possèdent une carte numéro un d'arbitre de la Fédération internationale, il a été nommé juge dans six des sept classes qui se sont déroulées vendredi, samedi, lundi et mardi. Et comme s'il n'avait pas assez d'être juge, il avait de plus la fonction de surveiller quelques détenteurs de cartes no 2 qui désiraient profiter de cette occasion pour passer leur carte no 1.

ON Y A PENSE

A Sao Paulo, le ministère des Poste du Brésil avait pensé trop tard à émettre des timbres spéciaux pour les IVe Jeux panaméricains. Ici on y a pensé à temps et quatre timbres splendides ont été émis à l'occasion des 8e Jeux de l'Empire et du Commonwealth.

Le timbre d'un shilling (15 cents) montre la piscine, le stade National avec les montagnes bleues; celui de trois shillings (45 cents) porte l'insigne des Jeux; celui de six pence (8 cents) représente un paysage de la course cycliste sur route; et celui de trois pence (4 cents) montre l'athlète, dont la statue se trouve à la porte du stade, avec les drapeaux des Jeux, de la Jamaïque et de l'Empire. Les couleurs dominantes sont le vert, le bleu, le rouge et le doré.



● Timbres spéciaux émis par la Jamaïque à l'occasion des VIIIe Jeux du Commonwealth.

La bière au goût du jour...

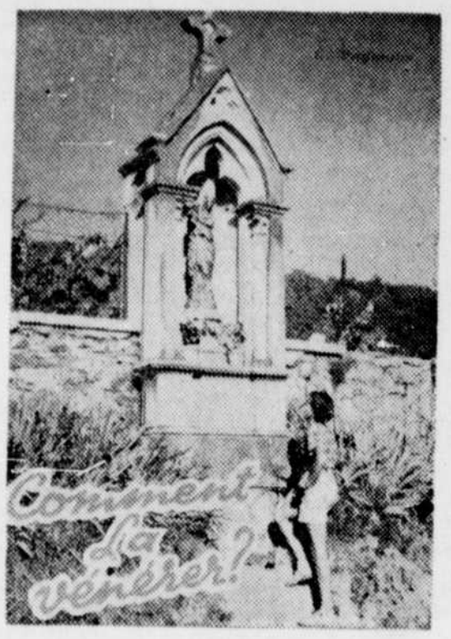




JEUNE D'ESPRIT ESPRIT DE JEUNES

De l'image à la réflexion...

Halte mariale



Cette image vous parlera-t-elle ? Regardons-la ensemble.

Voici un jeune, aperçu au premier plan. Il vient de s'arrêter, puis se hausse quelque peu pour mieux voir et s'approcher davantage. Vous pourriez vous identifier à lui... Que vous ayez 12, 16 ou 21 ans, la taille et l'âge importent peu : il suffit que vous sachiez trouver en votre âme un supplément d'attention et de respect, une tendresse vraiment filiale, ce quelque chose qui, dans le secret, vibre, et redonne au coeur la joie des premières rencontres avec le visage de Notre-Dame.

C'est Marie en effet, qui attire plus haut le regard. Ici, elle est poétiquement représentée sur un édicule en forme de clocheton appuyé contre une petite muraille, au détour du chemin. Ailleurs, vous verrez sa statue posée sur un socle de marbre, dans une humble niche de bois, ou ornant plus modestement encore une étagère domestique...

Dans ces divers rappels de la présence de Marie, n'est-ce pas toujours comme une sorte de sacrement de la bonté de Dieu, qui s'exprime et rayonne sans cesse ?

* * *

Cette image, regardons-la encore : elle porte une inscription, une interrogation : "COMMENT LA VENERER ?" Oui, comment aller jusqu'à cette solide piété envers la Sainte Vierge, qui sait s'appuyer sur une meilleure connaissance de son rôle dans l'économie du salut et de sa place unique dans l'Eglise ?

A l'occasion de la fête toute prochaine de l'Assomption, je m'en voudrais de ne pas vous inviter à chercher la réponse que réclament nos esprits et nos coeurs de croyants, de fils et de filles de l'Eglise. Cette réponse, on vous l'a déjà sans doute sommairement donnée dans l'enseignement religieux du programme scolaire. Depuis Vatican II, on ne saurait cependant trop recourir au si lumineux chapitre VIII consacré à la bienheureuse Vierge Marie dans la constitution dogmatique sur l'Eglise. Le document est de ceux que les jeunes eux-mêmes auraient profit à parcourir, à se faire expliquer au besoin, pour ranimer et éclairer davantage une dévotion parfois mal comprise et pratiquée de façon insuffisante ou trop routinière.

Le "pourquoi" et le "comment" du culte envers la Mère de Dieu se posent plus que jamais en ces lendemains de concile, notamment chez les jeunes. L'exposé dogmatique, à ce sujet, vient à son heure pour nuancer la doctrine, la préciser, et réaffirmer la prééminence du rôle de Marie dans notre vie chrétienne. Tout comme leurs aînés, les jeunes chrétiens des "nouvelles vagues" voudront puiser à cette source doctrinale de la plus haute valeur, pour bien saisir la mission universelle de Notre-Dame, pour y trouver un motif de plus grande confiance, pour voir à quel point cette "MERE DE L'EGLISE" proclamée par Paul VI reste plus que jamais "signe d'espérance certaine et de consolation pour le peuple de Dieu en marche"...

* * *

Cette image m'a suggéré ces simples propos. Je vous les glisse discrètement, en ces jours d'hommages à la T. Ste Vierge.

Puisse Marie, au-delà de toutes ces Madones qui rappellent, ici et là, son sourire et ses gestes maternels, envahir de sa présence mystérieuse et secourable le coeur de nos jeunes. Qu'elle vienne aviver la ferveur de tous les fidèles à participer aux saintes liturgies célébrées en son honneur, "parce que le Tout-Puissant a fait en Elle de si grandes choses"... *Que tout ce courant de piété contribue également, selon le voeu du Concile, à* "tenir en grande estime les pratiques et exercices de dévotion de caractère marial que le magistère de l'Eglise recommande depuis des siècles..."

D'une jeunesse mieux éduquée chrétiennement, mieux associée aux mystères de Notre-Dame, que ne peut-on espérer pour le relèvement du monde, pour son rajeunissement, pour son "assomption" spirituelle !

Le GLANEUR
(J.-P. Lem.)

SENAKA SENANAYAKE

enfant prodige de la peinture



★ **SENAKA pose devant son tableau "Les Baigneuses".**

SENAKA SENANAYAKE est un Cingalais qui, en 1963, à peine âgé de douze ans, attirait l'attention du monde des arts. Depuis lors il est en passe de devenir un des peintres les plus célèbres du monde. C'est un écolier à peu près sage, qui ressemble, par ailleurs, à tous les garçons de son âge. Il rêve de devenir champion de cricket, sport très populaire dans l'île de Ceylan. Ses intimes savent qu'il aime bien les gâteaux et adore le cinéma . . . Mais comme artiste-peintre, ses dons tiennent du prodige. A preuve : une douzaine d'expositions depuis 1959, d'abord à Ceylan, puis aux Etats-Unis, en Allemagne et en Grande-Bretagne, ont fait connaître son grand talent. Sur le génie singulier de Senaka Senanayake, voici la majeure partie d'un article de Nino Frank pour nous renseigner.

UN VERITABLE PEINTRE, écrit ce correspondant de l'enfant prodige, qui, entre deux parties de cricket, s'intalle avec une maîtrise surprenante, d'images empruntées à la vie de son pays ou aux forêts habitées par des fauves : et ces images se caractérisent par une telle science du trait, de la couleur et de la composition, que tout le monde, à première vue, croit y voir l'oeuvre d'un adulte qui aurait longuement étudié les arts plastiques et connaîtrait tous les chefs d'oeuvres de la peinture.

Un peintre sans maître

Ore Senaka Senanayyake n'a jamais mis les pieds dans une académie des beaux-arts, et pour cause, étant donné l'âge de ses débuts, — six ou sept ans . . .

C'est un cas de précocité à peu près unique dans l'histoire de la peinture, qui, à cet égard, a tout à envier à la musique, voire à la poésie. On pourrait, bien sûr, trouver, dans la famille de Senaka, des précédents : sa mère est elle-même peintre, ainsi que son arrière-grand'mère, qui, de son temps, avait joui de quelque renom. Apparenté à une lignée de notables, — son oncle a été deux fois premier ministre de Ceylan, son grand-oncle le Très Honorable D. S. Senanayake, fut premier ministre au moment où le pays accédait à l'indépendance, — on peut imaginer que l'enfant a grandi dans un milieu où les choses de l'intelligence et de l'art étaient cultivées de préférence à d'autres. Mais la précocité personnelle de Senaka se manifeste bien avant qu'il s'adonne à la peinture : dès l'âge de deux ans et demi, il apprenait à lire et à écrire.

Comment s'est révélée la vocantion de Senaka Senanayke ? Au cours de ses premières années d'école, la **Royal Primary School** de Colombo : ses maîtres y favorisaient l'éducation artistique, et, pour donner un enseignement pratique à leurs élèves, ils leur faisaient exécuter collectivement de larges peintures murales. Chaque groupe de quatre ou cinq garçons peignait un panneau, généralement inspiré par une visite au zoo ou par des faits empruntés à leurs livres d'histoire. On peut encore voir ces fresques ,et, dans celles auxquelles a collaboré Senaka, sa maîtrise éclate. C'est le décalage même entre cette maîtrise et l'inexpérience de ses camarades qui poussa Senaka, sur ses six ans, à demander à sa mère, une fois rentré chez lui, des couleurs et du papier.

Un style varié et savant

Senaka a commencé par des aquarelles, — dont une quarantaine formaient la première exposition, à Colombo, en 1959. Puis, ses parents lui confièrent des tubes de couleurs à l'huile et des toiles : dès l'année 1963 à l'occasion de son douzième me anniversaire, au mois de mars, Senaka a peint son centième tableau. La prodigalité de ce don continue à surprendre, tant à cause de sa spontanéité, que de la maturité de l'invention avec laquelle il s'exprime : les tableaux du jeune Cingalais, dans la large élégance de leur mouvement décoratif, pourraient lui être enviés par l'artiste le plus aguerri; et son style est à tel point divers et savant, que l'on croirait à une influence des grands impressionnistes, voire des non figuratifs d'aujourd'hui ou des Byzantins . . . Or, on nous affirme que Senaka n'a jamais marqué la moindre curiosité pour les musées ni les albums de reproductions : seul Van Gogh l'aurait frappé, dont il aurait intensément étudié, durant deux jours, une monographie.

Ce talent, qui est à coup sûr un présent du ciel, Senaka le conservera-t-il, le développera-t-il ? Pour le moment, on l'a dit, il n'a cure de sa renommée, qui se répand petit à petit dans tous les continents; ses parents, s'efforçant de l'arracher à la curiosité publique, entendent lui faire poursuivre ses études comme tous les enfants de son âge.

(INFORMATIONS UNESCO)

De TOUT un PEU...

★ Trophées internationaux du "Fair Play"

Une athlète, une équipe de gymnastes et deux équipes de football ont reçu, cette année, les Trophées internationaux du Fair Play, attribués pour la seconde fois. Cette forme de récompense est destinée à distinguer les sportifs pour qui l'esprit de loyauté ne saurait être séparé du sport lui-même, fût-ce au prix d'une défaite personnelle.

Voici deux exemples signalés comme typiques de cet esprit :

x x x

En novembre 1965, l'équipe féminine de gymnastique de Grande-Bretagne allait rencontrer une équipe hongroise, quand l'une des Hongroises se blessa avant la compétition. Les Anglaises éliminèrent l'une de leurs gymnastes, pour que l'équipe hongroise (qui -gagna de justesse) eût des chances égales aux siennes. Un trophée du Fair Play récompensa Mme Pauline Prestidge, le capitaine de l'équipe anglaise.

L'Américaine Willye White, médaille d'argent de saut en longueur aux Jeux Olympiques de Melbourne et de Tokyo, a battu aux championnats d'Amérique sa rivale Mary Rand. A la surprise générale, Mary Rand n'est même pas qualifiée pour les finales. Willye White se renseigne et apprend que l'athlète anglaise a été gênée par des marques laissées sur la planche d'appel. L'Américaine convainc les officiels de donner une nouvelle chance à sa rivale et, cette fois, l'Anglaise gagne l'épreuve.

"Le Fair Play, dit Willye White en recevant le trophée du F. P., c'est tout simplement de l'honnêteté. On n'a rien gagné si la victoire est le fruit d'une erreur."

(Le Courrier UNESCO)

★ Un câble sous-marin à transistors

Un nouveau système de câble téléphonique sous-marin "à transistors" peut acheminer six fois plus de conversations dans les deux sens que tout autre système de câble sous-marin déjà existant.

Mis au point aux Laboratoires Bell, le système comprend 720 canaux à deux voix sur un même câble, compartivement à 128 circuits dans les autres systèmes.

Ce système est appelé "à transistors" parce que pour la première fois, les transistors sont utilisés dans les répétiteurs, dispositifs insérés dans le câble à des intervalles réguliers afin d'augmenter la puissance des signaux téléphoniques. Sans repétiteurs, les signaux téléphoniques s'affaibliraient graduellement au cours de leur trajet à l'intérieur du câble.

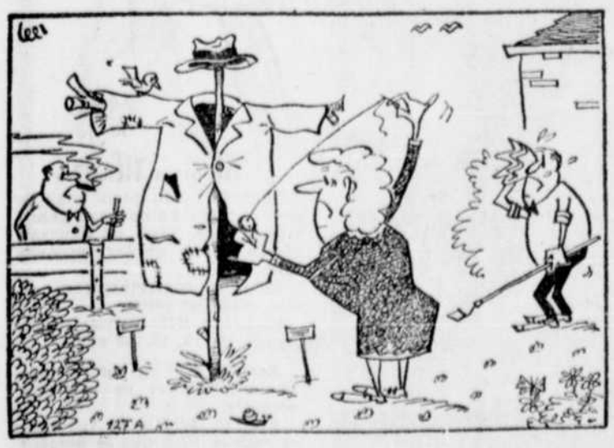
La Compagnie American Telephone and Telegraph, pour qui les Laboratoires Bell effectuent leurs travaux de recherche, a demandé à la Commission fédérale des communications la permission d'installer le premier câble sous-marin "à transistors" sur la distance de 1,250 milles allant de Jacksonville, Floride, à St. Thomas dans les Iles Vierge. Il aidera à constituer le réseau de communication, reliant les Etats-Unis à différents points clef dans les Caraïbes, l'Amérique central et l'Amérique du Sud.

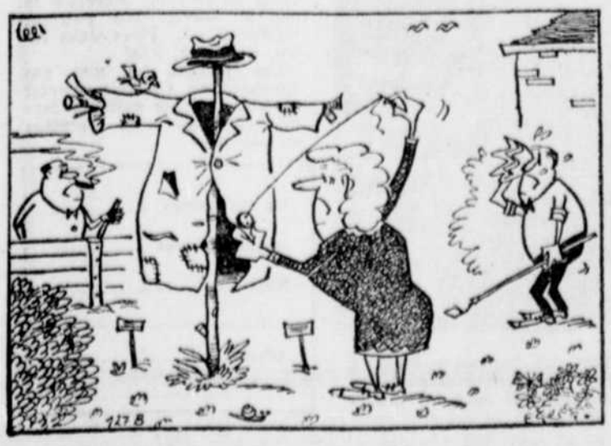
Le premier câble téléphonique transatlantique a été installé en 1956 entre l'Ecosse et Terre-Neuve.

(Le journal BELL)

Où sont les 8 erreurs ?

** Voici deux images d'un même sujet. La première est le dessin original; la seconde en est la copie mais . . . avec huit erreurs à découvrir. Pour les mieux identifier après recherche, voir, ailleurs en cette page, les REPONSES publiées sous même titre.*





NOTRE TERRE EN MOUVEMENT (No 32)



Comment les êtres vivants deviennent fossiles

Des milliards d'êtres vivent avec nous sur la Terre. Ils sont également soumis au processus de la vie et de la mort. Dans la nature, aussitôt qu'une plante ou un animal meurt, les forces destructrices commencent à entrer en action : substances dissolvantes, bactéries, nécrophages, etc. Peu de temps après, plus rien ne subsiste. Ce n'est que dans le cas où les plantes ou les animaux sont, immédiatement après leur mort, tenus à l'écart d'une manière ou d'une autre, de l'oxygène et d'autres facteurs de destruction, que leurs restes ont une chance de se conserver et de se pétrifier insensiblement. Il y a plus de chances en mer que sur la terre ferme. Surtout si les animaux possèdent des squelettes durs opposant une certaine résistance à la destruction il y a une possibilité qu'il y soient ensevelis à temps sous du sable, de la vase ou d'autres roches. Dans le dessin de gauche, au milieu en bas, on aperçoit un trilobite se conservant de cette manière.

Dans l'encoche, on voit l'animal pétrifié tel qu'on peut le trouver actuellement.

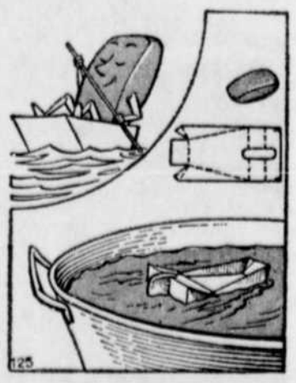
Dans des conditions particulières, les restes d'êtres vivants peuvent également se conserver sur la terre ferme. Près des sources, l'eau calcaire peut envelopper des végétaux d'une couche de chaux. La résine peut emprisonner des insectes; c'est ainsi par exemple, que l'ambre jaune est une résine fossile provenant de certains conifères. Des éruptions volcaniques peuvent pétrifier tout un monde. Dans les grottes, des squelettes peuvent se conserver dans des stalagmites. Des animaux tombant dans un gouffre peuvent très vite être recouverts par des débris et des poussières chassés par le vent. Des tourbières, des marais et des bois marécageux peuvent se transformer en lignite ou en charbon. On retrouve parfois sous des couches de charbon d'autres couches contenant tout un ensemble de racines et de souches. Dans certaines régions, on les a mises à jour pour en faire des musées de plein air (dessin de droite). Il est clair maintenant qu'on ne peut retrouver qu'une toute petite partie de tout ce qui a jamais vécu sur Terre. S'il n'en était ainsi, le sol serait caché sous une couche de débris fossiles épaisse de milliers de pieds. De certaines espèces d'animaux, des centaines de spécimens ont été pétrifiés; pour d'autres espèces, il ne reste qu'un seul exemplaire conservé. Il y a même eu de nombreuses variétés de plantes et d'animaux dont rien. Celui qui étudie la vie de la préhistoire joue pour ainsi dire avec un puzzle dont certains éléments manquent tandis que d'autres sont en double. Il peut obtenir une vue de l'ensemble mais jamais une image complète.

Petites expériences de physique (No 125)

Le bateau-savon

No 125

Qu'est-ce que c'est encore que cet objet-là, allez-vous me demander. Un bateau, soit . . . mais un bateau-savon ! Il ne s'agit pourtant pas d'une plaisanterie, vous allez voir ! Fabriquez une embarcation en carton de la manière indiquée sur l'image. Bien entendu ce n'est pas un véritable bateau, mais vous verrez vous-même tout à l'heure dans votre baignoire, qu'il voguera ! Pratiquez une incision à l'arrière, coincez-y un morceau de savon et placez le tout dans l'eau. Le bateau s'éloignera tout doucement ! C'est qu'en fondant le morceau de savon fait baisser la tension superficielle de l'eau derrière le bateau et cela suffit à le faire avancer ! Cela continuera ainsi jusqu'à ce que l'eau savonneuse ait recouverte toute la surface de l'eau.



Où sont les 8 erreurs ?

REPONSES

No 127

1. Pièce sur la manche gauche de l'épouvantail
2. Petit doigt de la dame
3. Plus de fleurs dans le massif
4. Le piquet de droite est plus court
5. Le piquet de gauche est dans une autre position
6. La dame est différente de silhouette
7. Le pantalon de l'homme de droite est plus haut
8. L'homme derrière la clôture tient son outil différemment.

l'Action féminine

La révolution de la femme

On écrit beaucoup sur la femme, actuellement, et ce qu'on écrit est assez généralement pessimiste. On se plaint que la femme n'ait pas la situation à laquelle elle a droit; on se plaint que la plupart des femmes acceptent trop facilement d'être inférieures.

La plupart de ces écrits émanent d'ailleurs de femmes, et cela seul est un signe, car, jusqu'à notre temps, c'étaient surtout des hommes qui écrivaient — même sur les femmes. Il était facile de savoir ce que l'homme attendait de la femme. On s'occupait peu de ce que la femme attendait de l'homme, ou on trouvait normal qu'elle en attende protection.

L'histoire humaine a été en somme dominée depuis toujours et de façon radicale par le *masculinisme*. J'entends par là une conception qui fait de l'homme l'être humain. Oui, je crois pouvoir dire cela de façon absolue: l'humanité étant les hommes, et les femmes étant simplement des annexes; la femme au service de l'homme. Le développement de l'humanité, c'est le développement de l'homme. Et l'homme a besoin de la femme pour faire son oeuvre. Jamais on n'a dit que la femme avait besoin de l'homme pour faire la sienne.

On a toujours parlé de "prendre femme" — pour l'homme. Jamais on n'a parlé de "prendre homme" pour la femme. La femme donnait des enfants à son mari de préférence des fils. On n'a jamais dit que la mission de l'homme fût de faire des enfants à la femme.

Puisque nous en sommes là, une simple observation. L'oeuvre de la continuation du genre humain est la plus grande oeuvre de l'homme sur la terre, et la condition de toutes les autres. C'est évident: inutile d'insister. Et la part de la femme y est plus grande que celle de l'homme: c'est encore évident. L'homme y joue un rôle qu'on pourrait presque qualifier d'occasionnel: il passe.

Puis la femme nourrit l'enfant de sa substance, s'en occupe dans ses premières années dont on constate aujourd'hui l'importance. Mais on en a toujours parlé comme si le rôle de la femme était de servir l'homme: donner des fils à l'homme.

D'ailleurs à quoi la femme aurait-elle servi en dehors de cela? Et le grave saint Thomas enseigne que la femme ne sert qu'à donner des enfants à l'homme; car, en dehors de cela, l'homme se trouve mieux avec d'autres hommes...

D'ailleurs la femme était moins intelligente que l'homme, moins active, moins énergique. Puisqu'elle était *tota in utero*, le cerveau ne tenait pas en elle une grande place. Elle avait à donner à l'homme de l'affection, des soins matériels et des enfants. La piété aussi rentrait là-dedans, en tant qu'expression de sentiments.

Tout cela a toujours existé, et c'est tout cela qui craque aujourd'hui. Le malaise qui se manifeste partout provient de ce qu'on est devant une situation neuve. Essayons d'en prendre conscience.

Pour la première fois dans l'histoire, la femme accède à l'âge adulte. Elle cesse d'être une mineure au service de l'homme; elle devient un être humain à part entière. Comme le dit Jean XIII dans *Pacem in terris*, elle devient pleinement consciente de sa dignité humaine, n'admet plus d'être considérée comme un instrument, et exige qu'on la traite comme une personne, aussi bien au foyer que dans la vie publique. Et les déclarations se multiplient. Qu'il s'agisse de la Déclaration internationale des Droits, de l'ONU, ou de la Déclaration de droits européenne, ou encore du B.I.T., tous s'accordent à déclarer que la femme a les mêmes droits que l'homme à tous les points de vue, et tous protestent que ce ne soit pas réalisé.

C'est cela qui explique le pessimisme. On admet comme allant de soi que la femme doive être l'égale de l'homme, à tous les points de vue, et on constate qu'elle ne l'est pas. Autrefois, elle l'était beaucoup moins et personne n'y aifsait attention: c'était aussi admis comme allant de soi. On pourrait donner des pages de citations sur l'infériorité naturelle de la femme, mais nous avons mieux faire.

LES ETUDES

Le premier signe de la promotion de la femme se trouve dans les études. Actuellement les filles étudient comme les garçons, à tous les degrés. L'exemple sans doute le plus marquant ce sont les universités, où les jeunes filles sont admises de plein droit sans aucune restriction.

On me demande parfois avec un petit sourire: "Trouvez-vous que toutes les filles devraient aller à l'université?". Mais tous les garçons n'y sont pas. Pour les filles comme pour les garçons, les universités doivent être ouvertes à ceux qui ont la tournure d'esprit requise. Mais l'expérience de notre siècle montre que les capacités sont les mêmes. Il y a des filles qui réussissent brillamment et d'autres qui se montrent médiocres — comme des garçons. Et il en est de même pour les études techniques qui se multiplient. Comme les garçons, la plupart des jeunes filles suffisamment douées en arrivent dans nos pays à étudier jusqu'aux environs de vingt ans.

Cela fait une base. La femme qui a étudié et qui a exercé une profession avant de se marier a un autre esprit que la jeune fille de l'ancien temps qui n'avait rien d'autre à faire qu'à attendre un mari. La vie conujgale en est transformée, et même la maternité...

Mais pour commencer, l'attitude même de la jeune fille devant le mariage se transforme. On voit apparaître maintenant des jeunes filles capables d'avoir une vie intéressante par leurs activités propres, et disposées à se marier si elles rencontrent un garçon qui les intéresse; mais alors seulement. Le genre d'autrefois, de la jeune fille qui se languissait dans l'attente du mari, existe sans doute encore, mais c'est un modèle périmé.

Une étudiante de 23 ans me disait qu'elle ne se sentait pas pressée de se marier. "Ma mère, me dit-elle, s'inquiète de ce que je ne sois pas fiancée, et mes frères me houspillent; mais je ne suis pas pressée.". Effectivement, les femmes se marient souvent plus tard, et souvent aussi elles sont du même âge que leur mari, ou plus âgése — ce qui s'exylique par une fréquentation plus libre.

Un des plus beaux exemples de notre temps est celui de la Reine des Belges. Elle était Espagnole et avait 32 ans. C'est dire qu'elle n'était pas préoccupée de se marier. Elle était infirmière et s'était fait une vie intéressante; mais elle était disposée à se marier, si elle rencontrait un jeune homme qui lui convint. Un jour elle rencontra ce jeune homme qui était le Roi des Belges, et elle l'épousa donc. Ces mariages présentent toutes les garanties de bons mariages.

UNE UNION DE DEUX ADULTES

Le mariage devient dont l'union de deux adultes également développés. Pas question que le mari *prenne* femme! L'Eglise même a été obligée de modifer le cérémonial du mariage, parce que sous l'influence de l'opinion commune, la céérmonie était conçue comme si l'épouse était une vierge innocente livrée à un homme pour en faire ce qu'il voulait. On ne bénissait qu'un anneau pour la mariée et on ne parlait que de fidélité pour elle. Mais tout se transforme tellement que l'Eglise même doit modifier ses rites!

Union, sur pied d'égalité, de deux êtres pleinement adultes. Par rapport à l'enfant la situation de la mère n'est plus non plus la même. Autrefois, la mère perdait son autorité sur ses fils à partir du moment où ils accédaient à un niveau d'études dont elles ne connaissait rien. Mais la situation actuelle de la mère qui a étudié elle-même est toute diffréente. D'ailleurs, actuellement, les filles étudient comme les garçons...

Famille nouvelle où la femme collabore... L'effet s'en fait sentir en tout domaine, même en théologie morale... Les moralistes avaient toujours cru se montrer très respectueux de l'égalité des sexes, en déclarant que les deux époux ont le même droit à demander de leur conjoint les rapports conjugaux. Mais dans notre siècle, les femmes devenant plus développées en certains pays ont fait observer que cette soi-disant égalité était toute en faveur de l'homme, parce que l'homme a d'habitude les passions charnelles plus fortes que la femme, la femme étant par ailleurs plus sensible à des marques d'affection dont les théologiens ne pensaient pas à parler... parce qu'ils sont des hommes. Et depuis une génération, les théologiens — du moins ceux qui sont sensibles aux mouvements nouveaux — commencent à dire que les maris doivent rendre leurs femmes heureuses. Personne n'y pensait autrefois!

TOUTES LES CARRIERES

Elles envahissent toutes les carrières. Quand le mouvement a commencé, on avait très peur qu'elles cessent d'être femmes; on parlait beaucoup de garder sa "féminité". J'ai l'impression qu'on en parle moins aujourd'hui. Mais on commence à découvrir la femme; elle commence à se découvrir elle-même, et on s'aperçoit que c'est tout autre chose que ce qu'on pensait.

On n'a jamais su ce qu'était la femme: on savait seulement ce que les hommes désiraient qu'elle soit. Aujourd'hui, elle fait ce qu'elle veut, et on voit que c'est tout autre chose.

Elle ne devient pas semblable à l'homme. La différence entre l'homme et la femme restera toujours la plus grande différence qu'il y ait entre les humains. Mais cette différence est autre que ce que les hommes désiraient.

C'est tout à fait caractéristique dans les études. On les a ouvertes aux femmes, sans réserve. Dans les universités, les jeunes filles s'agglomèrent dans certaines facultés — celles qui leur conviennent. Certaines études sont devenues spécialement féminines, comme celles d'infirmière. Et elles se répandent partout, dans les laboratoires, dans les bureaux, dans les ateliers, mais aux places qui leur conviennent...

Elles sont partout, et on se plaint de tous côtés qu'on les traite moins bien que l'homme. Je crois bien! L'homme a toujours eu le monopole de tout. la femme n'étant là que pour le servir. L'idée que la femme n'étant là que pour le servir. L'idée que la femme soit son égale est une révolution sans précédent.

Notre siècle voit arriver au stade de plein développement humain la moitié du genre humain. Bien autre chose que la révolution ouvrière ou que la révolution communiste: ici, c'est la moitié du genre humain.

C'est une révolution qui se fait graduellement sans violence(mais partout et en tout. Elle est plus avancàe dans certains pays, moins dans d'autres, et dans un même pays, les milieux sont divers; mais cela bouge partout. Elles sont presque partout électrices; elles entrent dans les assemblées parlementaires; elles sont ministres, présidents de République... Et à mesure que l'influence de la femme pénètre la vie publique, l'Etat s'occupe de questions dont il ne s'occupait pas au temps où les hommes seuls le régissaient.

Oui, c'est un autre monde. Ce n'est pas le monde de la femme, mais ce n'est plus le monde de l'homme. C'est le monde de l'homme *et* de la femme, de l'homme et de la femme *ensemble;* pas de l'homme avec la femme à son service; mais des deux — un monde pleinement humain, car le pleinement humain est homme et femme.

(Jacques Leclercq)



● **TRICOT ADORABLE POUR LA DISCOTHEQUE** — Cette petite robe charmante, taillée dans un tricot raye, dégage généreusement les épaules mais n'en est pas moins très modeste avec son encolure collier de cuir. Le même cuir souple se retrouve à l'ourlet de la jupe.

Les couturiers irlandais utilisent un matériel de confection fait à la main

(TORONTO - P.C.) — Les créations vestimentaires d'Irlande seront en vedette dans les défilés de la mode internationale qui seront présentés chaque soir à l'Exposition nationale du Canada, à Toronto, du 19 août au 5 septembre.

Elsa Jenkins, directrice des activités féminines à l'Exposition, prédit que les Canadiennes verront désormais de plus en plus des collections irlandaises. Mme Jenkins a choisi 22 modèles pour l'exposition au cours d'un voyage de quatre jours en Irlande.

"Les Irlandais essaient de lancer leurs produits sur le marché canadien et nous sommes intéressés à leur vendre les nôtres," de commenter Elsa Jenkins.

Les tweeds irlandais sont maintenant employés pour des vêtements attrayants et dans une gamme de magnifiques couleurs, notamment les tons orangés et verts, et on voit aussi des tricots faits à la main.

Les tissages d'artisanat et dentelles au crochet servent à la fabrication de robes du soir et ces modèles sont des originaux.

"Tout ce que l'on voit est typiquement irlandais et les modélistes n'ont pas songé à puiser leur inspiration ailleurs," a dit Mme Jenkins.

Elle souligne que le matériel de confection est encore le plus souvent fait-main. Les Irlandaises tricotent à la maison tout en regardant la télévision.

Mme Jenkins a rendu notamment visite à un couturier qui habite à une quarantaine de milles de Dublin. Il a transformé sa demeure, une ancienne résidence, en un atelier de couture.

A l'exposition de Toronto, on présentera aussi des collections de mode de France, d'Espagne, du Portugal, d'Israel, d'Angleterre et du Canada.

Accompagnée d'un chien berger allemand elle part pour l'Alaska

BERKELEY, Calif. (P.A.). — Une Américaine âgée de 22 ans, partira de Californie à la fin du mois pour entreprendre un voyage en Alaska. Elle emportera un fusil, un équipement de camping et sera accompagnée de son chien berger allemand.

Vynthia Murrell, professeur de cours artistiques, utilisera un jeep pour se rendre en Alaska où elle compte enseigner l'art aux Indiens.

Après avoir fait une demande pour un poste d'enseignement, elle a choisi de travailler pour le bureau américain des Affaires indiennes.

Elle ignore dans quelle région elle assumera ses fonctions. Au cours du voyage, elle campera dans des endroits organisés pour ce propos le long de la route.

Vynthia compte passer deux ans en Alaska, après elle s'installera quelque temps à Hawaii.

Son désir est de continuer à travailler pour le gouvernement américain, et un jour, faire de l'enseignement sur d'autres continents.

Une jeune Mexicaine éprouve un sentiment d'envie et de révolte

(TORONTO - P.C.) — Les Canadiennes ont fait éprouver à une jeune Mexicaine séjournant à Toronto un sentiment à la fois d'envie et d'une certaine révolte.

Himedla Ugalde, du Yucatan, fut un peu scandalisée en voyant des Canadiennes portant des shorts en public, mais par ailleurs elle enviait les couples de jeunes gens qui sortaient sans être chaperonnés.

Cette Mexicaine âgée de 20 ans, qui n'est jamais sortie avec un garçon sans que sa mère l'accompagne, est à Toronto pour trois semaines.

Elle fait partie d'un groupe comprenant une autre jeune fille et huit garçons dans le cadre d'un programme expérimental sur la mode international de vie dans le but de promouvoir la compréhension dans le monde. Tous ces jeunes ont payé leur passage pour se rendre à Toronto.

"Nous sommes ici pour apprendre. Le genre de vie est très différend," de commenter Himelda, qui habite chez une famille torontoise où elle fait l'expérience d'essuyer la vaisselle pour la première fois.

Sa mère emploie trois domestiques pour s'occuper des tâches quotidiennes. "Je pourrais même porter des shorts, mais il ne faudrait pas que ma mère le sache", d'ajouter la jeune Mexicaine.

Le costume-pantalon doit être porté par une femme ayant une jolie taille

(MONTREAL - P.C.) — La mode donne lieu à bien des controverses, pour ne citer que la question de l'ourlet des jupes.

Maintenant, les couturiers diffèrent d'opinions quant aux styles des costumes pantalons pour dames.

Norell, couturier de New York, estime que le pantalon ne convient que pour la voyageuse, ou comme vêtement d'intérieur.

Mais à Paris, Courrèges affirme que cette tenue peut être choisie à toute heure du jour en ville.

Toutefois, la plupart des couturiers s'accordent sur un point, à savoir que le costume pantalon doit être porté par une femme possédant une jolie taille.

Ces vêtements sont réalisés en divers tissus et de styles variés tant pour le jour que le soir. Jean-Louis, qui a créé de nombreux costumes pour des vedettes de cinéma, présente dans sa collection des pantalons de velours et de cuir qui sont très en demande.



● **CE DEUX-PIECES DE TRICOT est tout ce qu'il y a de plus élégant et en même temps que de plus simple. Toute sa décoration vient du découpage. Les manches longues et le devant du corsage sont d'une seule pièce, cependant qu'une couture passe sous l'aisselle et descend sur les côtés. Une boucle de couleur contrastante rejoint à hauteur de la taille les deux coutures frontales qu'on retrouve sur la jupe.**



● **Avec la venue des jours frais, les pantalons longs à carreaux en lainage reviendront sur la scène vestimentaire. Ils seront complétés joliment par un pull dont les motifs rappellent un câble.**



Pour vous...

à la veille de l'Assomption

S'il fut douloureux pour toi d'être Mère de Dieu, songe qu'il est bien peu rassurant, pour nous, d'être mères d'enfants qui ne sont que des hommes, pétris de toutes les faiblesses dont nous connaissons l'emprise, de désirs incontentables, d'exigences déraisonnables, de rouspétances inutiles. S'il est facile et doux de bercer les petits, il est bien mal aisé, pour ne pas dire tout à fait cruel, de raisonner les grands, de leur apprendre à vivre plutôt qu'à démissionner, à combattre au lieu de fuir, tout cela intimement liées à leur sort terrestre, leur arrachant une part du fardeau sans jamais pouvoir les en délivrer tout entier!

X X X

... C'est pourquoi sont si douces, ô Marie, les risettes du poupon rose à sa maman, et c'est pour quoi est troublante et inconfortable la nostalgie du tout petit, quand les enfants devenus grands ne veulent plus des berceuses, parce qu'ils n'ont plus autant de raisons de sourire, qu'une bravoure maladroite révèle leur souffrance, ou que leurs gémissements incessants crient leur détresse, aussi leur faiblesse.

X X X

Il est bon de faire halte, de temps en temps, au royaume des souvenirs tendres, de méditer en son coeur sur des bribes de berceuses, sur des kyrielles de sourires, sur des lambeaux de rêves. Car, ce sont les souvenirs recueillis au bord des langes qui font la force des mères lamentables. C'est le rappel de sourires innocents et de gestes gentils qui leur rend acceptable la cruauté des enfants mal grandis, et si attendrissante la contemplation des autres, des enfants consolants qui se laissent orienter et réagissent dans le sens du bien et du beau.

Françoise L. Roy

La rose du centenaire sera reproduite sur la porcelaine

STOKE-ON-TRENT, Ang. — (P. C.) — Les magasins canadiens présenteront bientôt un service à dîner en porcelaine à motif spécial de la rose du centenaire, première d'une importante commande obtenue par une entreprise familiale Thos. C. Wild établie depuis longtemps à Stoke-on-Trent, centre de poterie en Angleterre.

Les premières cargaisons de porcelaines, comprenant le service à dîner et les services à thé et à café, sont actuellement en route pour le Canada et seront distribuées à travers le pays.

Un porte-parole a fait savoir que la maison de commerce britannique travaille présentement à la fabrication de "milliers d'autres pièces" qui seront sur le marché pour l'année du centenaire.

M. Jack McIntyre, président de la Fondation canadienne de la rose du centenaire, et du Rotary Club de Montréal-Lakeshore, avait d'abord eu l'idée d'une porcelaine reproduisant le dessin de la rose du centenaire. Il avait lancé le concours national qui a déterminé le choix de cette rose symbolique pour le centenaire de la Confédération, une floribunda aux riches tons orangé et corail.

En mars dernier, 500 rosiers avaient été expédiés par avion en Angleterre comme cadeau à la reine, pour être ensuite plantés dans les jardins de Buckingham Palace et autres demeures royales.

Décès de la co-fondatrice du guidisme

TORONTO. (PC). — Les obsèques d'Edith M. Mairs, co-fondatrice de l'Association des guides du Canada, ont eu lieu à Toronto. Mlle Mairs est décédée lundi à l'âge de 93 ans.

Originaire de Markham, en Ontario, et diplômée du Trinity College, de l'Université de Toronto, elle avait contribué à la naissance du mouvement scout pour jeunes filles en 1910.

En 1935, le roi Georges V lui avait décerné l'insigne de l'Ordre de l'empire britannique comme récompense de son travail.

Rafraichissante



Marian Martin

Regardez! Un petit triangle ouvert donne un nouveau genre à cette robe. C'est un nouveau moyen de se garder toujours fraiche.

Vous la confectionnerez en soie, crêpe ou coton.

Le patron 9420 se vend grandeurs: 10, 12, 14, 16 et 18.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....

Mesure désirée .....

Nom .....

.....

Adresse .....

.....

AUX QUATRE COINS DE L'HORIZON



• **LE MOULIN A VENT de l'île aux Coudres (Charlevoix). — Situé dans la paroisse St-Louis, ce vieux moulin date des premiers temps de la colonisation de l'île. Il a été acheté et restauré par la Commission des monuments historiques du Québec, échappant ainsi au sort de son unique compagnon du voisinage, récemment démoli.**
(Photo: Office provincial du Film, Québec)

Les VIEUX MOULINS DU QUÉBEC

(par Fred BRUEMMER)

La véritable histoire de tout pays ne se trouve pas dans les livres. Elle s'inscrit dans les oeuvres léguées à la postérité. Et, cependant, peu de réalisations humaines, peu de constructions résistent au temps et au progrès. Tel est le cas des vieux moulins du Québec. Il y a à peine un siècle, on comptait des centaines de moulins dans la province. Aujourd'hui, il n'en subsiste que quelques douzaines.

Les premiers moulins de la Nouvelle-France furent érigés dans un double but : moudre les grains en temps de paix et servir de forteresses en temps de guerre. Dans les villages bordant le Saint-Laurent, les moulins étaient généralement les seuls ouvrages de pierre. Les murailles de quatre pieds dépaisseur de leurs tours, qui mesuraient de 25 à 30 pieds de haut, étaient souvent munies de meurtrières.

Mais la construction des moulins coûtait cher et il n'y en avait jamais assez. Lorsque Frontenac devint gouverneur de la Nouvelle-France en 1672, il n'y en avait que 35 dans tout le pays. Pour remédier à cette situation, Frontenac implanta le régime féodal européen en Nouvelle-France: les habitants étaient tenus de faire moudre toutes leurs céréales aux moulins seigneuriaux, auxquels il versaient en nature un droit de mouture.

Cette règle n'avait l'heure de plaire à personne. Les colons grommelaient d'avoir à transporter leurs grains à un moulin éloigné tandis que les seigneurs se plaignaient du coût prohibitif de l'entretien d'un moulin, d'un meunier et d'un chemin, En 10 ans, on ne construisit que 10 moulins.

Las de l'apathie générale, le conseil souverain de la Nouvelle-France promulgua, en 1685, un décret enjoignant à tous les seigneurs du pays d'ériger des moulins sur leurs domaines avant un an.

Cela donna des résultats. Les constructeurs de moulins s'affairèrent dans toute la Nouvelle-France. En 1734, on avait construit 118 moulins à farine en plus d'une multitude de moulins pour carder la laine, découper les bardeaux et scier le bois. L'honnêteté des meuniers était garantie par des lois draconiennes. Quiconque trichait ses clients sur la mesure s'exposait à être pendu à une potence qu'on dressait à côté de son moulin.

En 1749, lors du voyage en Nouvelle-France du savant suédoit Peter Kalm, les moulins étaient un des traits dominants du pays. En descendant le Saint-Laurent de Montréal à Québec, il écrivit: "Nous aperçumes parfois des moulins à vents près des fermes. C'étaient généralement des ouvrages de pierre, avec un toit de planches orientable tout comme les ailes dans la direction du vent". Les ailes étaient constituées de planche mince ou de toile, amovible lorsque le moulin ne fonctionnait pas.

Montréal, alors le fief des Messieurs de Saint-Sulpice, ne possédait qu'un moulin. Kalm le visita et nota: "Les prêtres de Montréal y ont un moulin où ils retiennent le quart de tout ce qui est moulu. Le meunier reçoit toutefois un tiers comme part. Ailleurs il garde la moitié... A part eux, personne n'a le droit d'ériger un moulin sur l'île de Montréal: ils se sont réservé ce droit".

Il ne reste plus qu'une poignée de vieux moulins à vent: à Repentigny, Verchères, Larochelle et Cap St-Ignace. Près du fleuve, sur la rive nord de l'île d'Orléans, se dressent les ruines imposantes d'un moulin à vent, et plus en aval, dans l'île aux Coudres, le moulin à vent a été acheté et restauré par la Commission des monuments historiques du Québec, échappant ainsi au sort de son compagnon récemment démoli.

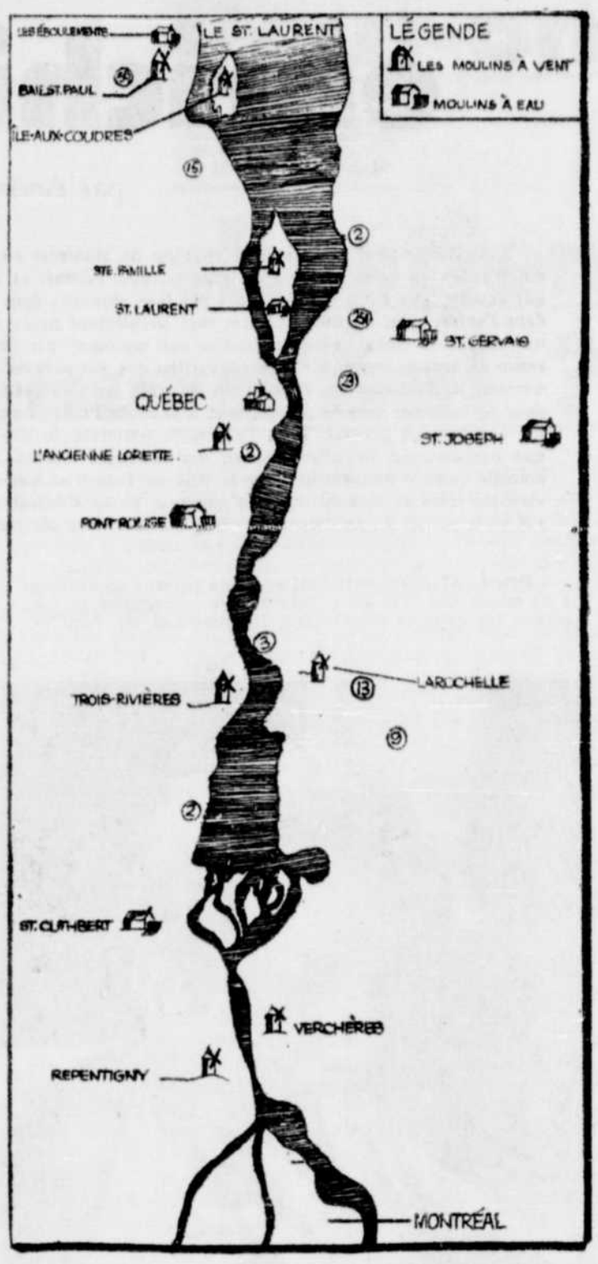
Mais il y a eu assez de mordus des moulins au Québec pour préserver quelques-uns de ces bâtiments antiques, dont certains remontent à l'époque de Frontenac. Le moulin à eau des Eboulements, l'un des plus beaux moulins de la province, appartient à Canadian Heritage of Quebec et est ouvert au public. Le musicien Johan van Veen, qui en bon Holandais, a un faible pour les moulins, a fait l'acquisition du vieux moulin à eau de St-Laurent, île d'Orléans, et en a fait un foyer de concerts de musique de chambre.

Un autre conservateur de moulins est le diplomate Edmond Joly de Lotbinière. Il appartient à la lignée des seigneurs de Lotbinière et il entretient deux moulins: l'un en pierre, de dimension impressionnante et entouré de forêts le long de la rivière du Chêne, près de Lotbinière, à mi-chemin entre Montréal et Québec, et l'autre le long du Saint-Laurent. Tous deux ont été proclamés bâtisses historiques par la Commission des monuments historiques du Québec, mais seul le second est ouvert au public.

En plus des trois déjà mentionnés, on peut visiter huit autres moulins: à Repentigny, Charlesbourg; les moulins Fortin et Larouche à Baie St-Paul; un moulin à eau et un moulin à vent à l'île aux Coudres; les moulins de St-Joseph-de-la-Rive et de Rimouski. Les autres appartiennent à des particuliers.

L'Ecole Technique de Québec a eu un problème de moulin il y a quelques années. Elle avait acquis, en vue de s'agrandir, un terrain sur lequel se dressait l'ancien moulin de l'hôpital Général de Québec, construit en 1710. Les autorités scolaires voulaient supprimer le moulin, mais l'opinion publique les força à renoncer à leur idée. Elles finirent par trouver une solution de compromis: elles incorporèrent la tour du vieux moulin à leur nouvel immeuble. Son sommet est dégagé à travers le toit de l'école tandis que sa partie inférieure, avec ses murailles de quatre pieds d'épaisseur, se trouve à l'intérieur et sert de salle d'outillage.

(Revue de l'Imperial Oil Ltd.)



• **La carte ci-dessus indique l'emplacement de quelques-uns des vieux moulins québecois les plus impressionnants. Tous mériteraient d'être vus et certains sont ouverts au public. On a enlevé parfois à tel ou tel moulin sa destination première. Ainsi, le moulin à eau de l'île d'Orléans est un foyer de concerts de musique de chambre et le moulin à vent de Repentigny a été converti en galerie d'art. A l'Ecolo Technique de Québec, on a transformé en salle d'outillage la tour d'un vieux moulin à vent. Certains moulins ont même été convertis en habitations. L'imposante structure de pierre, le long de la rivière du Chêne, près de Lotbinière, à mi-chemin entre Montréal et Québec, a été conservée par la famille qui a donné son nom au village et elle appartient à un diplomate, M. Edmond Joly de Lotbinière. Le moulin à vent appartenant à un particulier, qu'on aperçoit de la route à Verchere, est également en excellent état.**

(Dessin paru dans la revue de l'I.O.L.)

Sur les traces des VIKINGS

(par Harry Shepherd)



• **J. R. L. Anderson, chef de l'expédition qui se donne pour but de déterminer la route suivie par les Normands ou Scandinaves qui découvrirent le Vinland.**

Qui a découvert l'Amérique ? Est-ce vraiment Christophe Colomb — ou les Vikings qui partirent du Groenland cinq siècles avant lui ?

Cette question, qui n'est certainement pas nouvelle, est revenue sur le tapis à la suite de la découverte, en 1957 à Londres, d'un document ancien, la carte de Vinland. Il s'agit d'une carte du monde tel que celui-ci était connu il y a 1,000 ans et elle date d'environ 1440.

On croit que Vinland était le nom sous lequel les Scandinaves désignaient l'Amérique du Nord, théorie à laquelle se rallient plusieurs autorités américaines et britanniques.

La carte montre clairement l'Europe occidentale avec un littoral allant de l'Afrique du Nord en passant par Gibraltar et comprenant les Iles Britanniques jusqu'à la Norvège et l'océan Arctique. Elle montre l'Irlande et le Groenland.

Mais elle montre également à l'ouest du Groenland une grande étendue du pays que les Normands appelaient le Vinland.

Les contours de la côte du Vinland, si vaguement esquissés qu'ils soient, correspondent dans une remarquable mesure à ceux de la côte de Terre-Neuve et de l'Amérique du Nord à l'heure actuelle.

Les récits islandais relatent comment un Normand, Eric le Rouge, et son fils, Leif Eiriksson, partirent non loin de l'endroit qui sur les cartes modernes du Groenland porte le nom de Julianehaab, découvrirent le Vinland vers la fin du Xe siècle, y passèrent l'hiver, y construisirent des habitations, puis rentrèrent au Groenland. Les anciens Normands laissèrent derrière eux des instructions concernant la navigation.

A partir de ce point, les récits scandinaves font pour ainsi dire un saut dans l'histoire pour nous transporter jusqu'aux temps modernes.

Au début de mai 1966, un groupe de six britanniques à l'esprit aventureux sont partis à bord du "Griffin", cotre de 14 mètres (env. 46 pieds), pour faire un voyage de deux ou trois mois sur les traces des Normands jusqu'au Vinland, c'est-à-dire l'Amérique du Nord.

Le groupe a à sa tête M. John R. L. Anderson, yachtman et journaliste.

L'expédition est partie de Scarborough, sur la côte est de l'Angleterre, où un vieux château domine le port, car Scarborough fête cette année le millénaire de l'arrivée dans cette ville des premiers Normands, les Vikings.

Le groupe se rendra en premier lieu à Julianehaab, après quoi, pour citer M. Anderson du journal "The Guardian", sous les auspices duquel a lieu l'expédition, "La mer qui a conduit les Normands au Vinland nous y mènera aussi. C'est la même mer. Nous sommes sujets aux mêmes forces".

De leur bateau, les membres de l'équipe donnent le compte rendu de leurs aventures chaque jour par radio.

(S.I.R.U.)



• **Une "traduction" en français de la carte du Vinland; datant d'environ 1,440, elle montre le monde tel que le connaissaient les Scandinaves il y a 1,000 ans.**



Petites nouvelles touristiques

Le Club Méditerranée, camp français en ISRAEL

Au nord de Ahziv, le club Méditerranée est un camp français qui peut loger 700 personnes dans des buttes hexagonales; il est ouvert du 15 mai à la fin d'octobre. On peut y faire de la natation, de la navigation à voile, de la plongée sous-marine, du ski nautique, de la pêche, du volley-ball, des excursions à bicyclette, des excursions dans le désert, des excursions à dos de cheval en Galilée; des distractions sont prévues pour les soirées. On peut manger au restaurant et il y a un bar. Pour toutes informations et réservations, s'adresser au Club Méditerranée, 516, 5e Avenue, New York, N.Y. 10017. (N.T.I.)

* * *

4ième motel au lotissement de Jasper

OTTAWA (P.C.) — La division des parcs nationaux du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales est en train d'étudier deux soumissions relatives à la construction d'un quatrième motel au lotissement de Jasper, dans le parc national du même nom.

Les plans ont trait à l'un des quatre emplacements offerts à l'entreprise privée en 1965. Trois de ces emplacements ont déjà été adjugés.

Le premier et le deuxième emplacements comprendront un motel de 108 chambres au coût de $1,000,000 de même qu'une piscine et un restaurant. On prévoit que les travaux seront terminés en septembre 1967.

Le troisième emplacement comprendra un motel de 58 chambres d'une valeur de plus de $500,000 de même qu'une piscine intérieure et un restaurant. Les travaux doivent être terminés en mai 1969.

Vers MOSCOU via Copenhague par Air Canada

Air Canada projette d'établir une nouvelle ligne aérienne en direction de Moscou via Copenhague vers la fin de cette année, à une date qui sera fixée en accord avec la ligne soviétique Aeroflot. Ce service sera le tout premier à relier l'Amérique du Nord à l'URSS et le premier service canadien entre le Canada et la Scandinavie.

Aux termes de l'accord signé récemment à Ottawa, Aeroflot établira un service semblable entre Moscou et Montréal.

Le transporteur canadien assurera tout d'abord un aller-retour hebdomadaire par jets DC-8 transportant 139 passagers avec escale dans la capitale danoise. On mettra sept heures à relier Montréal et Copenhague, 3,600 milles, et deux heures à franchir les 950 milles qui séparent cette ville de Moscou.

La direction d'Air Canada souligne que cette nouvelle liaison procurera aux Canadiens une occasion exceptionnelle de visiter l'URSS l'un des plus grands et des plus fascinants pays du monde, tout en assurant un service pratique et rapide aux citoyens soviétiques venant au Canada en voyage d'affaires ou touristique et tout particulièrement à l'occasion de l'Expo 67 et du centenaire de la Confédération.

En outre, ce nouveau service offrira aux touristes et hommes d'affaires canadiens un accès plus facile à la Scandinavie, Copenhague étant au carrefour des réseaux de transport reliant le Danemark, la Suède et la Norvège. (A.C.I.)

* * *

Evolution de l'hôtellerie dans les stations de montagne, en France

A la faveur de l'essor du ski en France, c'est dans les stations de sports d'hiver que l'équipement hôtelier s'est le plus développé depuis la guerre.

En 1939, la capacité d'hébergement des stations de sports d'hiver françaises s'élevaient à 317 hôtels classés Tourisme — On compte actuellement 956 hôtels, soit trois fois plus.

Les trois départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et de l'Isère totalisent 601 hôtels classés contre 188 avant guerre. Le rythme de la construction a donc été légèrement plus rapide dans ces départements que dans les autres régions.

* * *

En bateau sur le Rhône (France)

Les descentes du Rhône, à bord du Frédéric-Mistral, offrent un intérêt de plus en plus marqué pour les voyageurs en direction de la Méditerranée. Ce bateau les conduit jusqu'à la mer, de Lyon ou d'Avignon, en passant par Vienne, Valence et Arles. Le Frédéric-Mistral contient 218 places assises et est doté, pour ses croisières, d'installations donnant aux passagers les meilleures conditions de calme et de confort.

D'autres circuits sur le Rhône ont lieu à bord du yacht Le Cygne, au départ de Lyon. Le bateau possède un salon de thé, un bar et un pont supérieur. Le voyage est commenté. Le circuit Lyon-Camargue dure trois jours. (F.T.A.)

* * *

S.S. Leonardo Da Vinci vers les Caraïbes

Selon une récente information de la Ligne Italia (Italian Line), le luxueux paquebot S.S. Leonardo Da Vinci sera affecté à six corrosières aux Indes occidentales pour la prochaine saison d'hiver. Les voyages s'effectueront à partir du 8 décembre jusqu'au 11 février (premier et dernier départs de New York, et dureront 8, 12, 13, 14 ou 15 jours selon les itinéraires prévus.

Ces croisières marquent l'entrée de la ligne Italia dans le service des océaniques temporairement affectés aux Caraïbes durant la saison d'hiver.

* * *

Vers TORONTO TAMPA et MIAMI

Depuis août, Air Canada étend son service de Tampa à Miami et y affecte les bi-réacteurs DC-9, les plus récentes acquisitions de sa flotte tout turbine.

Il s'agira d'une liaison quotidienne aller et retour entre Montréal, Toronto, Tampa et Miami. Des correspondances pratiques relient les principales villes canadiennes à Montréal et Toronto.

Le 1er octobre, un service quotidien direct aller et retour sera établi entre Montréal, Tampa et Miami. Il sera assuré par des turbohélices Vickers Vanguard de 108 passagers. On ajoutera des vols au cours de l'achalandage d'hiver.

DERNIERS GROUPES

- Old Orchard ..... $ 69
- Hampton Beach ... $ 79
- Atlantic City ..... $ 89
- Miami $199
- Ouest $399
- Mexique $459
- Europe $499

VOYAGES CHAMPLAIN
781 Colline — 653-8593

Un Festival enrichissant

par André Paquet

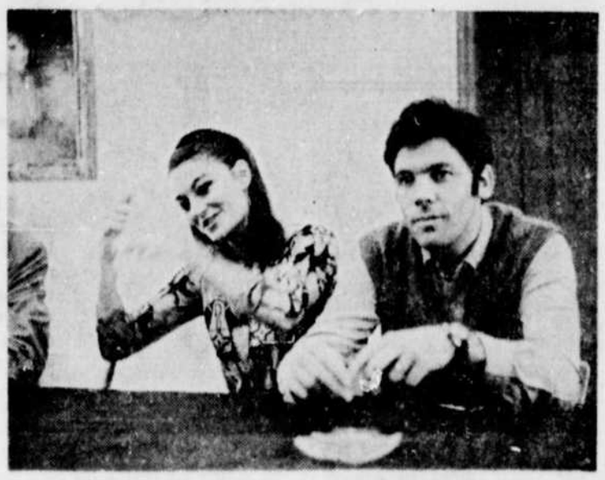
Le 7e Festival International du Film de Montréal aura été riche en rebondissements de toutes sortes. Un public qui d'année en année devient de plus en plus raffiné, et surtout un public qui prend de plus en plus position face aux auteurs. Des films qui ont brillé par leur absence : dans un cas à cause des troubles politiques en Argentine, et dans l'autre, celui du film Bulgare, tout simplement parce qu'un autre Festival ne l'a pas fait suivre. Ajoutons à cela un festival du cinéma canadien qui se voit couronné par la remise de prix de "consolation". Et finalement une conférence de presse, convoquée à la suggestion des journalistes, pour les cinéastes canadiens de moyens-métrages où il fut question de tout sauf des films qu'ils ont fait, mais où petit à petit se sont soulevées les polémiques traditionnelles pour se terminer vers le procès, tout à tour, de l'ONF, du Festival du Cinéma Canadien et finalement de tout le cinéma canadien en général. Dans l'ensemble toutefois, le Festival VII fut fort sain : il y a eu comme jamais auparavant une participation humaine intense, des échanges d'idées, parfois des enguelades. Il y eut surtout un public qui s'est emballé quasi à l'unanimité pour le film de Leloch et qui s'est divisé en deux camps aussi virulents l'un que l'autre, vis-à-vis celui de Godard. Chiffre magique, ce 7e Festival fut le plus vivant, le plus enrichissant de tous ceux auxquels j'ai eu le plaisir de participer depuis 3 ans et à coup sûr depuis le début. Puis il y avait les "mini-jupes".

Peter USTINOV, qui a fait un cours passage au Festival a su mieux que tout autre personnalité reconnaitre et discerner les qualités du Festival International du Film de Montréal. Selon lui la manifestation montréalaise est vivante parce qu'elle n'est pas une foire, comme celles de Cannes. A Montréal les festivaliers viennent voir des films parce qu'ils aiment le cinéma. Le Festival du Film de Montréal est un Festival **du Choix;** les films qui y sont montrés le sont parce qu'ils répondent à une demande du public. Et l'essentiel du Festival du Film de Montréal est là : dans cette semaine totale consacrée au cinéma que l'on aime et que l'on veut faire aimer. Le public ici manifeste, s'enthousiasme, réagit d'une façon spontanée. Vis-à-vis Lelouch, il était méfiant au début : on avait tellement chanté UN HOMME ET UNE FEMME :Palme d'Or à Cannes, le véritable délire de Cournot et de la majorité de la presse parisienne etc . . . Puis il a finalement été vite conquis, par un film dont la stricte beauté formelle est désarmante. Face à Godard, on assistât à un véritable match : les "pour" et les "contre" ont su applaudir ou huer les propos de Jean-Luc. MASCULIN FEMININ irrite, charme, choque, enthousiasme, révolte, réjouie et ennuie tour à tour et en même temps. C'est la phénomène Godard en pleine manifestation. Le louch désarme presque littéralement. UN HOMME ET UNE FEMME s'avère peut-être à ce jour la première manifestation authentique d'un cinéma spectacle total, qui est à l'opposée de celui de Godard. Le louch c'est une caméra en liberté. Godard c'est le génie et l'intelligence qui poussent une caméra. Mais dans les deux cas, face au public du Festival, ces réactions firent chaud au coeur. On se sentait vivre au cours de ces deux soirées très spéciales passées au Loews. Le cinéma remplissait la salle, il la faisait vivre. Puis il y avait LOLA ! ! ! (1)



● **Peter Ustinov au Festival du Film de Montréal : Votre Festival de choix. Ce n'est pas une foire".**

Les troubles Argentins nous auront privé d'un film qui semble important : CHRONIQUE D'UN ENFANT SEUL. Dommage ! ! ! (A Cannes LE CHAT DANS LE SAC fut montré ! ! !) C'est le film de Joris Ivens, POUR LE MISTRAL qui fut présenté à la place. Ce film voudrait être un poème au vent. Il est pour le moins loin, très loin même derrière les oeuvres antécédantes du cinéaste hollandais. L'utilisation du noir et blanc, de la couleur et du scope n'apporte rien au film, contrairement à la force que l'alternance du noir et blanc à la couleur pouvait apporter à son film précédent A VALPARAISO qui demeure pour moi un des plus beaux films d'Ivens. ENTRE LE DEUX, le film Bulgare n'a pas non plus été montré. C'est la première partie de KAPURUXH (Le Lâche) dernier film de Satyajit Ray qui l'a remplacé. On retrouve dans cette oeuvre récente du cinéaste indien, les caractéristiques de ses oeuvres antérieures. Dans un contexte plus moderne, Ray nous relate l'aventure d'un jeune homme qui retrouve par hasard la jeune étudiante qu'il avait déjà amiée et qui l'avait abandonné à cause de sa lâcheté. Déçue elle avait par la suite épousé un riche propriétaire de plantations. Au moment de leur nouvelle rencontre la femme qu'elle est devenue partage la vie d'un bourgeois alcoolique essayant chacun de luer côté d'oublier l'univers ennuyeux de la vie provinciale indienne. Encore ici Ray s'attarde sur ses personnages, les fouilles, les scrute, mais surtout il réussi à caractériser d'une façon géniale le personnage bourgeois du film, tout en soulignant d'une façon très subtile l'éternelle présence et la marque indélibile du colonialisme anglais sur son personnage. Le riche propriétaire fredonne ou siffle continuellement tout au long du film des vieux airs militaires anglais. On sent, peut-être pour la première fois d'une façon aussi tangible chez Ray la présence d'un certain malaise vis-à-vis le colonialisme anglais. Il faut espérer que l'occasion de revoir ce film nous sera bientôt offerte, car il nous semble d'une importance capitale.



● **Le couple le plus beau du Festival : Anouk Aimée et Pierre Barouth.**

Par ailleurs le cinéma canadien, en tout cas celui de long-métrage sort du Festival '66 la tête bien basse. Un jury des plus sérieux composé de : Milos Forman (cinéaste tchèque auteur de LES AMOURS D'UNE BLONDE) Edouard Luntz (auteur du film LES COEURS VERTS) William Klein (photographe américain vivant en France auteur du film QUI ETES-VOUS POLLY MAGGO) et les canadiens Paul Almond (réalisateur à la CBC Toronto) Jacques Brault (professeur à l'Université de Montréal) et Gilles Groulx. Le juré était sous la présidence de Mme Judith Crist critique de cinéma du New York HERALD TRIBUNE. Ils ont donc rendu un verdict sans complaisances. Leur travail peut être considéré comme un des plus sérieux qui se soit accompli depuis les quatre ans que dure le Festival du Cinéma Canadien. Même si je ne suis pas tout à fait d'accord avec leur décision (voir palmarès plus bas) il me semble que pour les raisons données (standard de qualité des films de de long-métrage canadiens à date) que leur décision soit très saine pour le cinéma canadien en général. Milos Forman au lendemain du Festival a demandé à revoir POUR LA SUITE DU MONDE qu'il avait déjà vu et beaucoup aimé. Il aurait déclaré par après le visionnement combien il venait d'avoir la preuve en voyant le film de Breault-Perrault la décision du jury était parfaitement justifiée. Nous reviendrons sur les évènements qui ont marqué ce quatrième Festival du Cinéma Canadien. Ils sont nombreux et assez piquants.

Somme toute ces quelques 175 heures de vie cinématographique intense auront une fois de plus accompli un travail inestimable pour le cinéma chez nous, au niveau de l'appréciation artistique, et parallèlement pour la santé du cinéma canadien. Et puis il y avait à ce Festival Anouk AIMEE et Pierre Barouh : un amour né du tournage d'un film, beau comme l'amour !

(1)—LOLA . . . c'est le nom du magnifique épagneul d'Anouk Aimé point de mire du Festival.

(2)—Palmarès du cinéma canadien (résumé) :

Long métrage : pas de Grand Prix. Aucun des films en compétition ne pouvait se comparer au standard de qualité que le cinéma canadien s'est taillé pour lui-même.

Prix Spécial du Jury, long métrage : WINTER KEPT US WARM de David Secter.

Moyen métrage : Ex-aequo : BUSTER KEATON RIDES AGAIN de John Spotton. NOTES ON A FILM ABOUT DONNA AND GAIL, de Don Owen.

Court métrage : Pas de Grand Prix. Pour les mêmes raisons que le long métrage. Mention spéciale à : RIVIVAL de Donald Shebib.

André PAQUET

Nouvelles du cinéma français

● Le producteur Eugène Tucherer qui vient de produire "La peau des autres", le nouveau film de Jacques Deray, annonce deux nouveaux films : "La Cité interdite" d'après un scénario de Jacques Rémy, une histoire d'espionnage d'un genre entièrement nouveau et "L'autre côté de l'Amazone", un film d'amour et d'aventures que réalisera Jacque Deray.

● **Un projet de Claude Chabrol : "Les parresseuses" qu'il réalisera pour Georges de Beauregard, A ne pas confondre avec "Histoire d'Elles" (Catherine Deneuve, Stéphane Audran) que Chabrol tournera pour Chronos Films.**

● Les Films Copernic annoncent "J'ai tué Raspoutine", un film tiré de l'oeuvre du Prince Youssoupof. Robert Hossein et Gert Froebe seront les interprètes de ce film. Au cours d'un prologue filmé le Prince Youssoupof dira à Alain Decaux ce qui n'a jamais été révélé dans l'assassinat de Raspoutine.

● **"Prologue" est le titre du film qui aura Brigitte Bardot pour vedette. Le partenaire de B. B. sera Laurent Terzieff. Leurs réalisateurs : Serge Bourguignon ("Les dimanches de ville d'Avray"). Producteurs du film : Francis Cosne et Robert Zaguri. Le scénario original est de Vahé Katcha et raconte les aventures d'une cover-girl qui présente à Londres la mode dernier cri (on la verra en mini-jupe). Laurent Terzieff n'interprétera pas un personnage tourmenté, mais un souriant jeune homme dont la désinvolture finit par séduire la jeune fille.**

● **Georges Farrell va réaliser pour Omni Films "The big boss", d'après un scénario dont il est l'auteur. Il s'agit, dit-il, du journal d'une femme du monde. Un sujet violent poignant, moderne.**

● Brigitte Fossey, la petite fille aux cheveux bouclés de "Jeux interdits" dont personne n'a pu oublier le visage, va retrouver le cinéma, quatorze ans après le film de René Clément qui la rendit célèbre. Elle va tenir le rôle le plus envié du cinéma: elle sera Yvonne de Galais, le personnage féminin du Grand Meaulnes".

Depuis plus d'un an, le metteur en scène Gabriel Albicocco ("La fille aux yeux d'or"), travaille à l'adaptation du Roman d'Alain-Fournier, dont, pendant trente ans, personne n'avait réussi à obtenir les droits.

Albicocco a été convaincu par les essais de Brigitte Fossey qui, à 19 ans, est revenue une grande jeune fille sage.

● **Mireille Darc et Jean Lefebvre, qui remportent un immense succès dans "Ne nous fachons pas" aux côtés de Lino Ventura, se retrouveront dans un nouveau film de Georges Lautner : "Bonne fin de saison, Mr Crubert." (titre provisoire). Les dialogues de ce film seront de Michel Audiard (Gaumont international).**

● C'est Edouard Molinaro qui réalisera pour Gaumont International le film tiré du nouveau roman de Jacques Robert : "Peau d'espion". Le film sera en scope et en couleurs.

● **Un nouvel agent secret fera son apparition sur les écrans, dès la rentrée : Le Vicomte. Son créateur : feu Jean Bruce, son interprète Kerwin Mathews (qui fut aussi un O.S.S. 117), son metteur en scène : Maurice Cloche. L'adaptation et les dialogues ont été écrits par Maurice Cloche en collaboration avec Georges Farrel.**

● Pierre Roustang prépare "Teenagers, les 13-19", un film sur ces "Jeunes qui dansent trop pour être heureux" et qui sont nos futurs maitres. Une suite de séquences-chocs, réalisées par de jeunes cinéastes de divers pays.

● **Jean Anouilh achève en ce moment deux scénarios de films. L'un s'intitule "La Galigaï" et s'appuie au départ sur une étude historique de Philippe Erlanger, l'autre a pour titre "Une chambre à Paris".**

● Charles Belmont (Les Godelureaux) deviendrait metteur en scène. Il songe à porter à l'écran "L'écume des jours", de Boris Vian.

● **Le producteur Michel Ardan ("Une ravissante idiote, Les grandes gueules") revient à la comédie. Claude Sautet lui a en effet parlé d'un rôle en or. Michel Ardan campera un hommes d'affaires qui sacrifiera tout pour une femme.**

● Marina Vlady a fêté sont 28e anniversaire à Tokyo où elle tourne "Atout coeur à Tokyo pour O.S.S. 117". Elle est née le 19 mai 1938 et compte déjà à son actif 36 films, 2 maris et 3 enfants.

Les ACTIVITÉS des J.M.C.

Samedi, le 13 août à 8:30 p.m., Jean Laforge, pianiste

Né à Paris, Jean Laforce étudia le piano avec Eva Duménil et Alfred Cortot et la direction d'orchestre avec Jean Fournet à l'Ecole Normale de Musique de Paris où il obtint une licence de concert en 1943. En 1945, il se mérita un Premier Prix du Conservatoire de Paris.

Par la suite, il se fit connaitre en France grâce aux 600 concerts qu'il donna pour les Jeunesses Musicales de France entre 1948 et 1958. Comme soliste, il a joué avec de nombreux grands orchestres, entre autres les Concerts Pasdeloup et Lamoureux et l'Orchestre de l'ORTF.

Comme chef d'orchestre, Jean Laforge a diigé dans toutes les grandes villes françaises et il fut nommé en 1964 chef des choeurs de l'Opéra de Paris.

L'année dernière, et cette année, Monsieur Laforge dirige au Camp des Jeunesses Musicales du Mont Orford la section "opéra" de la troisième période de cours consacrée aux arts.

Dimanche, le 14 août, 8:30 p.m. Marie-Claire Jamet,harpiste

Marie-Claire JAMET obtint son Premier Prix au Conservaroire National Supérieur de Paris à 14 ans. A 17 ans, elle entrait dans l'association des concerts Pasdeloup comme harpe solo; les JMC la font jouer dans toutes les délégations de la métropole et du Maroc. En 1956, Marie-Claire Jamet forme un quintette qui porte son nom et avec lequel elle donne des concerts en Suisse, Belgique, Hollande, Turquie, etc . . . Ses nombreux enregistrements lui valent plusieurs Grands Prix de l'Académie du Disque Français. Harpiste solo de l'Orchestre Philharmonique pendant 7 ans, Marie-Claire Jamet est actuellement titulaire de l'Orchestre National de l'O.R.T.F. Elle est très bien connue des publics canadiens puisqu'elle fit plusieurs tournées JMC dont une la saison dernière dans les provinces de l'Ouest avec son mari, Christian Lardé, flûtiste, et elle nous revient cet été comme professeur de harpe au Camp Musical JMC.

Avant-première Expo 67 : Scandinavie

Le lundi soir à 8 h. 30 p.m., monsieur Hansen présentera, à l'aide de la maquette, ce pavillon, symbole de bonne entente internationale, qui réunit sous un même toit le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède.

Avant-première Expo 67 : Scandinavie et le Festival Mondial des Arts

Le mardi soir, monsieur Hansen soulignera la participation des différents pays scandinaves au Festival mondial des arts. Il présentera entre autres des films sur le peintre norvégien Edouard Munk, sur le compositeur finlandais Sibelius, sur le Ballet Royal du Danemark, sur la décoration danoise, sur le cinéma suédois, intitulé "Early Film Instructors" ainsi que des enregistrements des compositeurs norvégien Edouard Grieg et du Danois Carl Nielson.

Mercredi, le 17 août, 3:00 p.m. Matinée pour enfants : Luiz Saraiva, mime

Le mime bien connu, Luiz Saraiva, présentera mercredi après-midi une matinée spéciale pour les enfants.

Le même soir, il donnera un programme régulier (voir en page 3).

Mercredi, le 17 août, à 8:30 p.m. Luiz Saraiva, mime

Luiz Saraiva qui est actuellement professeur à l'Université de Moncton a fait ses études au Conservatoire de Lisbonne, à l'Ecole Charles Dullin et l'Ecole du Louvre à Paris. Il fut l'élève de Jacques Lecocq et de Pierre Valde et fût lauréat du Théâtre des Nations avec une "mention spéciale". Il créa plusieurs troupes de théâtre, de marionnettes et de mime au Portugal et en France. Il a présenté des spectacles en France, au Théâtre de Lutèce, à la Maison de la Chimie, à la Cité Universitaire et au Centre Richelieu.

Monsieur Saraiva a aussi donné 22 conférences illustrées à la Sorbonne. De 1958-64, il fût directeur et metteur en scène d'une quinzaine de représentations théâtrales et de ballet.

Parmi ses diverses activités, mentionnons son travail comme auteur de textes, speaker et traducteur à l'O.R.T.F., ses pièces pour mime, pour théâtre de marionnettes, en plus de l'édition de contes, d'essais, de théâtre et de poésie.

Le lundi 15 et le mardi 16 août, la visite en avant-première des pavillons de l'Expo 67 se continuera avec la présentation par monsieur A. Hansen, attaché commercial auprès du consulat du Danemark, de la participation des pays scandinaves.

Avant-première Expo 67 : Australie

Le jeudi 18 août, monsieur William Worth, commissaire général adjoint du pavillon australien à l'Expo 67 et monsieur Hugh MacMillan, architecte associé du pavillon et membre de la firme John B. and John C. Parkin, décriront à l'aide de maquettes, l'architecture, les exhibits et l'aménagement paysager.

Avant-première Expo 67 : Australie et le Festival Mondial des Arts

Le vendredi 19 août, M. Worth sera accompagné de monsieur Anthony Ransome, du haut commissariat australien à Ottawa. Ils illustreront à l'aide d'enregistrements la participation de l'Australie au Festival Mondial des Arts : l'Orchestre Symphonique de Melbourne et le spectacle "Pop Goes Australia." M. Ransome sera également au Camp des Jeunesses Musicales pour nous parler de la musique et des compositeurs contemporains.

Myrna Loy a 61 ans

NEW YORK (PA) — L'actrice Myrna Loy qui, durant de longue années, a joué tant à la scène qu'à l'écran, célèbre aujourd'hui son 61e anniversaire de naissance.

Mais cette femme à la rousse chevelure et aux yeux verts, ne parait certes pas son âge, et n'a rien perdu de son allure sophistiquée.

Mieux connue pour son travail au cinéma, Myrna Loy est retournée périodiquement au théâtre.

En 1962, elle jouait aux côtés de l'acteur français Claude Dauphin dans "Marriage-Go-Round", spectacle présenté en tournée durant sept semaines, et plus tard, elle fut la vedette de "There's Always A Pony".

La carrière de cette actrice, originaire du Montana, a commencé à Hollywood, alors qu'elle avait 16 ans. A ce moment, elle ne réussit qu'à décrocher un petit rôle dans "Ben Hur".

Puis, elle fut cataloguée comme femme fatale venant des mystérieux pays d'Orient, malgré tous ses efforts pour obtenir des rôles différents. Ce n'est qu'en 1930 que l'actrice réussit enfin à se dégager du type "sirène".

Elle devint la partenaire de Wiliam Powell, personnifiant l'épouse typiquement américaine dans la populaire série de films "Thin Man". Par la suite, elle fut en mesure de choisir des rôles à sa convenance.

Revue de disques

phonie, en do, Op. 61. Manfred, ouverture. — Orchestre de la Suisse romande, dirigé par Ernest Ansermet. (London, CS-6457, stéréo).

Malgré son style classique moderne, Ansermet sait très bien servir les Romantiques à la sauce convenable : il a fait de très bonnes Symphonies de Beethoven, en particulier la **4e** et la **9e**). Ici il donne une version nette, à grain fin, de cette belle Symphonie un peu négligée, peut-être un peu longue aussi, mais qui contient de si beaux passages (comme le Trio du **Scherzo** et les belles tenues des cordes de l'**Adagio**). Ansermet met cela tout en valeur, en séparant bien les voix et les choeurs, chose plus difficile avec Schumann symphoniste qu'avec bien d'autres. Cette symphonie est pleine d'allusions d'un mouvement à l'autre: Ansermet les met bien en relief. Depuis Stookowski, je ne connais pas d'aussi bonne version, bien qu'on me dise Kubelik a fait quelque chose d'approchant. **Manfred** peut être un un couplage pratique, mais m'a toujours paru une des oeuvres les plus faibles de Schumann.

R. STRAUSS : Suite tirée du "Chevalier à la Rose". STRAVINSKI : L'oiseau de feu, Suite. — Josef Krips, et l'Orchestre Philharmonia. (Engel, 36260, stéréo).

Autant la **Suite** de Strauss est du grand romantisme, approchant l'autre Strauss, autant celle de Stravinski est dépouillée, ce qui ne la rend pas pour cela difficile d'accès : c'est probablement la première musique à entendre de ce maitre, pour y être gagné : ce qui fut ma fortune, ayant entendu cette oeuvre de 1919 en 1929. Krips est très accordé à ces deux styles : il est net comme l'exige l'**Oiseau**, mais il est Viennois, comme le **Chevalier** . . . Le couplage, surprenant à l'abord, se justifie tout de suite à l'audition. Disque recommandé.

TCHAIKOVSKY : Deuxième Symphonie, "Petite Russie". LIADOV : Chants folkloriques russes.—London Symphony Orchestra, dirigé par André Prévin. (RCA-Victor, LSC-2884, stéréo).

Très belle version qui ne fait pas oublier, cependant, celle de Giuliani (Angel). Cependant Prévin, ne parait pas chez lui autant que dans la musique française, où il dépasse tout le monde. Symphonie chaatante. La **Suite** de Liadov me parait prise trop lourdement.

Paul Anka : Highlights from the O'Keefe Centre performance, and other favourites. (RCA - Victor, LSP-3617, stéréo).

Le jeune chanteur-compositeur canadien s'est taillé une réputation internationale sur les deux tableaux : composition et interprétation. Ici aussi, c'est une espèce d'antho de ses compositions, avec quelques additions, comme **Hello Dolly,** et **The Longest Day.**

MAHLER : Sixième Symphonie. — BERG : Le Vin. — Phyllis Curtin, s., (dans le Vin), Orchestre de Boston, dir. Erich Leinsdorf. (RCA-Victor, LM-7044, deux disques, mono.)

Mahler atteint le "point of no return" du romantisme musical : impossible d'aller plus loin, quand une symphonie dure deux heures et fait un usage immodéré de tout ce qu'on peut trouver d'instruments. La **Sixième** est dramatique. Mais le drame se perd souvent en longueurs (belles). Ici, l'"aristocrate des orchestre" n'ose pas toucher à des choses qui pourraient salir, ni crier aussi fort qu'il faudrait : ce serait sans doute mal élevé. Aussi le Scherzo, qui doit évoquer Hieronimus Bosch offre une caricature plus drôle qu'effrayante. J'ai reçu l'édition mono; l'édition stéréo a des chances de donner davantage, mais je crois que les faiblesses sont dues plutôt à l'orchestre qu'à la prise du son; les cordes ne se suivent pas toujours dans les passages rapides et difficiles. Version pas encore définitive. Ce gigantisme survivra-t-il mieux que les dinosaures ? Je préfère la note continuelle d'ironie sceptique d'Ives . . .

Le TOURNEUR

Notre assortiment de
DISQUES
est des plus complets
CLASSIQUES — SEMI-CLASSIQUES
POPULAIRES
33 1/3 — 45 et 78 rpm
APPAREIL "HAUTE FIDELITE"
WILLIS & CO. LIMITED
1095, rue ST-JEAN — TEL.: 524-3573



● **HOLLYWOOD — La popularité d'Hollywood, son mystère et son éclat, ne se dément jamais. Chaque jour, des milliers de personnes profitent des tournées organisées dans les studios de production. Sur cette photo, deux figurants donnent une démonstration d'un combat où la violence n'est qu'apparente et et dans lequel aucune goutte de sang n'est versée. (UPI Téléphoto)**

Propos littéraires

ROMAN — ESSAI — POÉSIE

Visitez la librairie de l'ACTION

VIENT DE PARAÎTRE

LECTURE D'ICI

Des "Nouvelles singulières"



Partir en vacances ! C'est loin d'être odieux. Bien au contraire. Combien s'y préparent avec soin et longtemps d'avance ? On fait même des projets. On songe à des rencontres heureuses, enrichissantes peut-être ?

On se dit qu'on apportera que l'essentiel. On se retrouve sur le quai de la gare ou au débarcadère avec cinq ou six malles dans lesquelles l'essentiel s'est drôlement gonflé de choses inutiles. On sera quitte pour les rapporter sans les avoir déballées. Pourquoi ? Tout simplement parce que la nature a remplacé les rencontres qu'on ne désire plus dans le décor qui s'offre généreusement à la vue.

Le médecin qui devait reprendre le chalet voisin est en Europe. La jolie veuve de l'an dernier a dû trouver mari. Le pêcheur qui devait nous en montrer quelques-unes de sa façon a découvert un lac plus poissonneux. La jeune femme mystérieuse — qui n'avait rien à envier à Ursula Andress — se fait bronzer sur une autre plage, car on se lasse sans doute de voir s'écarquiller les mêmes yeux. Le grand joueur de cartes au visage glabre et aux mains élastiques fait sans doute fortune ailleurs. Et la petite jeune fille, aussi naïve que toute neuve, où est-elle passée cette année ? Dans les bras d'un don Juan assez sûr de lui pour s'assurer d'elle ? Dommage que l'on n'ait rien osé, au temps des blés d'or, en fin de saison dernière.

Mais que sont les préparatifs ? Du temps perdu ? Peut-être bien ! Le bon vieux chalet est toujours le même, accueillant et discret sous les sapins bleus.

Il fait face à l'anse où se dissimulent les embarcations des amoureux d'un seul été. Le lac n'est pas celui de Lamartine bien sûr. Mais il est calme, profond, content des bois qui le protègent. L'eau a des reflets nouveaux. On a fait une large trouée dans les arbres de la presqu'île et son miroitement produit désormais des teintes bleues, souvent vertes, quelquefois argentées. N'est-il pas plus attachant ainsi ? Quelques voiles rougeâtres ou blanches glissent et ploient dans la brise matinale dont profitent les grives.

Le médecin s'est métamorphosé. C'est un professeur de philosophie (jolie fille par surcroît) qui a su oublier son sérieux dans les couloirs de l'université. La jeune veuve est remplacée par une étudiante en médecine, amante de la nature, plus à l'aise dans un costume de Nemrod qu dans une robe de bal. Mais elle n'est pas bête du tout et d'un calme à décourager les plus saines ardeurs. La jeune fille du chalet numéro trois n'a pas tout ce que peut offrir Ursula Andress, mais elle a aussi quelque chose. Qui ne voudrait pas se trouver parmi ses élèves, au mois de septembre, alors qu'elle enseignera pour la première fois ? Ni trop petite ni trop grande, admirablement distribuée, désirable malgré une réserve qui parait toute nouvelle. Des yeux verts et rieurs. Une peau de pêche sous son maillot rouge vif strié de galons noirs. Un rire éclatant qui laisse voir des dents superbes et bien rangées. Quant au joueur de cartes, on l'oublie vite pour se gagner l'amitié d'un sympathique gros gaillard — ancien commando — toujours prêt à rendre service à tout le monde et capable aussi de raconter des aventures terribles dont il a gardé le souvenir. Au fond, on n'y perd pas au change.

Des arbres postés en sentinelles semblent garder la montagne toute fière de ses sapins bleus, de ses hêtres élancés, de ses trembles frisonneurs, de ses frênes plus rare. Des bosquets, des savanes où batifolent la mésange folâtre, le bouvreuil

AU TEMPS DES VACANCES

hardi, le bruant des roseaux, le martin-pêcheur et le merle qui n'a pas perdu sa queue, comme le veut une certaine chanson de folklore. A moins d'un mille du lac, un beau parc du Québec où l'on fait le DOLCE FARNIENTE sur de magnifiques plages, parmi les corps jeunes et beaux, plongeant et surgissant de l'eau verte qui les séduit. Et la route ? Elle devient sentier et se perd en montagne elle aussi. Un petit chalet au toit ambre et moire d'où nous arrivent des récitals impromptus de Chopin et de Beethoven, car l'estivant qui l'habite sait choisir ses disques. Et aussi de beaux enfants radieux et joufflus aux ragards malicieux :

— Comment se nomme ton chien, petit ?

— Paddy ! Et toi, monsieur, comment te nommes-tu ?

Et ça recommence tous les jours avec le soleil. Même la pluie n'est pas triste, car le lac la boit et les arbres lui tendent les bras. Quant à la propriétaire des chalets, elle vous invite à des jeux innocents mais propres à amuser toute la petite colonie. Oubli total de la ville qui vous étrangle entre murs et pavés. Vacances. Repos. Délassement. Lecture. Et lecture d'ici parmi d'autres.

Voilà que les "NOUVELLES SINGULIERES" (1) nous tombent sous la main. Jean Hamelin a dû s'amuser à les écrire .Elles sortent du colis et s'offrent en lecture apaisante. Singulières ? Oui, sans doute ! Quelques-unes sont même un peu bizarres. Dans le sens le moins péjoratif du mot. Ecriture vive, haletante, dynamique. Justement celle qu'il fallait pour passer le message, car il y en a un au fond de chacune de ces nouvelles. Elles vous paraissent sans importance au départ, mais on veut les lire jusqu'au bout. Si l'auteur a cherché à nous mystifier, à nous distraire sans nous détacher tout à fait de la beauté d'un décor enchanteur et d'un lac invitant, il a pleinement réussi.

A noter, "LA VIOLONCELLISTE" dont la singularité est peut-être cruelle. Sa force et sa densité dramatiques sont enfermées dans son invraisemblance voulue.

"LA DESCENTE DE LA CROIX" est prenante et d'une vérité sans ombrage. Tout cela aurait pu arriver au premier lecteur dilettante de Jean Hamelin.

La plus amusante peut-être et la plus pittoresque aussi est assurément celle du petit homme sautillant sur la voie ferrée à l'arrivée du train matinal qui va le happer, c'est courru ! On perd le souffle. On souhaite, avec les usagers et les badeaux, qu'il glisse sous les roues du monstre suant et qu'on en parle plus. Mais non ! L'ère des miracles n'est pas aussi révolue qu'on le croit. Ce sera pour demain ! Le petit homme sautille jusqu'au moment du drame qui n'aura pas lieu. Succès pour l'auteur puisqu'il se paie un peu la tête de son lecteur en vacances. Bravo pour "LE PETIT HOMME" en or ou en caoutchouc !

A retenir, "LA LETTRE" et "LES ILES" à la fois nostalgiques et brillantes. Aussi "L'HOTEL DE LONDRES", peut-être la plus bizarre de ces nouvelles singulières. L'auteur atteint une bien douce ironie dans "LE CANAPE". Tous les personnages y sont très à l'aise dans leur gaucherie. Sans ce canapé qui les "catalogue" pour tout dire, ils seraient aussi vains qu'ils en ont l'air. Il y a aussi "LE MUR" s'ouvrant sur une illusion étrange. En effet, que peut-on inventer de plus étrange qu'une illusion ?

A conseiller : cette détente drôlement bien organisée par Jean Hamelin qui, lorsqu'on le connait bien, passerait pour l'homme le plus sérieux du monde. Bravo pour ce moment où il s'est trouvé d'accord avec lui-même pour nous présenter ce côté drolatique de son caractère qu'il devrait mettre en lumière plus souvent, car dans cette vie que nous supportons, avec plus ou moins de courage, il nous est rarement donné de nous amuser avec autant de franchise que de délices.

(1) "NOUVELLES SINGULIERES", (1961-1963), Jean Hamelin. — Collection L'ARBRE, Editions HMH.

Ernest PALLASCIO-MORIN.

Stuart Cloete

Les haillons de la gloire

La Guerre des Boers (1899—1902) a été appelée "la dernière guerre des gentlemen" et c'est à coup sûr comme telle qu'elle a commencé, avec des drapeaux blancs brandis pendant que l'on ramassait les blessés et des avertissements donnés aux villes avant que l'on n'en commençât le bombardement.

Les Haillons de la Gloire est un grand roman dont l'action se déroule sur l'immense toile de fond du "veld" africain, sur qui s'entassent drames sur drames; où Boers, soldats britanniques, femmes et enfants refluent sur les plaines et les montagnes au cours de batailles qui font rage parmi les fermes en feu. L'amour et la mort y chevauchent à bride abattue dans l'aube de notre siècle.

Parmi les principaux personnage, il y a Turnbull, l'Anglais, capitaine de Hussards; Moolman, le chasseur d'ivoire; Boetie van der Berg, un jeune garçon que la guerre précipite de l'enfance dans l'âge d'homme; la ravissante Elsie, sauvée de la traite des blanches; une pairesse excentrique qui emmène un groupe d'infirmières et un hôpital de campagne en Afrique du Sud; et une adorable Dalila hollandaise qui trahit son pays en même temps que la confiance de sa soeur.

On retrouve dans les Haillons de la Gloire les grands chefs anglais : Lord Roberts, Kitchener et Cecil Rhodes; et leurs adversaires : Paul Kruger, Botha, de Wet, de la Rey et Smuts. On entrevoit Rudyard Kipling rendant visite aux blessés; le Mahatma Gandhi, brancardier; Winston Churchill, correspondant de guerre; Conan Doyle, soignant les blessés à Bloenfontein.

Le lecteur prend part à l'action avec les Boers aussi bien qu'avec les Anglais. Il chevauche avec le groupe de combat de l'insaisissable de Wet. A son corps défendant, il voit s'en aller en fumée des fermes qui étaient des foyers, en vertu de cette politique de la terre brûlée qui ne réussit pas à mettre fin à la guerre.

Ce livre est l'oeuvre la plus remarquable que Stuart Cloete ait écrite depuis le Grand Trek, cette épopée qu'il consacra à l'exode des Afrikanders vers le nord. Le fait que ses ancêtres aient combattu au cours de la Guerre des Boers dans l'un et l'autre camp ajoute à l'authenticité et au pathétique du roman.

Flammarion, Editeur.

En vente à La Librairie de l'ACTION, au prix de $7.50

Paul Vialar

La jeunesse du monde

(roman)

Quatre-vingt-trois pays ont réuni, dans une ville du Moyen-Orient, leurs représentants âgés de vingt ans pour un "Congrès de la Jeunesse et de la Culture". Sept jours de colloques assez vains au bout desquels chacun va repartir avec son secret et retomber dans son monde restreint, c'est-à-dire dans sa prison personnelle.

Il est d'usage qu'à l'issue d'un congrès une excursion réunisse, le dernier jour, ses participants. Tous vont visiter les fameuses "grottes de Belescla". Cent trois garçons ou filles vont suivre une rivière souterraine et, pour cela, treize barques sont à leur disposition. Douze en emportent chacune huit. La dernière en contient sept : Un Chinois, un Allemand, un Anglais, un Russe, un Américain, un Algérien et un Franaçis. Au fond de la rivière circulaire s'en amorce une autre, encore inexplorée. Les sept garçons décident de s'y aventurer. Quand ils parviennent enfin à un nouveau lac intérieur, la voûte du long couloir qu'ils ont suivi s'effondre derrière eux. Une montagne de rochers, impossible à franchir, les sépare désormais du monde.

Ils luttent, se débattent tandis qu'on organise des secours pour tenter de les sauver. Mais les jours passent et les sept garçons comprenent peu à peu qu'ils sont en face d'une mort quasi certaine. Alors ils se questionnent et chacun d'eux, rejetant toutes les contraintes, dit ce que, jusqu'à ce jour, a été son existence et, pour les autres comme pour soi-même, explique son drame: celui d'une jeunesse confrontée à des idéologies grâce auxquelles elle avait cru s'épanouir, mais qui l'ont amenée finalement à sacrifier l'humain.

Flammarion, Editeur.

En vente à la Librairie de l'ACTION, au prix de $7.50.

"La famille"

"LA FAMILLE", un volume de près de 300 pages, fruit d'une recherche interdisciplinaire a été ré-édité un mois après sa parution, en mai 1966, à l'Université Laval.

C'est la première fois qu'on réunit, dans une même université, autant de spécialistes pour traiter d'un sujet. Cela s'est avéré une expérience profitable pour chacun d'eux et c'est là une façon de travailler qu'on devrait employer plus souvent.

Des gens comme Marc-Adélard Tremblay, Ph. D., professeur titulaire à l'Université Laval, Yolande Chéné, Lic. Psych. et Péd., professeur de Socio-pédagogie — ministère de la Famille et Gaston Esnouf, juge-en-chef adjoint à la Cour du Bien-Etre social se sont exprimés sur ce sujet.

Voici quelles ont été certaines de leurs conclusions : la famille demeure un cercle formé de personnes unies par les liens du sang. Elle possède une somme de biens dont chaque membre est plus ou moins propriétaire, et dont la conservation au sein du lignage est primordiale. Le groupe familial "vivant" n'est l'objet que du droit nouveau, le droit social, et ce, sous l'impulsion des données formulées par les sciences connexes. Ainsi, la sociologie redéfinit la famille nouvelle, famille nucléaire que la psychologie conçoit comme le foyer. Le lien qui unit ses membres dépasse les cadres patrimoniaux et s'identifie à l'amour.

Cependant, il faut aussi tenir compte des nouvelles positions sociales et économiques de la femme mariée. La société d'acquêts serait peut-être une réponse adéquate : l'autorité du père reste entière, mais les époux sont économiquement libres et l'entité familiale est respectée.

C'est une raison élémentaire d'efficience : une société ne doit pas rester sans chef. Sur le plan de l'identification, les travailleurs sociaux, y compris ceux qui oeuvrent sur le banc des cours de jeunesse, ainsi que les psychologues se font entendre : l'absence du père entraîne des troubles sociaux chez l'enfant, l'absence du père cause des traumatismes moraux chez l'enfant. Le garçon recherche une image et un guide chez son père, la fille, la sécurité et l'amour. La famille doit donc avoir un chef : le père.

La présence des enfants est aussi indispensable à la famille. Le couple lui-même se désagrège devant la frustration que les époux subissent par l'absence de ceux-ci. Tous les enfants ont, de plus, un égal besoin du couple, que celuiçi soit composé de leurs parents, ou de gens de bonne volonté qui les recueillent, car, même "enfants naturels", ils ne doivent pas subir l'injustice de payer pour la faute des "grands".

C'est le premier livre de recherche sur la famille canadienne-française dans son entité, avec ses problèmes, notre époque, ses difficultés d'ajustement, nos conceptions. C'est à la fois, un livre de référence et un livre d'intérêt général.

En vente à la librairie de l'Action, au prix de $2.50 net.

Peut-on être chrétien aujourd'hui ?

Vous rappelez-vous, très chers anciens, le cantique d'autrefois "Je suis chrétien, voilà ma gloire". Des esthètes effarés comme les coqs de Lotbinière ont fait disparaître le chant ridicule à leur gré, à cause de ma gloire, ou si vous préférez à cause de **l'inspecteur Magloire. Minuit chrétien** a eu le même sort : il avait pourtant ravi des générations en bottes malouines valant bien les bottes à gogo. Que de bottes ! écrirait le douceâtre Louis Veuillot selon certaines doctoresses.

Ouvrez le livre de Jean-Marie Paupert. Vous tombez tout de suite sur ce texte publicitaire et tire-l'oeil : "Nous vivons dans un monde qui se passe admirablement de Dieu et du Christ. Comment en serait-il autrement?" N'allez pas vous troubler. Le Christ n'a-t-il pas dit : "Je serai avec vous jusqu'à la fin des siècles." D'ailleurs l'auteur nous avoue dans les dernières lignes de sa confession : "L'Eglise est ma mère, je lui dois tout, comme à mes parents, à mes maîtres et à mes amis qui m'ont . . . tout donné **dans l'Eglise,** comme chrétiens, non seulement ma foi mais les autres valeurs humaines que je possède."

* * *

L'auteur n'a pas voulu reprendre pour soi le titre de la collection **Ce que je crois** publiée chez Grasset. Le style un peu mouillé de François Mauriac lui a déplu sans doute autant que la confession très sérieuse de Pierre-Henri Simon. Il a préféré le style choc. Nous avons ici la description d'un itinéraire singulier. La première partie de l'ouvrage raconte l'enfance de Jean-Marie Paupert dans la serre-chaude d'une famille où l'on vit la foi traditionnelle, nourrie d'une pratique ouverte : dimanche bien gardé, messe et vêpres; où chaque jour comporte de longues prières et abandon total à Dieu. J'ai connu cette enfance-là : messe et vêpres, chapelet, litanies de la Vierge (en latin), De Profundis pour les morts et diverses invocations. Le chien et le chat s'associaient eux-mêmes à ces prières. Ces prières étaient aussi normales que la respiration . . . Jean-Marie Paupert est pieux, si l'on veut, mais cède volontiers aux penchants de la nature et il ne cache rien de ses tentations. Aussi se livre-t-il plutôt aux délices de la connaissance qu'aux effusions mystiques. Il veut de bonne heure s'arracher à la visqueuse emprise de l'habitude des sacrements (p. 43) et à Rome où il va étudier la théologie. Il éprouve rapidement la nausée des scolaires artifices de la division en thèses semblables à des rondelles de saucisson" (p. 47). Quidquid recipitur ad modum recipientis recipitur . . . Vous apercevez déjà l'élocution désinvolte de Paupert.

A Rome, l'étudiant rencontre Jésuites et Dominicains. Il s'accorde de préférence aux Dominicains qui, à l'époque, sentent plus ou moins le roussi, à tort ou à raison. Teilhard de Chardin à prime abord lui déplait. Il ne voit pas ce qui peut séduire les esprits dans "ce ramassis de phrases amphigouriques . . ., cet étalage d'inculture philosophique et théologique, ce

Un commentaire de Bertrand Lombard

voyage spéroïdal et funambulesque de l'esprit du point Alpha occupé par la première cellule vivante au point Oméga où siège triomphalement une espèce de Christ total" (p. 59) et cosmique. L'étudiant suit les conseils qu'on veut bien lui donner : il abandonne l'idée de la prêtrise et retourne au monde. Pourtant il a aimé les vertus curatives du **grand silence** qui règne le soir chez les religieux et souhaite pour tout le monde une initiation à ce silence, à cette religion de ne pas faire de bruit (p. 67) : en quoi il a parfaitement raison.

Cependant, aux graves questions qu'il aborde : Dieu, Jésus-Christ, le péché originel, l'Eglise, les sacrements, Paupert n'apporte aucune réponse satisfaisante. Découragé par l'épaisseur du mystère, il n'approfondit rien. Tout au plus propose-t-il des méthodes d'étude nouvelles qui peuvent faire sourciller : voyez à ce sujet l'usage abusif qu'il fait des mots **épistémologie** et **mythes.** Et à propos de Teilhard encore il lui arrive de lâcher l'exclamation gamine : Youpee ! Alleluia ! ce qui sent la liturgie yéyé (p. 109). Il adopte sans difficultés le style des **Provinciales** pour risquer des nazardes plus que désinvoltes à S. S. Pie XII et à certains **intégristes.** "On ne croit pas sans se livrer bataille", écrit quelque part Julien Green. Paupert se livre bataille mais il adore les petites guerres avec les autres. Cédant à la manie bien française d'étiqueter tout le monde, il houspille tantôt les **intégristes** qu'il traite de sots, d'incultes, de déplaisants Messieurs Niet, tantôt les **modernistes,** grands niais, petits naïfs, toujours en retard d'un métro (p. 291). Qu'est-ce qu'il aurait écrit s'il avait assisté aux discussions de Vatican II ? A propos de la nouvelle liturgie il emploie les mots **bricolage** et **tripatouillage** (pp. 248-249) Certains chants sont devenus de la **lavasse** (p. 251). Il n'y manque que l'**oxydol,** le **spic and span,** sans compter **dash** et **bold** ! Paupert s'en donne à coeur joie. Je n'aime pas qu'il discrédite la messe quotidienne et qu'il veuille faire croire aux gens que le prêtre tire son pouvoir de la **seule communauté.**

En sorte que l'auteur finit par un **non** nébuleux à la question qu'il s'était posée au commencement de son livre. Sans doute qu'il est très agréable de vivre en chrétien à notre époque, surtout si l'on ne manque pas l'Evangile tous les jours et les prophètes qui ont préparé l'Evangile. Nous avons des milliers de **pédagogues** qui nous disent : "Le Christ est ici, le Christ est là, le Christ est un gars révolutionnaire qui prend toutes ses libertés. Hélas ! nous n'avons plus de **maîtres**. D'un bout du monde à l'autre c'est un étourdissant placottage.

Cependant la Voix, l'unique Voix réussit encore à se faire entendre. "A qui irions-nous Seigneur ? Vous seul avez les paroles de la vie éternelle."

* * *

Paupert se lit bien, avec amusement même. Il s'excuse d'avoir lancé des cailloux et de la poussière à la face de tout le monde mais il est si facile de s'excuser après avoir manqué de douceur et de charité chrétienne. Pour adultes très cultivés.

En vente à la Librairie de l'Action

Thierry Maertens et Jean Frisque

Guide de l'assemblée chrétienne, tome IV

La Constitution sur la liturgie, promulguée au Concile en décembre 1963, demande aux prêtres d'attacher une grande importance à la préparation de l'homélie et du commentaire, et elle rappelle à tous les chrétiens la valeur des textes liturgiques pour l'alimentation et l'approfondissement de leur vie de foi.

C'est pour aider les uns et les autres qu'a été conçu ce Guide de l'Assemblée chrétienne **(5 tomes).**

Pour chaque messe de l'année liturgique, le lecteur trouvera :

1) une information suffisante sur l'exégèse **des lectures proclamées.**

2) une analyse liturgique **du formulaire qui, en faisant appel à l'histoire, cherche à rejoindre l'intention du ou des compositeurs et permet ainsi de dégager les lignes essentielles de la célébration.**

3) les coordonnées bibliques **du thème qui parait en mesure d'unifier la rencontre eucharistique de l'assemblée chrétienne.**

4) une analyse doctrinale **du thème, qui a été conduite à la lumière de l'histoire du salut et est centrée sur le mystère du Christ et de l'Eglise.**

5) une brève bibliographie.

Par la richesse et l'unité de la démarche qu'il propose, le Guide de l'Assemblée chrétienne **aidera prêtres et laïcs à découvrir toujours plus à quel point la célébration de l'Eucharistie doit être au centre de toute vie chrétienne et missionnaire.**

Un volume de 232 pages. En vente à la Librairie de L'Action.

VIENT DE PARAÎTRE

Votre Horoscope

SAMEDI, 13 AOUT

21 mars au 20 avril (Bélier) — On vous propose un voyage mais vos obligations ne vous permettent pas de l'accepter. Vous aurez de la difficulté à concilier toutes vos obligations.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous faites du beau travail avec un minimum d'efforts. Vous ne serez pas suffisamment loquace au gré de vos familiers. On vous ménage une surprise.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — On ne vous demandera pas l'impossible, mais on exigera beaucoup de vous. Acceptez les invitations qui vous plaisent et laissez tomber les autres.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous donnerez des preuves de bonne volonté et de perspicacité. Ne vous éloignez pas de votre idéal, mais cherchez plutôt à vous rapprocher de ceux qui le partagent.

24 juillet au 23 août (Lion) — Il vous en coûtera de dire "non", mais vous n'avez pas le choix. L'influence astrale aura bon effet sur votre caractère.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous ferez des observations pratiques et enrichissantes, en présence de personnes de genres nettement contrastants.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vos observations sont bien accueillies. Vous êtes bien accueillies. Vous êtes témoin d'une scène attendrissante. Une journée qui contraste nettement avec ses voisines.

24 octobre au 23 novembre (Scorpion) — Indications planétaires généreuses, propices aux activités intellectuelles. Ne manquez pas de prendre votre quota de grand air.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous ferez un usage judicieux de votre temps. Vous vous impatientez contre un retardaire, mais ça ne change rien, il arrive quand même en retard.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Le discernement et la précision seront deux grands facteurs de réussite, aujourd'hui. Vous aurez du mal à vous débarrasser de certaines pensées pessimistes.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Il semble que vous manquiez d'autorité sur vos dépendants, cherchez-en la cause et faites les changements nécessaires.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous cultivez à nouveau des intérêts que vous aviez négligés récemment. Une attitude sympathique ajoutera au rayonnement de votre personnalité.

SI VOUS ETES NE UN 13 AOUT

Votre flair est reconnu, de même que votre facilité pour mettre les idées des autres en valeur. Vous avez d'étonnantes possibilités. Plus une chose vous paraît mystérieuse, plus elle a d'attraits pour vous, car vous n'êtes pas de ceux qui croient tout comprendre à prime abord.

DIMANCHE, 14 AOUT

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous accomplirez deux fois plus de travail que vous n'en aviez projeté. Vous demeurez sensible aux compliments autant qu'aux reproches, on vous gratifie des deux, aujourd'hui.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Sous l'influence sympathique de la planète Vénus, vous ferez du travail progressif. Vos intérêts domestiques et artistiques sont également encouragés.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — La modération et la patience vous seront difficiles aujourd'hui. Tenez votre correspondance à date et suivez de plus près la marche de l'actualité.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous sacrifierez des goûts personnels pour maintenir l'harmonie dans votre milieu. Vous partagez les joies d'un ami. Journée réussie dans l'ensemble et le détail.

24 juillet au 23 août (Lion) — Ne vous surmenez pas plus en pratiquant votre sport favori, qu'en travaillant. Il est dans votre intérêt de relaxer fréquemment et de vous récréer.

23 août au 23 septembre (Vierge) — Vous accomplirez du gros travail et réussirez des choses difficiles. La satisfaction que vous en éprouverez sera votre meilleure récompense.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous subissez les mêmes influences planétaires que les personnes nées sous le signe du Taureau. Comme eux vous recevrez de précieux encouragements sur le plan artistique.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Il est temps que vous vous arrêtiez pour réfléchir à certains aspects de votre situation que vous n'avez pas encore examinés, vous vous en féliciterez par la suite.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Sous l'influence de Jupiter vous vous montrerez ingénieux sur le plan financier. Un de vos familiers vous réserve une agréable surprise.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous trouvez réponse à tout. En demeurant serein au cours d'une petite tempête domestique, vous en réduirez les proportions.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne faites pas de changements inutiles, pour le simple plaisir de satisfaire un caprice. Vous laisserez passer une belle chance d'être utile.

20 février au 20 mars (Poissons) — Ne craignez pas de vous attaquer à des problèmes difficiles. On vous donne une grande marque de confiance.

SI VOUS ETES NE UN 14 AOUT

Vous êtes intellectuellement et moralement fort. Vous savez analyser les situations difficiles comme pas un. Votre humeur égale et agréable est le reflet de votre charité sincère. Vous êtes fier de vos héritages spirituels et culturels et ne perdez aucune occasion d'en témoigner.

JEANNOT L'INVINCIBLE par Lyman Young



PHILOMÈNE par Ernie Bushmiller



